

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE SÉJOURS TOURISTIQUES DANS
LA MRC DES BASQUES

RAPPORT FINAL

Présenté à la :
CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES



Préparé par :

Del Degan, Massé
Experts-conseils

825, rue Raoul-Jobin
Québec (Québec) G1N 1S6

Mai 2008

ÉQUIPE DE RÉALISATION

ÉQUIPE DDM

Chargé de projet	Claude Gagné, urbaniste OUQ MICU
Spécialiste en tourisme	Jocelyn Guimont, M. es Arts en loisir, culture et tourisme M. es Arts développement régional
Architecte du paysage	Anne Carole Beaugard, architecte du paysage, Beaugard et associés
Ingénieur civil	Robert Lord, ingénieur civil, Groupe SID
Cartographie	Denis Sundström, cartographe
Révision texte	Josée Trudel, technicienne

MRC DES BASQUES

Chargé de projet	François Gosselin, directeur général
------------------	--------------------------------------

COMITÉ DE SUIVI DES BASQUES

André Leblond	Préfet MRC des Basques
François Gosselin	Directeur général MRC des Basques
Jérôme Caron	CLD des Basques
Denise Rioux	CLD des Basques
Marcelle D'Amours	CLD des Basques
Yvanho Rioux	SADC des Basques
Christiane Bélanger	SADC des Basques
Geneviève Constancis	Conseil régional des élus du Bas-Saint- Laurent
Pierre Laplante	Association touristique du Bas-Saint- Laurent
Benoit Rhéault	Aménagiste, MRC des Basques
Bruno Chabot	Expert-conseil en foresterie

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ii
INTRODUCTION	1
1. POSITIONNEMENT	2
1.1 THÉORIE ET FONDEMENT	2
1.1.1 ARTICULATION DU POSITIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE	3
2. PROGRAMMATION	8
2.1 EXPÉRIENCE DE SÉJOUR	8
2.1.1 SÉJOURS BASÉS SUR LE POTENTIEL MARITIME	8
2.1.2 SÉJOURS BASÉS SUR LES POTENTIELS TERRESTRE ET LACUSTRE	9
2.1.3 SÉJOURS BASÉS SUR LE POTENTIEL HUMAIN	10
2.2 EXPÉRIENCE D'EXPLORATION	10
2.2.1 SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	11
2.2.2 RANDONNÉE HIVERNALE	11
2.2.3 ROUTE BLEUE	11
2.2.4 PISTES CYCLABLES	11
2.2.5 RÉSEAU DE SENTIERS DE MOTONEIGE ET DE QUAD	12
2.2.6 RÉSEAU ROUTIER	12
2.2.7 SAISONNALITÉ	12
2.2.8 CIRCUITS ET SÉJOURS THÉMATIQUES	13
2.3 PROGRAMMATION : TERRITOIRE ET AMÉNAGEMENT	14
2.3.1 CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »	15
2.3.2 CROISSANT « TERRE ET MONDE »	18
2.3.3 ZONE CENTRALE	19
2.4 PRINCIPALES INTERVENTIONS EN AMÉNAGEMENT	20
2.4.1 PÔLE D'ACCUEIL : QUAI DE TROIS-PISTOLES	25
3. OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ	31
3.1 DESCRIPTION DES EXPÉRIENCES DE VILLÉGIATURE	31
3.2 MARCHÉ CIBLE	31
3.3 COUPLES PRODUIT/MARCHÉ	34
4. PRÉFAISABILITÉ TECHNIQUE	36

4.1	MODALITÉS DE GESTION.....	47
4.1.1	STRUCTURE DE GESTION	47
4.1.2	QUELQUES PARAMÈTRES D’HARMONISATION	47
4.1.2.1	ZONES INONDABLES	47
4.1.2.2	AFFECTATIONS DU TERRITOIRE.....	48
4.1.2.3	TERRITOIRE PUBLIC.....	50
4.1.2.3.1	AIRE COMMUNE 1127.....	51
5.	PRÉFAISABILITÉ FINANCIÈRE	53
5.1	SCÉNARIO DE RÉALISATION	53
5.2	ESTIMATION DES COÛTS DE RÉALISATION	54
5.2.1	SCÉNARIO BUDGÉTAIRE PRÉLIMINAIRE	56
5.3	SOURCES ET CONDITIONS DE FINANCEMENT.....	56
6.	EFFETS ANTICIPÉS DE LA STRATÉGIE.....	58
	CONCLUSION.....	60
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	62

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	SAISONNALITÉ DES EXPÉRIENCES PROPOSÉES.....	12
TABLEAU 2	SYNTHÈSE DES INITIATIVES EN AMÉNAGEMENT	20
TABLEAU 3	COUPLES PRODUITS/MARCHÉS POUR LES SÉJOURS TOURISTIQUES DANS LES BASQUES	35
TABLEAU 4	SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »	37
TABLEAU 5	SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DANS LE CROISSANT « TERRE ET MONDE »	42
TABLEAU 6	SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DANS LA ZONE CENTRALE.....	46
TABLEAU 7	COÛTS ESTIMÉS DES PROJETS COMMUNAUTAIRES PROPOSÉS.....	54
TABLEAU 8	ESTIMATION BUDGÉTAIRE DES PROJETS PRIVÉS DES STATIONS TOURISTIQUES PROPOSÉES	55
TABLEAU 9	SCÉNARIO BUDGÉTAIRE PRÉLIMINAIRE	56

INTRODUCTION

La revitalisation du territoire des Basques s'inscrit dans un contexte de plan de relance entrepris par la MRC des Basques et ses partenaires. Le tourisme peut contribuer davantage à une occupation dynamique du territoire, en favorisant dans le milieu des investissements et un maintien, voire une augmentation des services à la population.

La Corporation du parc régional des Basques a confié à Del Degan, Massé, experts-conseils (DDM) le mandat d'élaborer un plan directeur de développement pour un parc régional éclaté. À la suite de diverses analyses du milieu et après avoir considéré l'ensemble des problématiques et des opportunités du territoire, l'équipe de travail a produit une stratégie de développement de séjours touristiques dans la MRC des Basques. Cette stratégie veut améliorer la contribution des ressources touristiques des Basques aux objectifs de revitalisation des communautés, tout en misant sur les acquis et les potentiels.

À cet égard, un choix stratégique, visant l'approfondissement du potentiel de la villégiature sur le territoire, a été fait par la Corporation responsable du projet. Cette décision, établie en fonction de l'étude des lignes de force et des ressources du territoire des Basques (étape 1), cherche avant tout à maximiser les retombées socio-économiques initiées par un tourisme de séjour, afin de participer davantage à la revitalisation des communautés. La stratégie proposée donne des axes et des priorités en matière de produits et d'aménagement, tout en définissant une structure de l'expérience touristique des Basques. Dans l'optique de ce positionnement, les expériences offertes devraient davantage favoriser des séjours de courte et moyenne durée (2 à 7 jours et plus) que des excursions de moins de 24 heures.

Le lecteur trouvera dans les lignes qui suivent le positionnement global mis de l'avant, avec la stratégie proposée, une programmation des diverses expériences touristiques susceptibles de profiter au positionnement et une analyse technique et financière du plan pour sa mise en oeuvre.

1. POSITIONNEMENT

1.1 THÉORIE ET FONDEMENT

Un positionnement est un choix stratégique qui cherche à donner à une offre (produit, marque ou enseigne) une position crédible, différente et attractive au sein d'un marché et dans l'esprit des clients (Mercator, 8^e édition, 2006).

Cette définition souligne trois aspects fondamentaux d'un positionnement qu'il est nécessaire de rappeler à ce stade d'avancement de l'étude :

- Le positionnement est une politique et non un résultat ou un état de fait. Si chaque offre occupe une position dans l'esprit du client, le positionnement est la politique qui cherche à influencer cette perception.
- Le positionnement est un choix stratégique global en matière d'offre : un positionnement se traduit dans la communication ou la publicité, mais c'est dans l'ensemble des dimensions d'une offre que perçoit le client (politique de produit, de prix, de distribution, d'aménagement...) qu'il doit s'exprimer.
- La finalité du positionnement est une affaire de perception chez le client. L'offre doit être perçue par le client comme crédible, différente et attractive, par rapport aux produits concurrents.

Dans cette optique, les analyses menées par le groupe de travail avec les membres du comité de gestion de la Corporation du parc régional ont conduit à identifier un positionnement axé sur des éléments distinctifs existants dans les Basques. Un slogan identifiant ce positionnement a été conçu afin de traduire les dimensions distinctives d'appel de la destination, comme une :

Destination Mer, Terre et Monde

Les intervenants publics et privés liés au loisir et au tourisme de la MRC des Basques ont consacré des efforts considérables au cours des trois dernières décennies pour doter leur territoire de divers aménagements destinés à la récréation en plein air. C'est sur la base de ces réalisations, qui sont maintenant fonctionnelles et éprouvées, qu'il est devenu possible de passer à une seconde phase de développement, la « phase destination ». L'élément clé de cette phase de développement consiste à faire en sorte que le territoire, ses communautés et ses attraits servent de levier pour permettre des séjours touristiques en toute saison. L'objectif principal de développement consiste à passer d'une zone d'excursions, correspondant à la réalité actuelle de la MRC, à une zone de séjours, susceptibles d'entraîner de meilleures retombées dans le milieu et de participer davantage à sa revitalisation.

Dans les Basques, cette phase de développement pourrait s'appuyer sur trois fondements qui contribuent depuis toujours à l'identité de la MRC et qui portent un contenu symbolique élevé, dont :

- la mer, porteuse d'image de marque, de potentialités ludiques diverses et de réalités ancrées dans les mœurs de la population;
- la terre, porteuse également de potentialités ludiques importantes et des réalités liées au terroir;
- le monde, pris au sens des communautés locales, qui sont parties prenantes du développement du territoire et du tourisme, ainsi que des visiteurs provenant du « monde » qui sont accueillis dans les Basques. L'expression « monde » prise à l'échelle planétaire peut également constituer l'élément intégrateur de la mer et de la terre et évoquer la dimension planétaire.

Ces fondements conduisent à une articulation spatiale d'un concept de destination qui s'appuie sur les attraits et les réseaux existants (sentier pédestre, motoneige, quad, route, etc.) ainsi que sur les réalités vécues par les communautés locales.

1.1.1 ARTICULATION DU POSITIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE

L'occupation du territoire par les populations des Basques laisse voir des zones d'activité et des liens de communication préférentiels qu'il est possible de traduire en zones d'influence. Ces zones correspondent, dans une certaine mesure, au rayonnement des communautés dans leur environnement limitrophe. À partir de ces zones d'influence et des réseaux en place, qui servent tant aux visiteurs qu'aux résidents, il devient possible, en matière de tourisme, de cerner des segments de territoire qui s'apparentent par les thématiques, les réseaux, le positionnement, la vocation, le rayonnement. Par ailleurs, il est également possible, sur la base de l'histoire des Basques et du bilan touristique des dernières années, d'identifier deux types de visiteurs, qui se distinguent selon leur caractère aux antipodes : « nomade » (aventure, errance, passage) pour les uns, « sédentaire » (séjour) pour les autres. Ces types de visiteurs peuvent être rattachés à des structures conceptuelles, en fonction de leur vocation.

Sur cette base, la représentation spatiale proposée se présente sous forme de deux arcs de cercle ou deux croissants distincts et complémentaires, l'un couvrant les parties nord et ouest du territoire de la MRC et l'autre l'est et le sud. Le premier, le croissant « Mer, terre et monde », s'ouvre d'est en ouest sur la partie maritime du territoire, le littoral basque, englobant le secteur de Trois-Pistoles et pénétrant en direction sud dans l'axe de la rivière Trois-Pistoles jusqu'à la limite sud de la MRC. Ce croissant, comme son nom l'indique, trouve sa vocation première dans le « maritime », tout en rejoignant l'expérience terrestre, pour réunir les aspects « nomade » et « sédentaire ». Le second, le croissant « Terre et monde », comprend le secteur du lac Saint-Mathieu et du territoire non organisé (TNO) Lac-Boisbouscache jusqu'au Village Scott dans la réserve faunique Duchénier et atteint ensuite le territoire environnant de Sainte-Rita à l'ouest.

FIGURE 1
ILLUSTRATION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT PROPOSÉ

Ce second croissant réfère principalement à l'expérience de villégiature en bord de lac et à la récréation en milieu naturel terrestre. Entre ces deux arcs de cercle principaux, une zone centrale, qui comprend des parties des territoires de Saint-Mathieu, Saint-Médard, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Guy, correspond davantage à « l'ancrage terroir » des Basques. Cette zone trouvera sa vocation dans une programmation hivernale, forestière et agrotouristique.

Au centre du croissant « Mer, terre et monde », le secteur de Trois-Pistoles s'avère le « port d'attache », le carrefour principal, l'interface d'accueil de la destination mer, terre et monde des Basques, l'endroit où les « nomades » prennent pied sur le territoire. À l'intérieur de chacun des croissants, des zones de rayonnement, correspondant à un regroupement d'attraits et à l'aire d'influence des communautés locales, que ce soit pour les occasions d'affaires, les emplois, les partenariats, etc., interagissent avec les autres composantes, en fonction des vocations à partager et des initiatives de mise en valeur. Les liaisons entre chaque zone de rayonnement sont d'une nature « expérientielle », c'est-à-dire qu'elles conduisent à expérimenter un attrait ou un réseau récréatif. Des liaisons sont prévues vers les attraits extérieurs au territoire de la MRC (parc national du Bic), qui sont susceptibles de faciliter un recrutement pour nos installations et de favoriser des échanges.

Bien que la villégiature, au niveau conceptuel, demeure plus amplement rattachée au croissant « Terre et monde » (sédentarité), ce volet, en tant qu'outil vedette du séjour, pourra se développer à l'intérieur de chacun des deux principaux croissants. La clientèle de type « sédentaire » trouvera dans chaque croissant une villégiature appropriée à sa thématique (bord de mer ou bord de lac). Parallèlement, le croissant « Mer, terre et monde » exploitera les potentiels des activités ayant un caractère nomade (déplacement sur des réseaux récréatifs), mais proposera des aménagements en forme de boucles, de façon à permettre au visiteur d'explorer le territoire tout en s'assurant de son retour au point de départ pour des séjours plus ou moins prolongés.

2. PROGRAMMATION

Ce chapitre expose les composantes inhérentes au positionnement présenté précédemment. Il aborde le type d'expérience privilégié, touchant les composantes spatiales et les particularités du territoire des Basques. Il montre comment la programmation met à profit la contribution des deux croissants et de la zone centrale dans le positionnement.

En premier lieu, le territoire proposerait un jumelage et une complémentarité très intime entre les expériences d'exploration et celles du séjour, afin de maximiser la mise en valeur de ce dernier, pilier du positionnement du parc. Les thématiques de la mer, de la terre et des communautés trouveraient leur expression dans une destination de villégiature jumelée à l'exploration des ressources.

2.1 EXPÉRIENCE DE SÉJOUR

Les expériences de séjour sont à la base de la vocation proposée. Pour ce faire, les opportunités de séjour doivent être variées et s'appuyer sur des éléments distincts rattachés au territoire et à la population. La description suivante permet d'anticiper les expériences touristiques qu'il est recommandé de proposer sur le territoire.

L'expérience « villégiature » convie les touristes à des séjours quatre saisons d'agrément et, à l'occasion, d'affaires, à la campagne, à la montagne, en forêt ou près d'un plan d'eau, s'accompagnant d'activités récréatives et de détente. Pour les séjours associés à cette expérience, le spectre d'intérêt est large et le réseau d'hébergement utilisé des plus diversifiés : stations touristiques animées, hôtels de villégiature et terrains de camping, offrant un large éventail d'activités, chalets au bord de l'eau ou au pied des pentes, auberges champêtres en milieu rural et centres de santé avec hébergement. Cette expérience permet aussi de rayonner dans une ou plusieurs régions. Les notions d'hédonisme, de plaisir, de détente et de bien-être sont au cœur de cette expérience de voyage.¹

2.1.1 SÉJOURS BASÉS SUR LE POTENTIEL MARITIME

Le littoral basque propose des ambiances et des opportunités d'expériences qui peuvent s'étaler sur quatre saisons. Il est toutefois entendu que la période de mai à octobre est plus propice aux activités de plein air et d'exploration. L'ambiance maritime, qui est une particularité distinctive à fort rayonnement des Basques, permet une offre de séjours en toute saison, selon différents modes d'occupation. Tous profitent des ressources et de l'environnement de la mer ainsi que des aménagements présents.

¹ Ministère du Tourisme du Québec. *Le Québec de la villégiature. Plan intégré de l'expérience. Diagnostic et orientation*, mai 2007.

L'expérience « villégiature/fleuve Saint-Laurent » :

- Séjours en station touristique au bord de la mer :
 - s'associant aux diverses expériences exploratoires du littoral avec les aménagements et les services en conséquence (sentiers dédiés, itinéraires et routes thématiques, nautisme, plage, randonnée, sports de glisse, vélo, etc.);
 - intégrant la programmation des activités culturelles locales et régionales;
 - mettant en valeur l'ambiance de bord de mer et, possiblement, une vocation spécifique (soins personnels, animation particulière, techniques alternatives de santé, etc.).
- Séjours en chalet au bord de la mer :
 - faisant appel aux mêmes thématiques et ressources que les séjours en station touristique de bord de mer.
- Séjours en camping au bord de la mer :
 - de mai à octobre seulement;
 - faisant aussi appel aux mêmes thématiques et expériences exploratoires que les autres modes de séjour.
- Séjours sur l'île aux Basques :
 - de mai à octobre, avec encadrement et animation.

2.1.2 SÉJOURS BASÉS SUR LES POTENTIELS TERRESTRE ET LACUSTRE

L'expérience « villégiature privée », qui a lieu en bord de lac et dans un milieu généralement forestier, rejoint un marché spécifique différent de la villégiature de bord de mer. Elle fait appel à des initiatives d'accueil privées ou publiques, réparties à l'intérieur des terres des Basques :

- faisant appel aux divers itinéraires et expériences exploratoires associés aux milieux forestiers et hydriques (sentiers dédiés, itinéraires et routes thématiques, nautisme léger, activités aquatiques, etc.);
- intégrant la programmation des activités culturelles locales et régionales;
- proposant les aménagements destinés aux activités de plein air (nautisme, plage, randonnée, sports de glisse, vélo, etc.);
- mettant à profit les potentiels fauniques (activités consommatrices et non consommatrices).

Parmi les expériences de séjour qui pourraient être associées à la stratégie de développement figurent les suivantes :

- Expérience de villégiature écologique au Village Scott :
 - Circuits canotables
 - Réseau de sentiers pédestres, skiables et de raquette
 - Vélo tout terrain et circuit routier rural
 - Pêche et chasse

- Vie traditionnelle en milieu forestier
- Détente et contemplation
- Observation faunique et ornithologique
- Expérience de villégiature traditionnelle en chalet privé :
 - lac Saint-Jean, lac Saint-Mathieu, etc.

2.1.3 SÉJOURS BASÉS SUR LE POTENTIEL HUMAIN

Le potentiel humain des Basques renvoie principalement à la programmation culturelle et à la réalité rurale présente sur l'ensemble du territoire. Ce potentiel s'exprime particulièrement avec l'agrotourisme, comme les producteurs artisans locaux (itinéraire thématique) et l'offre de séjours thématiques à la ferme ou chez l'artisan :

- Le séjour chez l'habitant (village d'accueil de Saint-Clément) ou des séjours agrotouristiques (à la ferme) :
 - mettant à profit la relation entre l'habitant et le visiteur;
 - favorisant l'exploration locale.
- La programmation culturelle touchant :
 - les séjours linguistiques;
 - les séjours thématiques (contes et légendes, forfaits théâtre, autres).
- L'itinéraire de la ruralité basque :
 - mettant à profit le paysage rural, le patrimoine historique, humain et architectural local, comme le patrimoine bâti religieux, des circuits de paysage panoramique, etc.

2.2 EXPÉRIENCE D'EXPLORATION

L'ensemble des réseaux et des routes qui sillonnent le territoire permet de proposer des expériences diverses, adaptées aux attentes des touristes, mettant en valeur les voies de déplacement ou de découverte privilégiées par les visiteurs en séjour. Les réseaux récréatifs présents ou à développer captent les penchants explorateurs et nomades des visiteurs, avec l'objectif de les traduire en séjours plus ou moins prolongés. Dans cet esprit, il est important que ces réseaux soient développés et entretenus de manière à garantir leur disponibilité en temps opportun. De plus, les itinéraires proposés doivent permettre une exploration optimale du territoire par les visiteurs, tout en favorisant leur retour au lieu de séjour de départ ou dans le réseau d'hébergement. Dans cette perspective, des boucles d'exploration, des bretelles d'accès aux services et attraits, des forfaits séjours avec services (transport des bagages d'un lieu de séjour à un autre) comportant des itinéraires thématiques devraient être développés.

Les expériences d'exploration, qui mettent en valeur chacun des segments du territoire, et ce, sur quatre saisons, comprennent les produits suivants :

2.2.1 SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

- Sentier National aménagé le long de la rivière Trois-Pistoles.
- Lien Trois-Pistoles–parc national du Bic (sentier littoral).
- Secteur Porc-Pic : sentiers panoramiques, lieux d’observation et d’interprétation, zones d’ambiance, expérimentation du vertige au-dessus du fleuve.
- Saint-Clément : boucles de sentiers aménagées le long de la rivière Sénescoupé et vers le sommet et les sites d’observation ainsi que les lieux d’expression de la culture locale.
- Sentier ornithologique au lac Saint-Jean (Sainte-Rita).
- Boucles thématiques et locales. Deux à Trois-Pistoles (sentiers quatre-saisons) :
 - Trois-Pistoles vers la zone de Notre-Dame-des-Neige et la rivière Trois-Pistoles.
 - Sentier du littoral vers le secteur Harton et Fatima (avec retour par la ville), mettant à profit le patrimoine bâti local, l’histoire de la vie seigneuriale, ainsi que les artisans locaux et les lieux d’expression culturelle.

2.2.2 RANDONNÉE HIVERNALE

- Boucles de ski de randonnée et de raquette passant par les stations touristiques (Village Scott et Trois-Pistoles–Notre-Dame-des-Neiges).
- Dans le cas de Trois-Pistoles, prolonger le réseau actuel en direction de la rivière Trois-Pistoles, vers la zone intensive d’activités en toutes saisons.

2.2.3 ROUTE BLEUE

- Promotion d’un lieu d’accès privilégié, d’une zone d’apprentissage et d’expériences variées de kayak de mer et autres embarcations à propulsion humaine et éolienne (poursuite des activités à partir du parc de l’aventure basque en Amérique (PABA)).
- Expérience aventure maritime :
 - Exploration maritime : kayak de mer, embarcations légères, excursions à l’île aux Basques, excursions aux baleines, excursion sur le traversier.
 - Randonnée en bord de mer (guidée ou libre).

2.2.4 PISTES CYCLABLES

- Route Verte :
 - Soutenir le développement d’une offre de services destinés aux cyclistes (hébergement adapté, service de navettes) (bannière « Bienvenue aux cyclistes »).
- Sentier du littoral (usage mixte vélo, pédestre, patin à roues alignées jusqu’au cap Marteau).

- Parcours thématiques dans les Basques.

2.2.5 RÉSEAU DE SENTIERS DE MOTONEIGE ET DE QUAD

- Soutenir tout effort de développement d'un point de services et de séjours destiné aux motoneigistes et quadistes, particulièrement dans la zone centrale.

2.2.6 RÉSEAU ROUTIER

- Développer et faire la promotion de circuits thématiques sur le territoire :
 - Ruralité
 - Producteurs artisans
 - Paysages (panoramique et culturel)
 - Vie seigneuriale

2.2.7 SAISONNALITÉ

Les expériences de séjour et d'exploration permettraient d'attirer des visiteurs, principalement sur trois saisons – l'été, l'automne et l'hiver – le printemps étant le moment de l'année le moins achalandé.

TABLEAU 1
SAISONNALITÉ DES EXPÉRIENCES PROPOSÉES

EXPÉRIENCE \ PÉRIODE DE L'ANNÉE	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
Séjour				
Villégiature bord de mer	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Basse saison
Villégiature bord de lac	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Expériences basées sur le capital humain	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Exploration				
Randonnées terrestres	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Randonnées maritimes	Basse saison	Haute saison		
Motoneige	n. a.	n. a.	n. a.	Haute saison
Quad	Basse saison	Haute saison	Haute saison	Basse saison
Circuits thématiques	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Basse saison

2.2.8 CIRCUITS ET SÉJOURS THÉMATIQUES

Les séjours et l'exploration du territoire par le visiteur reposent sur ses motivations et passent nécessairement par l'intérêt des diverses thématiques et des découvertes qui lui seront proposées. Ces thématiques mettent en valeur des traits culturels et patrimoniaux du territoire visité ainsi que des paysages et des particularités dotés d'intérêt significatif. Dans le cadre de l'offre touristique, les thématiques peuvent se traduire en différents séjours ou circuits.

CIRCUITS THÉMATIQUES

Les ressources suivantes peuvent servir de levier pour articuler et proposer des itinéraires thématiques favorisant, par divers moyens de locomotion, l'exploration et l'approfondissement de la relation entre le visiteur et le territoire des Basques :

- Mer : observation, ornithologie et faune marines, visite des îles, expérience du littoral, etc.
- Géologie, paléontologie et hydraulité : corridors des rivières Trois-Pistoles et Sènescoupé
- Vie seigneuriale : lieux significatifs et historiques, comme les sites des moulins Beaulieu, Boisbouscache et Harton
- Ruralité : territoire habité, son patrimoine, sa culture, son histoire, ses paysages (panorama fluvial)
- Producteurs artisans et sites agrotouristiques
- Faune et flore (marine et terrestre)
- Histoire et patrimoine bâti, industriel (corridor de la rivière Trois-Pistoles), maritime

Un circuit thématique doit être authentique et cohérent. Chacune de ses composantes doit être opérationnelle tout au long de sa période d'exploitation. Ce calendrier d'exploitation doit être bien communiqué au visiteur et être l'objet d'un protocole d'entente avec chacun des acteurs de chaque séjour ou itinéraire proposé. Bien entendu, le climat et les autres impératifs saisonniers viennent conditionner ces calendriers.

Les thématiques s'associent aux dominantes de chacun des croissants structurants :

- Littoral marin entre Porc-Pic et l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles :
 - Thématiques
 - à privilégier : Mer et littoral
 - Faune et flore
 - Patrimoine maritime, ethnologique et bâti
 - Vie seigneuriale, histoire
- Corridors des rivières Trois-Pistoles et Sènescoupé :
 - Thématiques
 - à privilégier : Géologie, paléontologie et hydraulité
 - Vie seigneuriale
 - Faune et flore
 - Patrimoine industriel (hydroélectricité)

- Village Scott, TNO Lac-Boisbouscache et lac Saint-Jean :
Thématiques
à privilégier : Faune et flore, environnement lacustre
Ruralité, histoire et paysages
- Zone centrale :
Thématiques
à privilégier : Producteurs artisans et sites agrotouristiques
Ruralité et paysages
Histoire

SÉJOUR THÉMATIQUE

En théorie, ce type de séjour peut prendre une diversité de formes et de contenus. Toutefois, l'analyse des particularités du territoire et les intervenants que nous avons consultés permettent d'identifier quelques thématiques susceptibles d'intéresser des visiteurs potentiels :

- Grande nature et faune : séjour de chasse et pêche
- Séjour de villégiature avec diverses expériences de découverte, comme l'observation (paysage, patrimoine, faune), la photographie, l'exploration terrestre et marine, l'écotourisme (île aux Basques et Village Scott, sentier National, route Verte, etc.), la détente
- Agriculture et productions artisanales : séjours d'observation et séjours participatifs
- Apprentissage des langues et immersion culturelle : séjours éducatifs.

Les séjours peuvent également s'inscrire dans le prolongement des circuits thématiques dans une perspective d'intégration et de convergence des expériences offertes sur le territoire.

2.3 PROGRAMMATION : TERRITOIRE ET AMÉNAGEMENT

La programmation précédemment présentée se répartit dans l'ensemble des composantes structurelles du territoire, de façon à mettre en valeur les forces et les vocations de chacune. Les deux éléments fondamentaux de la programmation, le séjour et l'exploration, sont associés aux principaux pôles identifiés :

- Croissant « Mer, terre et monde » :
 - Trois-Pistoles et ses environs
 - Secteur Porc-Pic (Saint-Simon)
 - Embouchure de la rivière Trois-Pistoles (Notre-Dame-des-Neiges)
 - Rives et ressources du milieu hydrique de la rivière Trois-Pistoles (Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Éloi et Saint-Clément)
- Croissant « Terre et monde » :
 - Saint-Mathieu et TNO Lac-Boisbouscache (Saint-Médard)
 - Village Scott (Saint-Guy)
 - Lac Saint-Jean (Sainte-Rita)

- Zone centrale :
 - Saint-Mathieu, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Rita, Saint-Guy et Saint-Médard

Dans chacun de ces pôles, des infrastructures, existantes ou à développer, permettent de formaliser la programmation proposée.

Le plan des initiatives structurantes inséré plus loin montre, en lien avec la programmation, les principaux pôles d'activités ainsi qu'une esquisse d'aménagement pour le site du quai de Trois-Pistoles, carrefour d'accueil proposé. Cette esquisse d'aménagement veut montrer un exemple de design qui bonifierait le rayonnement et la mission du quai de Trois-Pistoles comme pôle d'accueil et d'orientation. Conformément aux composantes structurelles du territoire, la répartition des pôles d'activités s'établit, d'une part, dans l'axe de la rivière Trois-Pistoles et du littoral maritime, faisant en sorte de relier, tant pour le séjour que pour l'exploration, Saint-Clément à Porc-Pic en passant par Trois-Pistoles. D'autre part, l'axe TNO Lac-Boisbouscache, Saint-Guy et Sainte-Rita regroupe des initiatives de villégiature associées à une récréation de plein air en milieu lacustre ou terrestre.

2.3.1 CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

Comme présenté dans un chapitre précédent, le croissant « Mer, terre et monde » réunit les attraits du littoral maritime, dans l'axe est-ouest, et les milieux riverains de la rivière Trois-Pistoles, qui pénètre dans le sud de la MRC. Ce croissant s'avère stratégiquement situé dans l'axe des principales voies de déplacement, tout en offrant une vitrine exceptionnelle sur les fondements du positionnement touristique des Basques. À cet égard, il est tout indiqué d'y localiser des pôles majeurs d'accueil et de séjour, et des infrastructures récréatives d'intérêt interreliées, de façon à consacrer la mise en valeur du littoral maritime et de la rivière Trois-Pistoles :

1. Mise en valeur du littoral maritime :

- Redéveloppement du secteur du quai de Trois-Pistoles, de première importance, qui deviendrait « Le carrefour d'accueil mer, terre et monde », soit : un espace d'accueil, de services et d'orientation des visiteurs, connecté à l'ensemble des réseaux; un espace porteur d'une image de marque forte, comparable à Étang-du-Nord, Bouctouche, Cavendish, Bar Harbour ou Percé :
 - Dans le cadre du projet, cet espace, qui comprend les quais, les espaces publics et le PABA, constituerait le lieu d'accueil, de services et d'orientation des visiteurs.
 - Toutes les voies de circulation du territoire passent, arrivent ou partent de cet endroit (routes carrossables, sentiers pédestres, cyclables, de motoneige, de quad ou nautiques, traversier, train).
 - L'aménagement du secteur permettrait une mise en valeur optimale de l'ambiance et du panorama accessibles à partir du lieu d'accueil.

- Des espaces dédiés à l'animation, aux artisans locaux et aux boutiques s'adressant aux touristes seraient réservés.
- L'endroit agirait comme le fer de lance de la destination et en établirait l'image de marque, tout en constituant le carrefour à partir duquel l'ensemble de la programmation du territoire serait articulé.
- Cette proposition suppose l'implantation d'un bureau d'accueil touristique dans le secteur du quai. Le PABA peut recevoir cette fonction importante d'accueil et d'orientation des visiteurs.
- Aménagement d'une station de villégiature en bord de mer (à proximité de la plage Morency), connectée au réseau de sentiers (pédestres, cyclables, skiabiles, de raquettes, de motoneige, nautiques et de quad), en prenant soin de préserver l'usage public permanent du site :
 - Cette proposition vise à réserver un espace de grande qualité en bord de mer, en vue de l'implantation d'un établissement de villégiature de niveau supérieur. Bien que la plage Morency ne soit pas le seul endroit où cela serait possible sur la rive du Saint-Laurent dans les Basques, tout autre endroit envisagé devrait présenter sensiblement les mêmes caractéristiques.
 - Le site d'implantation de cette station devra être raccordé à l'ensemble des voies de circulation passant par l'espace d'accueil du quai de Trois-Pistoles.
 - Cette proposition impliquerait possiblement une exclusion à la zone agricole permanente de certains terrains ou parties de terrains, et l'achat de propriétés privées.
- Consolidation ou développement des zones de villégiature privée en bord de mer (résidences secondaires, chalets privés et chalets locatifs) de Porc-Pic à Saint-Éloi :
 - L'occupation du territoire passe notamment par la villégiature privée. Le territoire des Basques est une destination de villégiature depuis plusieurs décennies. Le projet de développement se situe dans le prolongement de ce type d'occupation du territoire et encourage les promoteurs et les particuliers désireux de poursuivre dans cette avenue à s'y joindre.
 - À long terme, l'attrait distinctif du secteur Porc-Pic pourrait autoriser le développement d'un projet de villégiature commerciale de plus haute densité (type auberge de moyenne capacité) sur le territoire public intramunicipal (TPI), de façon à mettre en valeur les qualités uniques du site et accroître son accessibilité pour un marché élargi. Ce faisant, ce secteur se développerait comme le pôle structurant est du littoral maritime des Basques.
- Développement du secteur Porc-Pic, qui offre des possibilités de randonnée pédestre et cycliste, d'observation de phénomènes naturels, de la faune marine et de la flore ainsi

que d'expérimentation du « vertige mer-terre » (plan PARC Bas-Saint-Laurent), constituant un attrait exceptionnel. Le secteur Porc-Pic mérite les efforts de développement envisagés que ce soit par des activités qui s'y dérouleraient librement (sans encadrement spécifique) ou encadrées, et initiées par des organisations locales, qui accompagneraient le visiteur (interprétation, visites thématiques, expérience du vertige de la côte, etc.).

2. Mise en valeur de la rivière Trois-Pistoles et du littoral, jusqu'au cap Marteau

- Achèvement du parc linéaire de la rivière Trois-Pistoles :
 - Le corridor de la rivière Trois-Pistoles comprend plusieurs points d'intérêt qu'il serait important de mettre en valeur, autant par leur préservation que leur exploitation. Le plan, développé par la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent, constitue un point de départ pour définir les éléments prioritaires à mettre en valeur. Néanmoins, une attention devrait être portée à certains sites d'intérêt répartis le long de son parcours, comme à Saint-Clément (rivière Sénescoupé), au pont des Trois-Roches à Saint-Jean-de-Dieu, au site de l'ancienne centrale hydroélectrique, au saut McKenzie et à l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles.
 - Zone d'activités récréatives intensives :
Approfondir et aménager une zone d'activités récréatives intensives dans la section aval de la rivière Trois-Pistoles et à son embouchure, afin d'y développer des activités comme le nautisme léger, la pêche (embouchure), la randonnée pédestre, l'observation de phénomènes naturels (saut McKenzie), la découverte du patrimoine (industriel et autres) et des aménagements spécifiques (centrale hydroélectrique), etc.
 - Développement et promotion de produits récréatifs associés au cours d'eau (randonnée en canot, pêche, découverte des fossiles, patrimoine industriel, etc.)
- Littoral maritime jusqu'au cap Marteau :
Complétion et mise en valeur de l'ensemble des sentiers récréatifs dédiés, reliant la rivière Trois-Pistoles et le littoral maritime, et les zones de rayonnement : route Verte, route Bleue, route Brune, route Blanche, sentier National et autres sentiers aménagés. La section de la route Verte allant du saut McKenzie jusqu'au cap Marteau devrait être asphaltée et permettre la pratique du patin à roues alignées, de la bicyclette et de la randonnée pédestre.
- Développement des liens avec des attraits culturels existants ou à développer (moulin Harton et autres sites seigneuriaux) :
Cela implique que certains parcours existants devront être complétés de manière à finaliser les liens entre les zones de

rayonnement et les attraits du territoire des Basques ainsi qu'avec ceux hors MRC susceptibles d'alimenter la zone des Basques (parc national du Bic). De plus, d'autres sections de parcours devraient être ajoutées, de manière à créer des boucles qui, tout en mettant en valeur certaines communautés locales ou des attraits particuliers, contribueraient à créer des circuits intérieurs aptes à conserver le visiteur sur le territoire et à prolonger son séjour.

2.3.2 CROISSANT « TERRE ET MONDE »

La découverte des attraits et des potentiels de ce croissant passe par une combinaison du séjour et l'exploration au moyen des différents réseaux et des initiatives du milieu. Au même titre que pour le littoral maritime, elle s'appuie en priorité sur le développement de l'expérience de séjour :

- L'intégration de la station de villégiature écologique prévue au Village Scott :
 - Le développement du potentiel de villégiature du Village Scott dans la réserve faunique Duchénier, pour lequel le gestionnaire du territoire est actuellement impliqué dans la réalisation, s'inscrit harmonieusement dans l'axe de développement préconisé pour les Basques. Le Village Scott pourrait contribuer, en phase de planification et de réalisation, à la promotion du projet et, en phase d'exploitation, à la promotion de la destination auprès des clientèles potentielles.
- Le développement et la consolidation des zones de villégiature commerciale en bord de lac (chalets privés, chalets locatifs, campings en bordure de lacs et de sentiers) ou en zone de villégiature comme le mont Saint-Mathieu :
 - Ces zones de villégiature lacustre visent spécifiquement les clientèles familiales ou de groupe à la recherche d'un site de villégiature comme point de départ à des activités récréatives sur l'eau (pêche, nautisme léger, etc.) ou à une expérience écotouristique en milieu terrestre. Dans cette optique, les lacs situés sur les terres publiques, y compris le TNO Lac-Boisbouscache (Club Appalaches) et les terrains publics situés autour du lac Saint-Jean, devraient faire partie d'une stratégie de mise en valeur, en association avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNFQ) et des partenaires du milieu, afin qu'ils contribuent plus significativement au développement des vocations « villégiature » et « écotourisme » de ce croissant.

Dans le cas du TNO Lac-Boisbouscache, en excluant la problématique des droits exclusifs existants, 7 plans d'eau ayant plus de 20 ha de superficie pourraient accueillir des unités de villégiature, soit le lac Boisbouscache, le lac des Îles, l'étang de la Boisbouscache, le Grand lac Neigette, le lac Long, le lac à la Truite et le lac Rimouski. Dans un premier temps, une

soixantaine de chalets locatifs pourraient y être envisagés au total sur les rives de ces plans d'eau, pour des séjours de chasse, pêche ou écotourisme. De cette façon, le TNO et le Village Scott formeraient, dans le secteur est du territoire, un pôle structurant de villégiature en milieu naturel, susceptible de générer des revenus tant en droits fonciers qu'en exploitation des séjours.

- Sur le site géré par la Corporation de gestion du parc du Mont-Saint-Mathieu, les initiatives de développement, entre autres, du potentiel de séjour, par la création de lots de villégiature en bas de pente, devraient être appuyées.
- Dans le cas des lacs situés sur les terres du domaine privé, d'autres scénarios d'intégration, comme à partir de politiques d'exploitation des ressources, d'avantages liés au réseautage, des services offerts, du design des infrastructures ou du bâti, etc., pourraient être envisagés.
- La mise sur pied d'une banque de chalets et de maisons mis en location par une centrale de promotion et de réservations :
 - La Commission touristique des Basques mettrait à la disposition des propriétaires de chalets et de résidences souhaitant louer leur propriété, un service de réservation et de location. Une banque d'unités locatives pourrait être constituée, promue et gérée par la Corporation, sur la base de protocoles d'ententes entre elle et les propriétaires. Par cette opération, la stratégie de développement contribuerait de manière significative et tangible au maintien du parc immobilier rural.
 - Pour les inscrits à la banque, la Corporation préciserait des critères de qualité de produit et pourrait définir des standards en matière de design et d'aménagement, afin de promouvoir la mise aux normes des unités d'hébergement.
- Le développement des séjours agrotouristiques, en collaboration avec la population concernée par ces secteurs d'activités.
- La promotion des circuits ruraux et des réseaux de sentiers quatre-saisons :
 - Chaque municipalité du territoire contient des particularités qu'il serait utile et nécessaire de mettre en valeur pour stimuler les déplacements touristiques sur l'ensemble du territoire basque, à partir de diverses thématiques. Le fait de promouvoir l'aménagement de boucles de sentiers dédiés et d'itinéraires reliant les communautés locales permettra cette mise en valeur de la ruralité, des paysages et du patrimoine local.
- La promotion des activités consommatrices et non consommatrices de la faune.

2.3.3 ZONE CENTRALE

La zone centrale correspond à « l'ancrage terroir » des Basques. Dans cette perspective, la programmation misera, pour l'aspect séjour, sur le

développement de l'hébergement en milieu rural, par exemple chez l'habitant ou l'artisan. De plus, les réseaux hivernaux existants pour la motoneige et le quad permettront de positionner avantageusement ce secteur pour les activités récréatives motorisées durant la saison hivernale. Enfin, les ressources forestières et fauniques apporteront un volet complémentaire différent des autres secteurs :

- Le développement et le maillage des initiatives d'hébergement à la ferme ou chez l'artisan, localisées principalement sur le territoire central, de façon à approfondir les vocations agrotouristiques et la capacité d'accueil pour ce type de séjour.
- L'intégration et la promotion des réseaux récréatifs hivernaux et les liaisons avec les initiatives d'hébergement.
- Le développement ou la mise à profit des réseaux existants, pour mettre sur pied des circuits thématiques, comme un circuit de paysage panoramique et rural, accessible quatre-saisons (favorisant les liens entre les communautés).
- La promotion des activités consommatrices et non consommatrices de la faune.

2.4 PRINCIPALES INTERVENTIONS EN AMÉNAGEMENT

Le prochain tableau présente le sommaire des actions impliquant directement la Commission dans la mise en oeuvre des interventions d'aménagement proposées, qui visent surtout à améliorer les ressources communes d'exploration et de séjour dans les constituantes du territoire des Basques. Ces interventions requièrent un leadership entrepreneurial en parallèle avec les actions de support proactif, qui devront être accordées aux autres projets des partenaires privés ou publics dans le cadre de leurs démarches (ex. station touristique Morency).

TABLEAU 2
SYNTHÈSE DES INITIATIVES EN AMÉNAGEMENT

PROJETS	ACTIONS	IMPLICATIONS
1 Compléter une piste cyclable en bord de mer, si possible entre le cap Marteau et le sault McKenzie	1 Asphalter des sections (6 km) et marquer la chaussée (20 à 25 km) 2 Relier le site de la station touristique Morency au bout de la rue de la Grève par le chemin de la Plage (0,3 km) 3 Relier la grève de Fatima au quai de Trois-Pistoles, près de la mer, en passant au nord des étangs aérés (2,5 km) (piste multifonctionnelle)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier les alternatives aux tracés ▪ Rattacher aux points d'observation panoramique ▪ Achat de terrains, servitude ou entente ▪ Partenariat et financement ▪ Aménagement et gestion

TABLEAU 2 (suite)
SYNTHÈSE DES INITIATIVES EN AMÉNAGEMENT

PROJETS	ACTIONS	IMPLICATIONS
2 Aménager un sentier pédestre près de la mer ou avec vue sur la mer (sentier National)	<ol style="list-style-type: none"> 1 Aménager un sentier de résurgences au Porc-Pic : escalier et terrasse d'observation au-dessus du littoral (200 m) Réseau de sentier du PARC Bas Saint-Laurent 2 Développer un tronçon sur les caps en bord de mer, entre la grève Fatima, le cap Marteau et Saint-Simon (13 km environ) (utiliser le tronçon de la route Verte en site propre, si possible) 3 Relier la grève de Fatima au quai de Trois-Pistoles, dans le prolongement du chemin des Islets jusqu'au site du PABA, en passant au nord des étangs aérés (2,5 km, piste multifonctionnelle) 4 Relier le quai de Trois-Pistoles à l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles, en utilisant les terrains publics du camping et de la future station touristique et le dessus des lignes de crête avec vue sur la mer (5 km) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aire d'accueil Porc-Pic (stationnement et toilette) ▪ Étudier le tracé ▪ Rattacher au réseau d'observation et aux refuges ▪ Achat de terrains, servitude ou entente ▪ Partenariat et financement ▪ Aménagement et gestion
3 Aménager un réseau de points d'observation panoramique, historiques ou scientifiques près de la mer et de la rivière Trois-Pistoles	<ol style="list-style-type: none"> 1 Mettre en place 4 refuges rustiques le long du sentier pédestre (10 km) : <ul style="list-style-type: none"> - Secteur moulin Beaulieu - Secteur pont des Trois-Roches - Secteur cap Marteau - Secteur Porc-Pic 2 Mettre en place un réseau d'observation (panorama, nature et histoire) près de l'eau <ul style="list-style-type: none"> - Secteur Sénescoupé/moulin Beaulieu - Ancienne centrale hydroélectrique - Passerelle des Basques - Sault McKenzie (barrage au fil de l'eau) - Embouchure Trois-Pistoles - Station touristique Morency - Quai Trois-Pistoles/camping - Grève de Fatima - Cap Marteau/Cap à l'Aigle - Porc-Pic 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser le site et les attraits ▪ Priorité aux terrains publics ▪ Sur le réseau du sentier National en priorité ▪ Rattacher le sentier pédestre et la piste cyclable ▪ Achat de terrains, servitude ou entente ▪ Partenariat et financement ▪ Design et construction
4 Aménager un tracé de ski de fond à partir de la station touristique	<ol style="list-style-type: none"> 1 Mettre en place une boucle d'environ 10 km, située approximativement entre l'extrémité est de la rue de la Grève et le PABA, en longeant la ligne de crête et la végétation, avec des percées visuelles sur la mer (utiliser le tracé du sentier pédestre) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier le tracé ▪ Achat de terrains, servitude ou entente ▪ Partenariat et financement ▪ Aménagement et gestion

TABLEAU 2 (suite)
SYNTHÈSE DES INITIATIVES EN AMÉNAGEMENT

PROJETS	ACTIONS	IMPLICATIONS
5 Réaménager le quai de Trois-Pistoles	<ol style="list-style-type: none"> 1 Repenser l'occupation et la mise en valeur du quai en intégrant des attraits et services saisonniers et un design d'intérêt (détails plus loin) 2 Analyser le lien entre le PABA et le quai 3 Intégrer un bureau d'accueil touristique (BAT) sur le site du PABA 4 Relier le quai aux réseaux récréatifs 5 Piste multifonctionnelle en bord de mer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir les espaces de stationnement nécessaires en retrait, pour éviter la congestion ▪ Examiner la question des services publics (eau potable, eaux usées) ▪ Tenir compte du niveau des marées ▪ Obtenir les autorisations environnementales ▪ Impliquer les partenaires ▪ Financement
6 Développer le potentiel d'accueil du lac Saint-Jean	<ol style="list-style-type: none"> 1 Aménager un terrain de camping trois services de bonne capacité dans le secteur d'accueil existant (partie privée) 2 Restaurer l'ancien hôtel et construire une auberge (projet en planification) 3 Relier avec le réseau de piste cyclable sur route (7 km) 4 Autoriser la construction de chalets de villégiature sur le TPI (sous réserve de l'évaluation de la capacité de support du lac) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire amender le PRDTP du MRNFQ ▪ Mettre en place des infrastructures adéquates (eau, eaux usées, route) ▪ Obtenir les autorisations environnementales ▪ Partenariat local, financement et gestion
7 Appuyer le développement du potentiel récréotouristique du mont Saint-Mathieu visant une exploitation sur trois saisons	<ol style="list-style-type: none"> 1 Intégrer un circuit de ski de fond/raquette de niveau familial au centre de ski du mont Saint-Mathieu 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier les tracés
Communication et signalisation	<ol style="list-style-type: none"> 1 Concevoir un plan de communication comprenant la détermination d'une signature-cadre de la destination des Basques pour des séjours touristiques quatre-saisons, se déroulant dans des environnements variés et proposant des formules diversifiées d'hébergement et de programmation (<i>branding</i>) (logo, couleur, forme, etc.) 2 Concevoir un plan de signalisation mettant à profit cette signature-cadre et permettant d'orienter les visiteurs vers tous les lieux de villégiature et d'activités du territoire 3 Intégrer dans la signalisation les différentes composantes comme : <ul style="list-style-type: none"> - les sites d'hébergement identifiés selon les thématiques (maritime, lacustre, forestière, rurale, etc.) - les réseaux d'exploration (sentier National, route Verte, piste multifonctionnelle, route rurale, route Bleue, etc.) - les attraits et les activités (ex. site d'observation, point de vue, etc.) - les services (ex. bureau d'accueil touristique, location d'équipement, etc.) 	

D'autres propositions sont susceptibles d'impliquer les différents partenaires de la Commission, comme la mise en place de la station touristique Morency, qui exigera le prolongement des services publics avec des fonds publics ou financés, en tout ou en partie, par le promoteur.

Insérer Plan sites structurants d'intervention format 22X34 voir Denis

2.4.1 PÔLE D'ACCUEIL : QUAI DE TROIS-PISTOLES

Les interventions proposées pour le quai de Trois-Pistoles visent à créer un espace d'accueil structurant pour les visiteurs. En bordure du fleuve Saint-Laurent, la ville de Trois-Pistoles est stratégiquement située avec les principales voies de communication terrestre et maritime qui y convergent. Le quai de Trois-Pistoles est une infrastructure portuaire scindé en deux parties dont celle gérée par Transport Canada affectée au traversier Les Escoumins/Trois-Pistoles. La portion utilisée pour le cabotage est sous la responsabilité de Pêches et Océans Canada, Direction ports pour petits bateaux. Des pourparlers en vue de transférer cette partie du quai sont actuellement en cours entre la ville de Trois-Pistoles et ce ministère fédéral. Une corporation sans but lucratif administre les installations de nautisme de plaisance (quai flottant) rattachées à cette portion du quai.

Le concept de mise en valeur du séjour de villégiature sur le territoire des Basques doit pouvoir compter sur un pôle d'accueil central, attirant, avec des services à proximité et connecté aux principaux réseaux d'accès du territoire. Le quai de Trois-Pistoles rencontre ces prémisses. Actuellement, le quai demeure un lieu essentiellement de transit malgré l'attraction qu'il peut exercer tant sur les visiteurs que les résidents. Le concept propose d'accroître le rayonnement et le niveau d'activités du quai et de la rive à proximité comme site d'accueil des Basques.

Dans cette perspective, les terrains riverains situés entre le PABA et le quai; ce dernier devrait être réaménagé afin de mettre en valeur les potentiels d'animation et d'accueil du site. À long terme, ce couloir pourrait devenir un espace animé par des artisans, des artistes, de petits commerces et des aires de détente aménagées de chaque côté de la rue avec, près de l'eau, une promenade multifonctionnelle et d'interprétation reliant le PABA au quai. Les principales propositions de mise en valeur du site sont présentées dans les lignes qui suivent.

ACCUEIL ET ANIMATION

L'accueil et l'animation des visiteurs et résidents sur le site sont de première importance afin de rehausser son rayonnement, retenir les visiteurs, diffuser l'information sur les Basques et faire valoir les attraits et les hébergements possibles sur le territoire.

- Aménagement d'un bureau d'accueil et d'informations pour touristes près ou au PABA (services).
- Réalisation, près de l'actuel bâtiment voué aux services maritimes (compagnie de navigation des Basques), d'un pôle d'animation avec un café-restaurant-théâtre d'une capacité d'environ 100 personnes et d'autres aménagements publics (interprétation).
- Aménagement d'un élément signal comme pôle d'attraction sur le quai (ex. phare). Ce petit bâtiment en hauteur pourrait comprendre un centre d'animation et de services pour les pêcheurs locaux. Dans les différents espaces d'exposition du bâtiment, différentes thématiques reliées au milieu maritime et aux Basques pourraient être exploitées, comme le cabotage, les

phares et la navigation, les écosystèmes maritimes et littoraux, l'histoire des Basques.

- Bonification et renforcement des aménagements de détente existants à la jonction de l'accès au quai et au traversier.
- Réaffectation pour une vocation touristique, restauration et réaménagement de la rue du Parc à partir de l'intersection Jean-Rioux.

CIRCULATION DES VÉHICULES

La circulation des véhicules s'avère importante à maintenir dans ce couloir désigné, étant donné la présence du traversier, le transport des marchandises (cabotage), l'accès à la marina et au quai lui-même par les visiteurs.

- Maintien et aménagement dans l'emprise actuelle d'une route à chaussée unique de 7,5 m de largeur, à deux voies de circulation contiguës, dont la largeur de chaussée serait portée à 8,5 m à l'approche du quai. La route d'accès au traversier demeurerait telle qu'elle est.
- Maintien d'une voie de circulation de 5,5 m de largeur pour accéder au quai lui-même.
- Aménagement d'un stationnement pour les visiteurs (autobus et automobiles) dans le secteur du PABA, près du bureau d'accueil touristique proposé.

AMÉNAGEMENTS ANIMATION ET PROMENADE

Aménagement du côté du fleuve d'une nouvelle promenade avec mobilier urbain (ex. banc, éclairage, etc.). Celle-ci rejoindrait trois secteurs distincts aménagés en bordure du fleuve avec une programmation et différentes activités qui se complètent.

Intégration du côté ouest de la rue du Parc.

Côté est de la rue

1. Promenade aménagée à partir du PABA rejoignant le café-théâtre proposé et la jonction de la rue du Parc et du chemin du Havre.
 - Promenade de 3 m de largeur, entourée d'un aménagement paysager d'ambiance maritime.
 - Mobilier urbain, éclairage d'ambiance et panneaux d'interprétation répartis le long du parcours.
 - Reconfiguration et restauration de la berge.
 - Panneaux d'interprétation et espace public de détente pour petits groupes (tables et bancs).
2. Pôle d'animation et d'activités dans le secteur du café-théâtre
 - Ajout d'au moins deux terrasses-quais afin de permettre aux visiteurs d'être en contact avec l'eau et de se détendre en bordure du fleuve.
 - Aménagement d'une aire de pique-nique.
 - Aire de jeux pour enfants avec jeux psychomoteurs.

- Terrasse extérieure aménagée, attenante au café-théâtre, permettant d'accueillir et d'animer des groupes en soirée.
- Ajout de nouveaux modules d'interprétation autour des aménagements existants à l'entrée du quai et prolongement de l'espace d'interprétation par une promenade abritée (sentier en bois) face à la marina, avec perspective visuelle sur le village (type pergola).
- Installation d'éléments signalétiques pour créer une ambiance et informer les visiteurs sur les activités en cours au quai et dans le village.
- Éclairage d'ambiance complétant les aménagements.

3. Aménagement du quai

- Aboutissement de la promenade sur un espace vert en paliers de différents niveaux, débouchant sur un quai pour les pêcheurs.
- Lieu d'observation sur le fleuve et les îlets D'Amours, avec mobilier urbain et éclairage d'ambiance.

Côté ouest de la rue

4. Promenade des artisans et artistes

- Aménagements bâtis conçus pour répondre aux besoins des boutiques et des petits commerces de souvenirs, ateliers d'artisans ou d'artistes, hébergement en gîtes, etc.
- Ce côté de la rue prend un caractère plus urbain, avec un trottoir et des aménagements paysagers autour des boutiques.
- Des plantations et des aménagements paysagers soulignent et rehaussent le caractère de la rue, avec un éclairage d'ambiance entre le PABA et l'entrée du quai.

Réaménagement du secteur du quai de Trois-Pistoles, esquisse
Format 22X34 voir Denis

3. OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ

Cette section permet d'analyser la préfaisabilité technico-économique de l'orientation de développement proposée. Cette analyse s'avère préliminaire dans le cadre actuel d'avancement du projet. L'exercice permet de déterminer l'ordre de priorité des interventions nécessaires à la mise en valeur du caractère de destination de la MRC des Basques, pour les expériences de villégiature. La villégiature est l'une des 14 expériences touristiques prioritaires et promues par Tourisme Québec sur les marchés touristiques nationaux et internationaux. Les séjours de villégiature, comprenant le ski alpin ou le golf ou encore les congrès et réunions, sont les plus en demande, suivis des séjours comprenant des prestations de santé (spa, massages, etc.) et des séjours en bordure du fleuve Saint-Laurent ou de lac. C'est dans cette dernière catégorie que la MRC des Basques peut se qualifier avantageusement.

3.1 DESCRIPTION DES EXPÉRIENCES DE VILLÉGIATURE

Comme défini à la section 3.1, les expériences de villégiature conviennent les touristes à des séjours quatre-saisons d'agrément – et, à l'occasion, d'affaires – à la mer, à la campagne, à la montagne, en forêt ou près d'un plan d'eau, s'accompagnant d'activités récréatives et de détente. Les diverses expériences proposées font appel aux potentiels naturel (maritime, lacustre, faunique), culturel et humain du territoire. Ces expériences se déroulent à partir de divers lieux d'hébergement : station de villégiature en bord de mer, station de villégiature en bord de lac, camping, chalet locatif ou privé, et séjour itinérant, faisant appel à divers types ou lieux d'hébergements (cyclotourisme, longue randonnée, motoneige, quad).

3.2 MARCHÉ CIBLE

Le marché cible pour la MRC des Basques est composé de visiteurs provenant du Québec, du Canada et de l'étranger.

Le ministère du Tourisme a analysé la demande actuelle hors Québec pour les expériences de villégiature en 2007² :

- La clientèle hors Québec provient principalement des marchés limitrophes : Ontario, Nouvelle-Angleterre et Atlantique Centre.
- Mis à part quelques activités locomotives, comme le ski pour les Britanniques et la motoneige pour les Français, les marchés éloignés (Europe, Mexique et Japon) sont particulièrement friands (83 %) de l'expérience « Grandes villes ». On observe aussi, dans certains marchés européens, notamment la France, un intérêt pour des expériences mixtes (grandes villes, Saint-

² Source : *Le Québec de la villégiature. Plan intégré par expérience : diagnostic et orientations*, mai 2007, Tourisme Québec.

Laurent et villégiature) et des visites dans les régions du Québec.

Selon Statistiques Canada, en 2004, 5,3 % des visiteurs du Bas-Saint-Laurent provenaient des autres provinces canadiennes, 2,5 % des États-Unis et 3,8 % des autres pays.

Ce constat permet d'affirmer que le marché étranger pour la villégiature en milieu naturel dans les Basques est marginal et ne justifierait pas que des efforts considérables soient investis pour attirer cette clientèle. Cette prérogative n'empêche pas d'être présent dans les efforts de promotion consentis par Québec maritime, à tout le moins pour les séjours santé ou motoneige par exemple, pour autant que les promoteurs des stations touristiques du territoire désirent être présents sur ces marchés. Soulignons que les cinq régions touristiques associées dans le Québec maritime font des efforts importants de promotion sur les marchés touristiques internationaux du Québec.

Pour ce qui est de la distribution de la demande pour la villégiature dans les régions du Québec, les statistiques récentes sont malheureusement muettes parce que le nombre de visiteurs des régions naturelles dans les groupes interrogés était trop restreint pour soutirer des conclusions significatives. Notons que la durée des séjours est en constante augmentation (2,8 nuitées en moyenne en 2005) dans le Bas-Saint-Laurent, confirmant ainsi un accroissement de la demande pour la villégiature en milieu naturel.

Pour sa part, le marché intérieur (québécois au Québec) pour la villégiature dans les régions du Québec est de loin le plus important et le plus stable. Les Québécois représentaient 87,6 % des touristes en visite au Bas-Saint-Laurent en 2004 (Statistiques Canada). Avec l'évolution de la courbe démographique, il est prévisible que la demande pour les lieux de villégiature poursuivra sa croissance pendant encore au moins une bonne décennie. Cette évolution est clairement observable dans les Basques avec, en particulier, l'évolution des taux d'occupation des terrains de camping (augmentation de 10,6 % en 2006 pour les véhicules récréatifs (VR) dans les terrains de grande taille comme celui de Trois-Pistoles). Par ailleurs, la demande pour les chalets locatifs accuse également une nette augmentation, et la construction d'unités de villégiature en bord de mer va bon train. Tous ces éléments confirment l'intérêt à poursuivre les efforts pour attirer les villégiateurs sur le territoire et pour multiplier les formules d'accueil (faire plus que ce qui va bien...).

La demande potentielle (hors Québec)³ peut être résumée par les grandes lignes suivantes :

- 12,6 % des voyageurs canadiens et 13 % des voyageurs américains feraient partie du segment des « mordus de centres de villégiature ». Il s'agit d'une clientèle disposant de revenus et d'un niveau d'éducation plus élevés que la moyenne des

³ Source : *Le Québec de la villégiature. Plan intégré par expérience : diagnostic et orientations*, mai 2007, Tourisme Québec

voyageurs nord-américains, et qui s'intéresse à une grande variété d'activités (plein air, culture et divertissements).

- 26 % des Canadiens faisant partie du segment des « voyageurs adeptes de stations de ski ou de montagnes, en hiver » résident en Ontario. Aux États-Unis, plus de 20 % des voyageurs de ce segment proviennent des marchés primaires de la Nouvelle-Angleterre et de l'Atlantique Centre.
- 35 % des Canadiens appartenant au segment des « voyageurs adeptes de lieux de villégiature au bord d'un lac, en été » résident en Ontario. Par ailleurs, 20 % des voyageurs américains de ce segment proviennent de la Nouvelle-Angleterre et de l'Atlantique Centre. Ils participent aussi à des activités culturelles (visites de musées, de galeries d'art et de jardins zoologiques) et apprécient les sorties dans des cafés-terrasses locaux et dans des restaurants de cuisine locale. Ces voyageurs seraient davantage portés vers de courtes excursions de vélo, à partir d'un lieu de séjour fixe, que vers des circuits de cyclotourisme. Enfin, les activités de tourisme d'aventure et d'écotourisme les plus pratiquées en voyage par ce segment sont liées en particulier à la randonnée pédestre en pleine nature et à l'observation (faune et flore).

Selon l'*Enquête sur les activités et les préférences en matière de voyages* (EAPV) de 2001⁴, il existait à cette date un marché de 374 655 Ontariens réalisant de courtes excursions de motoneige dans le cadre de leurs voyages, ce qui représente 33,4 % du marché canadien. Aux États-Unis, près de la moitié de ce segment (48 %) se retrouve dans les États de la Nouvelle-Angleterre, de l'Atlantique Centre et du Centre Ouest. De plus, une étude récente du ministère du Tourisme du Québec⁵ montre que le nombre d'adeptes récréotouristiques de la motoneige sur les marchés hors Québec connaîtra une « légère augmentation » au cours des cinq prochaines années. La popularité croissante sur le marché européen, notamment en France, des séjours hivernaux multi-activités de courtes durées se manifesterait au détriment de ceux de longue durée axés essentiellement sur la motoneige. Il s'agit d'une tendance favorable à l'expérience de villégiature. Dans le cas des activités de plein air, qui, par extension, peuvent être associées à l'expérience de villégiature, les choix du touriste américain seront dictés d'abord par la destination, les activités offertes, la durée du voyage, le budget, le type d'hébergement et le mode de transport. Le Village Scott, une station en bord de mer, comme celle proposée par la présente étude à la plage Morency, et d'autres établissements d'hébergement, de type auberge par exemple, pourraient tirer avantage de cette tendance.

Le secteur des spas gagne un nombre croissant d'adeptes réalisant des séjours consacrés aux soins et au mieux-être ou qui intègrent ce type d'activité, dans le cadre d'un voyage. En 2005, la taille du marché touristique des adeptes du spa était évaluée à 1,8 million de Canadiens et à 20,6 millions d'Américains (EAPV). Le centre de villégiature/hôtel

⁴ Statistiques Canada. *Enquête sur les activités et les préférences en matière de voyages*, 2001.

⁵ Source : *Étude prospective sur la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec*, ministère du Tourisme du Québec, décembre 2005.

est de loin le type d'établissement le plus recherché par ce segment, lors d'un voyage comprenant un séjour dans un spa. Précisons toutefois que les plus récentes analyses du secteur montrent que, à l'échelle canadienne, l'offre croît plus rapidement que la demande dans le secteur des spas de villégiature et d'hôtel. Un éventuel promoteur d'une station touristique en bord de mer devrait certainement considérer ce type d'expérience dans son projet.

Pour l'expérience de villégiature, le marché du tourisme d'affaires concerne principalement le segment des congrès et réunions du secteur des entreprises ainsi que le segment des voyages de motivation. Sur le marché hors Québec, les potentiels pour les congrès et réunions, qui concernent surtout les stations touristiques, les hôtels de villégiature et quelques pourvoiries, correspondent au marché des entreprises de l'Ontario et des États du nord-est américain. Pour le marché des réunions d'affaires en milieu de villégiature, il est intéressant de noter que 80 % des entreprises canadiennes intègrent parfois ou toujours une portion golf à leurs réunions, congrès ou voyages de motivation. Dans le cas précis des voyages de motivation, l'expérience de villégiature serait en mesure d'intéresser une clientèle venant tant des États-Unis, du Mexique et de la France que du Royaume-Uni.

Sur le territoire des Basques, les séjours réunions/sessions de travail/congrès de petite taille pourraient être accessibles à d'éventuelles stations de villégiature. Notons toutefois qu'il s'agit d'un marché hautement compétitif et que ces expériences devraient être considérées comme complémentaires pour la destination des Basques.

3.3 COUPLES PRODUIT/MARCHÉ

Le tableau suivant met en évidence les constats effectués sur les marchés touristiques potentiellement porteurs pour la villégiature dans les Basques, et permet d'identifier les cibles de marchés qui mériteront des efforts de vente de la part des entreprises touristiques locales. Ainsi, le Québec est sans contredit le marché primaire pour la majorité des expériences offertes et, selon les saisons, les visiteurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger peuvent représenter des cibles secondaires et complémentaires ou tertiaires.

TABLEAU 3
COUPLES PRODUITS/MARCHÉS POUR LES SÉJOURS TOURISTIQUES DANS LES BASQUES

MARCHÉ PRODUIT	QUÉBEC, CHAUDIÈRE- APPALACHES	NOUVEAU- BRUNSWICK, NOUVELLE- ANGLETERRE	CŒUR-DU- QUÉBEC, MONTRÉAL, MONTÉRÉGIE	TOURISTES EUROPÉENS ET AUTRES
Villégiature en station de bord de mer	Marché primaire quatre-saisons	Marché secondaire	Marché primaire estival	Marché secondaire
Villégiature en station en bord de lac	Marché primaire quatre-saisons	Marché secondaire quatre-saisons	Marché primaire estival	Marché secondaire
Villégiature privée	Marché primaire quatre-saisons	Marché secondaire quatre-saisons	Marché secondaire	n. a.
Villégiature en chalet locatif	Marché secondaire	Marché secondaire	Marché primaire estival	Marché tertiaire
Villégiature en camping	Marché primaire pour saisonniers	Marché secondaire estival	Marché primaire estival	Marché tertiaire
Séjour itinérant	Marché secondaire	Marché secondaire	Marché primaire estival	Marché secondaire

Rappelons que les séjours de villégiature peuvent combiner ou inclure les expériences d'exploration du territoire et les activités culturelles (incluant les séjours d'apprentissage).

4. PRÉFAISABILITÉ TECHNIQUE

Le chapitre « Programmation : territoire et aménagement » présente, pour chaque portion du territoire, les diverses interventions proposées. Parmi les acteurs clés concernés par leur réalisation, certains ont une fonction d'instigateur, d'autres sont des partenaires importants, parfois essentiels à la réalisation des actions proposées, alors que les maîtres d'œuvre ont la responsabilité ultime de l'exécution et de la gestion des actions. Les tableaux suivants reprennent ces propositions en identifiant les partenaires, les instigateurs et les maîtres d'œuvre qui pourraient porter leur mise en œuvre.

Les instigateurs sont les organisations ou personnes qui ont la mission ou un intérêt à ce qu'une action soit entreprise. Il n'est donc pas surprenant que ce rôle relève des organismes de développement économique, des corporations municipales directement concernées par une action particulière, des clubs d'utilisateurs qui en bénéficient ou d'éventuels promoteurs privés qui ont des attentes de rentabilité.

Les partenaires sont, pour leur part, les organisations publiques, parapubliques et communautaires qui peuvent assister les maîtres d'œuvre dans l'exécution des actions proposées ou faciliter la réalisation des projets. Cette assistance peut être technique, financière ou politique (représentation, concertation, animation).

Les maîtres d'œuvre sont les organisations (communautaires ou publiques), les individus ou les entreprises qui assument l'exécution et la gestion des actions.

TABEAU 4
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Séjour	Station de villégiature de la plage Morency (ou autre site comparable)	Plage, parc public, sentiers (route Verte, sentier pédestre, de motoneige, route Bleue)	Réserver l'espace (exclusion d'une parcelle de terrain de la zone agricole) Examiner la desserte en services publics Recruter un promoteur pour la station touristique (viser 60 unités et plus) Raccorder le site à l'ensemble des réseaux de déplacement sur le territoire	Municipalité d'accueil du projet Municipalité d'accueil du projet CLD/SADC	MRC, CTB MRC, CTB Municipalité d'accueil du projet, CTB	Municipalité d'accueil du projet Municipalité d'accueil du projet CLC/SADC
	Séjours d'apprentissage	Académie des langues de Trois-Pistoles	Accompagner le promoteur dans ses démarches de réalisation Implanter la station touristique	MRC Commission touristique des Basques* (CTB) CLD/SADC Privé	CTB/CLD/SADC/ Municipalité d'accueil du projet, clubs d'usagers CTB/municipalité d'accueil du projet Municipalité d'accueil du projet	MRC Privé Promoteur privé
	Séjour chez l'habitant en village d'accueil Accueil familial	Village d'accueil Saint-Clément Réseau d'accueil pour séjours linguistiques	Aider le promoteur et ses partenaires à développer le marché du tourisme d'apprentissage Assister les promoteurs du village d'accueil dans le recrutement de lieux d'hébergement et la promotion Appuyer l'Académie des langues dans ses efforts de développement et de promotion de séjours d'apprentissage avec accueil en milieu familial	Académie Village d'accueil Académie des langues	CTB/CLD/SADC CLD/CTB/SADC CLD/SADC/CTB	Académie Village d'accueil Académie des langues

TABLEAU 4 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Séjour (suite)	Villégiature privée ou commerciale	Chalets privés ou locatifs sur la côte (avec accès aux berges ou vue sur la mer)	Accueillir et accompagner les promoteurs et les projets Harmoniser la réglementation d'urbanisme s'il y a lieu	MRC	CLD/SADC/CTB	Promoteurs privés
		Provision à long terme pour une villégiature commerciale de plus haute densité dans le TPI de Porc-Pic	Centraliser l'offre de chalets et maisons locatifs et en faire la promotion et la gestion (à commission)	CLD	CTB	CLD
			Aider à la mise aux normes des chalets membres tout en précisant les éléments de signature	CLD	CTB	Promoteurs privés
Exploration	Séjours en camping	3 terrains en bord de mer, 4 terrains en bord de lac et 1 en milieu municipal	Appuyer les efforts de développement des terrains existants	CLD/SADC	CTB	Promoteurs privés et corporatifs
		Pistes cyclables	Asphalter le sentier entre le cap Marteau et le saut McKenzie, en prenant soin de mettre en valeur les sites d'intérêt panoramique et historique sur le parcours	MRC	CLD/SADC/CTB Municipalités Notre-Dame-des-Neiges et Trois-Pistoles	MRC
		Parcours ruraux	Développer une thématique pour chaque parcours rural : agrotourisme et artisans, histoire et paysages	CLD	CLD/SADC/CTB Municipalités	CLD, entreprises privées

TABLEAU 4 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Exploration (suite)	Sentier national	Tronçon Dégelis-Trois-Pistoles-Parc national du Bic	<p>Entreprendre les démarches pour compléter l'aménagement du tronçon vers le parc national du Bic, en prenant soin d'exploiter le potentiel panoramique du secteur Cap Marteau-Bic et le bord de mer</p> <p>Poursuivre les efforts pour négocier des droits de passage en bordure de la rivière (Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément) et en bord de mer</p> <p>Entretien et les parcours de manière exemplaire</p> <p>Implanter des refuges (4) aux 10 km</p> <p>Susciter l'émergence de clubs d'usagers</p>	Corporation du sentier National	MRC/CTB/MRC Rimouski-Neigette	Corporation du sentier National
	Sentiers pédestres	Sentiers à Porc-Pic	<p>Aménager le réseau de sentiers prévus au Porc-Pic. Aménager un sentier d'observation et d'interprétation des résurgences du ruisseau Porc-Pic ainsi qu'un ensemble d'escaliers et de terrasses-belvédères dans la partie aval (dernier saut et bord de mer) jusqu'au dernier saut du Porc-Pic avant le littoral</p>	MRC/CTB	MRC/CLD/SADC /CTB MRC/CLD/SADC /CTB CLD	Corporation du sentier National Corporation du sentier National Corporation du sentier National Corporation du sentier National CTB

TABLEAU 4 (suite)
 SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
 DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Exploration (suite)	Sentiers pédestres (suite)	Tronçon Sénescoupé et Boucle du sommet à St-Clément,	Mettre en valeur les sites d'intérêt panoramique et historique sur le parcours (Porc-Pic-Cap Marteau). Entretien le parcours de manière exemplaire	MRC/CTB	CLD/SADC/	CTB
	Randonnée hivernale	Sentiers de ski de randonnée et de raquettes à Trois-Pistoles	Prolonger les sentiers vers la rivière Trois-Pistoles jusqu'au saut McKenzie, en exploitant de manière optimale le couvert forestier et les percées visuelles (viser entre 15 et 20 km de sentiers skiabiles et 5 km de piste de raquettes)	MRC	CLD/SADC/CTB Municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et Trois-Pistoles	CDE Saint-Clément (idéalement un club d'usagers)
	Route Bleue	Points de chute à la plage Morency, au quai municipal et à l'île aux Basques	Encourager le développement d'un réseau de sentiers au Village Scott lorsque la station touristique quatre-saisons verra le jour	Réserve faunique Duchénier	CLD/SADC Municipalité Saint-Guy	Réserve faunique Duchénier
	Réseau cyclable	La route Verte Des itinéraires ruraux	Accompagner la Coop de kayaks des îles ou toute organisation comparable dans ses efforts de promotion Renforcer les liens avec le parc marin	Coop de kayaks des îles	CLD/SADC/CTB	Corporation de la Route Bleue du Bas-Saint-Laurent Société Provancher
			Favoriser l'émergence d'un réseau d'hébergement portant la bannière <i>Bienvenue aux cyclistes</i> dans les municipalités riveraines	CLD	SADC/CTB	Promoteurs privés

TABLEAU 4 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Exploration (suite)	Réseau cyclable (suite)	La route Verte Des itinéraires ruraux	Signaliser et baliser les itinéraires en reliant des sites panoramiques et culturels phares du territoire	MRC	CTB/ Municipalités riveraines/Privé	MRC
	Réseau de sentiers de motoneige	Réseau bien développé, avec accès au Motel Trois-Pistoles, à la Ville, à Saint-Simon, Sainte-Françoise, Saint-Clément, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Médard, Saint-Mathieu, Sainte-Rita, Village Scott	Soutenir les efforts des clubs d'usagers pour pérenniser leur réseau Faciliter les contacts entre les motoneigistes et les communautés locales	CLD CLD	CTB Municipalités riveraines	Clubs d'usagers Clubs d'usagers
	Réseau de sentiers de quad	Réseau peu développé (secteur ouest seulement)	Raccorder tout station touristique et secteur de villégiature au réseau Soutenir les efforts des clubs d'usagers pour développer et pérenniser leur réseau en prenant soin d'assurer une compatibilité harmonieuse des activités Favoriser le raccordement des services locaux au réseau	Promoteurs privés CLD	Municipalités d'accueil des stations Municipalités riveraines	Clubs d'usagers Clubs d'usagers
	Réseau routier	Itinéraire de découverte (ballades dans les environs, ATR)	Proposer des itinéraires thématiques (ruralité, producteurs artisans, paysages, vie seigneuriale) en partance du BAT ou des stations touristiques	CLD	Municipalités d'accueil, sites mis en valeur et gestionnaires de ces sites/CTB	CLD

TABLEAU 4 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « MER, TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Information/ Accueil	Secteur du quai de Trois-Pistoles	Quai, PABA, stationnements, gare fluviale, trottoirs et terrasses	Mise en valeur du secteur grâce à des aménagements favorisant les déplacements à pied, l'observation, la détente, la découverte des produits locaux, l'animation Implanter le bureau d'accueil touristique (BAT) dans ce secteur (au PABA ou à la gare fluviale)	MRC/CLD MRC/CLD	SADC/CTB CTB, Ville de Trois-Pistoles/ ATR	MRC CLD/CTB

* Commission touristique des Basques (CTB) : appellation temporaire de l'organisme de gestion et de promotion touristique des Basques.

TABLEAU 5
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Séjour	Station de villégiature Village Scott	Hébergement en chalet, quais, routes d'accès, sentiers récréatifs, réseau de lacs accessibles	S'impliquer avec les administrateurs du Territoire populaire Chénier dans leur projet de développement d'une station de villégiature écologique Voir à ce que les clubs d'usagers, particulièrement de motoneige et quad, signent des ententes avec le Village Scott	Réserve faunique Duchénier Réserve faunique Duchénier	CLD/SADC/CTB CLD/SADC/CTB	Réserve faunique Duchénier Réserve faunique Duchénier
	Villégiature privée et commerciale	Lac Saint-Jean	Accompagner les promoteurs locaux dans leurs efforts de développement pour améliorer la qualité de leur produit	CLD/Promoteur privé	CTB	Promoteur privé

TABLEAU 5 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Séjour (suite)	Villégiature privée et commerciale (suite)	Lac Saint-Jean (suite)	Soutenir les promoteurs du développement d'un terrain de camping (3 services), construction de 4 chalets, restauration de l'ancien hôtel et construction d'une auberge sur les terres privées en bordure de lac (sous réserve d'une analyse de la capacité de support du lac) Réaliser les aménagements récréatifs sur le site d'accueil de lac Saint-Jean	Promoteur privé	Municipalités riveraines et MRC	Promoteur actuel
		Lac Saint-Mathieu	Encourager tout projet de consolidation du secteur plage/hôtel/camping et le développement du potentiel de villégiature avec la montagne. Soutenir les projets d'expansion de la Corporation de gestion du parc du Mont-Saint-Mathieu	Escapade nature basque Parc du Mont-Saint-Mathieu	Municipalités riveraines et MRC CLD/SADC/CTB	Escapade nature basque, en collaboration avec le promoteur privé Parc du Mont-Saint-Mathieu
		Lacs sur les terres publiques (TNO Lac-Boisbouscache)	Participer à la lutte contre l'algue bleue Intensifier les efforts pour que le gouvernement récupère les droits de chasse et de pêche et que les pouvoirs de gestion du territoire soient transférés à la MRC des Basques	MRC MRC	Municipalité et Environnement Québec Clubs d'usagers et municipalités riveraines	Environnement Québec Gouvernement du Québec

TABLEAU 5 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Séjour (suite)	Villégiature privée et commerciale (suite)	Lacs sur les terres publiques (TNO Lac-Boisbouscache) (suite)	Intégrer le potentiel de développement de la villégiature et d'une pourvoirie à droits non exclusifs sur le TNO dans le PDRTP	MRC	À identifier	À identifier
		Lacs sur les terres privées	Susciter le développement de toute forme de villégiature privée en accord avec les principes de développement durable	SER des Basques	CLD/SADC	SER des Basques
	Séjour agrotouristique	Entreprises existantes sur le territoire	Favoriser l'émergence de promoteurs de séjours à la ferme et soutenir les efforts de promotion de séjours agrotouristiques	CLD/CTB	SADC	Promoteurs privés
Exploration	Sentiers de motoneige	Réseau existant bien développé	Soutenir les efforts des clubs d'utilisateurs pour pérenniser leur réseau	CLD	CTB/ Municipalités riveraines	Clubs d'utilisateurs
			Faciliter les contacts entre les motoneigistes et les communautés locales	CLD	Municipalités riveraines	Clubs d'utilisateurs
		Réseau existant bien développé	Raccorder tout station touristique et secteur de villégiature au réseau	Promoteurs privés	CLD et municipalités d'accueil	Clubs d'utilisateurs
	Quad	Pas de réseau dans ce secteur	Soutenir les clubs d'utilisateurs dans le développement et la pérennisation de leur réseau (valoriser les liens entre les communautés rurales)	CLD	Municipalités riveraines	Clubs d'utilisateurs
	Sentier et circuits hivernaux	Mont Saint-Mathieu	Appuyer la bonification (quantité et qualité) de l'offre récréative familiale (ski de fond, raquettes)	Parc du Mont-Saint-Mathieu	CLD/SADC/CTB	Parc du Mont-Saint-Mathieu

TABLEAU 5 (suite)
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
DANS LE CROISSANT « TERRE ET MONDE »

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPERATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Exploration (suite)	Chasse et pêche (en territoire organisé)	Réserve faunique Duchénier	Aider à diversifier les efforts de commercialisation et de développement du secteur du Village Scott	CLD	ATR	Réserve faunique Duchénier
		Terres publiques	Intensifier les efforts pour que le gouvernement du Québec récupère les droits publics de chasse et de pêche sur l'ensemble des terres publiques de la MRC et que leur gestion soit déléguée à la MRC	MRC	Clubs d'usagers et municipalités riveraines	Gouvernement du Québec
	Terres privées	Favoriser et soutenir toute initiative de regroupement destiné à permettre aux propriétaires de lots privés de retirer des bénéfices de l'exploitation de la faune sur leurs terres	SER des Basques	CLD/SADC	SER des Basques	

TABLEAU 6
SYNTHÈSE DES CONSTITUANTES, DES EFFORTS ET DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DANS LA ZONE CENTRALE

EXPÉRIENCE	COMPOSANTE	AMÉNAGEMENT ET OPÉRATEUR EXISTANT	EFFORT À PRÉVOIR	INSTIGATEUR	PARTENARIAT	MAÎTRE D'ŒUVRE
Séjour	Agrotouristique	Vignoble du lac, Corporation de bioproduits de Sainte-Rita	Favoriser et soutenir l'émergence et la promotion de lieux de séjours et d'activités agrotouristiques	CLD/SADC	CTB/ Municipalités d'accueil	Promoteurs privés
	Villégiature privée	Bien développée sur cette portion du territoire	Accueillir et soutenir les promoteurs et les projets Centraliser l'offre de chalets et maisons locatifs et en faire la promotion et la gestion (à commission)	MRC/Promoteurs privés CLD	CTB CTB	Promoteurs privés CLD ou CTB
	Campings et hôtel lac Saint-Mathieu	Services et programmation quatre-saisons	Soutenir les efforts de développement et de promotion de la destination quatre-saisons du lac Saint-Mathieu	MRC/Promoteur privé/Parc du Mont-Saint-Mathieu	CLD/SADC/ Municipalité de Saint-Mathieu	Promoteur privé et parc du Mont-Saint-Mathieu
Exploration	Sentiers de motoneige	Réseau existant bien développé	Accueillir et soutenir les promoteurs et les projets	CLD/Clubs d'utilisateur	Municipalités riveraines	Clubs d'usagers
	Quad	Réseau à développer	Soutenir les clubs d'usagers dans le développement et la pérennisation de leur réseau (valoriser les liens entre les communautés rurales)	CLD/Clubs d'usagers	Municipalités riveraines	Clubs d'usagers
	Réseau cyclable et découverte en véhicule motorisé	Itinéraires ruraux	Promotion, signalisation	CLD/ Municipalités riveraines	SADC/CTB	CLD, idéalement un club d'usagers
	Circuit panoramique et rural	Itinéraires ruraux	Thématiques à développer en favorisant la découverte des lieux de séjours potentiels	CLD	CTB/SADC	CLD
	Chasse, pêche et activités non consommatrices de la faune	Terres publiques et terres privées	Soutenir les efforts de mise en valeur et de gestion intégrée des habitats fauniques sur l'ensemble du territoire Soutenir toute initiative de regroupement destiné à permettre aux propriétaires de lots privés de retirer des bénéfices de l'exploitation de la faune sur leurs terres	CLD/Clubs d'usagers CLD/Clubs d'usagers	Gestionnaires des territoires fauniques Gestionnaires des territoires fauniques	Faune Faune

4.1 MODALITÉS DE GESTION

Ce chapitre aborde certains éléments concernant la structure et l'harmonisation de la gestion du territoire qu'il serait nécessaire d'entreprendre pour la mise en œuvre de la stratégie proposée.

4.1.1 STRUCTURE DE GESTION

La gestion du développement, de la promotion, de l'utilisation et de l'entretien des ressources touristiques communes du territoire des Basques doit relever d'une organisation dont c'est la mission. Cette organisation peut être une corporation de gestion pertinente, à la condition que l'ensemble des acteurs du tourisme local et régional puisse y participer. Des représentants des municipalités, des entreprises et des organismes récréotouristiques et communautaires à incidence touristique devraient faire partie de cette corporation. La gestion des affaires courantes de l'organisme devrait être assurée par un comité directeur, composé d'un nombre restreint d'administrateurs (5 ou 7), dont au moins un proviendrait du secteur communautaire, un du secteur municipal et un autre du secteur privé. Ces administrateurs devraient pouvoir compter sur une ressource permanente (directeur ou gérant, assisté d'une ressource au service de secrétariat-réservations) pour l'exécution et le suivi des opérations.

Quant à l'organisme initialement désigné, la Corporation du parc régional éclaté des Basques, une nouvelle appellation, Commission touristique des Basques, serait plus appropriée pour porter la mission et la stratégie proposées.

4.1.2 QUELQUES PARAMÈTRES D'HARMONISATION

La mise en œuvre exigera différentes initiatives de concertation et des mesures d'harmonisation sur le territoire concerné. Parmi celles-ci, certaines relèvent de la responsabilité de la MRC des Basques et des municipalités locales. Il est utile de rappeler que les municipalités, qui régissent l'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation sur leur territoire, doivent intégrer les dispositions minimales du schéma d'aménagement révisé en vigueur dans leurs réglementations d'urbanisme avec un certain délai prescrit par la loi.

4.1.2.1 ZONES INONDABLES

En premier lieu, hormis les dispositions minimales régissant différents aspects de l'aménagement du territoire, le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Basques comprend certaines dispositions voulant assurer la protection des ressources. Par exemple, un règlement de contrôle intérimaire (RCI n° 163), conforme à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement du Québec, détermine actuellement les activités pouvant être autorisées dans ces zones, entre autres, sur les terrains situés sous les cotes d'inondation 0-100 ans (entre 3,27 à 3,37 m pour le fleuve). Aucune dérogation au RCI n'est prévue être recevable dans la zone de grand courant

(0-20 ans)⁶. Advenant un projet d'aménagement s'insérant dans cette zone (réaménagement du secteur du quai de Trois-Pistoles, station touristique Morency), une modification au RCI pourrait être nécessaire afin de pouvoir autoriser sa réalisation. Par exemple, l'extension des services publics (égout, aqueduc) dans des zones actuellement non construites situées sous la cote de grand courant du fleuve (3,23 à 3,30 m d'élévation d'est en ouest), l'aménagement d'installations septiques conformes ou d'un équipement récréatif à aire fermée, nécessitant un remblai ou déblai, pourrait exiger une modification au RCI et une autorisation du gouvernement.

4.1.2.2 AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

Le schéma définit les affectations du sol possibles sur le territoire de la MRC, lesquelles définissent les utilisations du sol que les municipalités pourront autoriser dans leur réglementation. Le schéma accorde une affectation récréative au bord du fleuve et à certains autres sites reconnus à fort potentiel pour la villégiature, comme les contours du lac Saint-Mathieu et du lac Saint-Jean. Ce dernier est en grande partie entouré de TPI. À d'autres endroits, les affectations peuvent avoir des impacts limitatifs sur les utilisations du sol qui sont proposées. Les éléments suivants montrent les principales contraintes à cet égard :

- La mise en place des infrastructures et des projets devrait faire l'objet de la présentation du plan d'ensemble à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'éviter des interventions à la pièce qui risquent d'être moins recevables qu'un projet global soutenu par les organismes publics du milieu. À cet égard, les initiatives suivantes demandent d'être examinées :
 - Pour des terrains situés le long du chemin de la Plage (municipalité Notre-Dame-des-Neiges), l'établissement de la station touristique à la plage Morency pourrait exiger le dépôt à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'une demande d'exclusion à la zone agricole protégée. L'aire d'affectation agricole concernée est actuellement désignée A-NDN-2⁷.
 - L'utilisation à des fins récréatives de terrains situés au nord de la voie ferrée, entre le périmètre d'urbanisation de la Ville de Trois-Pistoles et l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles (Notre-Dame-des-Neiges), pourrait exiger le dépôt d'une demande d'utilisation autre qu'agricole auprès de la CPTAQ. Cette situation pourrait aussi s'appliquer aux terrains près du fleuve, situés le long de l'anse des Riou et entre cap Marteau et l'anse Pierre-Jean. L'affectation récréative devrait à cet effet être prolongée le long du fleuve.
 - Les terrains bordant les rivières Trois-Pistoles et Sènescoupé sont également en zone agricole protégée. L'établissement d'usages autres qu'agricoles le long de ces cours d'eau pourrait également avoir des implications avec la CPTAQ.
- La vocation récréative le long du fleuve et de la rivière Trois-Pistoles devrait être assurée, entre autres, par le maintien, voire la

⁶ RCI n° 163, art. 24.1.1 Dérogation en zone de grand courant, 2006.

⁷ Source : Règlement de contrôle intérimaire, Annexe 2, MRC des Basques, 2006.

bonification de l'affectation « récréation » tout au long des berges du fleuve et de la rivière. Parmi les éléments à considérer sur le plan récréatif pour la mise en œuvre du plan figurent les suivants :

- La complétion des réseaux cyclable et pédestre et de la piste multifonctionnelle en bord de mer exigera la mise en place de servitude publique ou l'achat de parcelles de terrains, majoritairement privés. À cet effet, l'intégration de ces corridors dans les plans d'urbanisme de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles et Saint-Simon, comme emprise touristique publique, pourrait aider à justifier et préserver à long terme la vocation de ces parcelles de terrains et les investissements qui seront nécessaires. Ce faisant, les projets de développement privés, comme celui prévu non loin des étangs aérés à Trois-Pistoles, devraient prévoir ces servitudes dans leur planification.
- Dans l'affectation récréation, il y aurait lieu de prévoir la possibilité d'y retrouver des commerces de détail de petit gabarit, comme la vente d'objets artisanaux, la location de vélos, etc., ce qui n'est pas autorisé actuellement par le schéma, sauf pour la restauration et l'hébergement touristique, à la condition que ces usages soient inclus au plan d'urbanisme des municipalités.
- Les municipalités de Saint-Simon et Notre-Dame-des-Neiges devraient, si ce n'est déjà fait, prévoir dans leur plan d'urbanisme, et conséquemment dans leur réglementation de zonage, la possibilité de développer la villégiature privée et commerciale dans les aires d'affectation récréative de leur territoire respectif situées le long du fleuve Saint-Laurent. Au niveau des implantations et des bâtis, ces développements devraient être soumis à une analyse dans le cadre d'une réglementation portant sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale, afin de préserver le caractère des lieux et d'assurer les qualités individuelle et collective des projets de villégiature. À cet égard, les critères d'analyse des projets devraient aborder la mise en valeur des points de vue et de l'expérience de mer, l'intégration des aménagements et constructions dans le paysage riverain (intimité), la qualité et l'innovation du design (ex. ouverture vers le large), l'intégration de standards écologiques dans l'aménagement et le bâti (ex. récupération des eaux de ruissellement, ensoleillement, standard LEED), etc.
- Dans le TPI de Saint-Simon, la provision pour le développement d'un projet de villégiature commerciale devrait être envisagée à long terme par la MRC et la municipalité de Saint-Simon, entre autres, par des études d'opportunités et par des grilles d'évaluation de projets qui intègrent les facteurs liés à l'expérience « au-dessus de la mer », la mise en valeur des attraits uniques du site et la préservation des paramètres environnementaux sensibles.
- Une affectation récréative, permettant des usages récréatifs comme la randonnée pédestre, le ski de fond, l'interprétation, etc., devrait être accordée aux terrains en pente riverains des rivières Trois-Pistoles et Sénéscoupé, hormis les terrains concernés par le projet de centrale

hydroélectrique au fil de l'eau. Dans ce dernier cas, l'usage « industriel » devrait autoriser des activités récréatives de façon complémentaire, afin de permettre, entre autres, le passage des réseaux pédestres et la tenue d'activités d'interprétation.

- Le tracé du sentier National devrait être étudié, afin de le rapprocher de la rivière Trois-Pistoles dans les rangs 4 et 5 des municipalités de Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément (lots 14P-1 et 16, rang 4 et lots 1, 2, 3b, 3a, 4, 5a, 5b, 5c, 5d, 6a et 6b, rang 5).
- L'importance des usages agricoles à la grandeur du territoire, particulièrement dans le bassin versant des rivières Trois-Pistoles et Sènescoupé, requiert une vigilance dans l'application et le suivi des mesures réglementaires touchant les milieux riverains des tributaires, afin de sauvegarder, voire d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau en aval, comme la rivière Trois-Pistoles.

4.1.2.3 TERRITOIRE PUBLIC

Les parcs régionaux existants ainsi que les terrains municipaux, les TPI et les autres terrains publics devraient être intégrés, en tout ou en partie, dans un réseau structuré conformément à la stratégie proposée, en tant qu'aire de conservation et de récréation et pôles d'activités. À première vue, les terrains suivants devraient être concernés :

- Les terrains publics de l'ancienne centrale hydroélectrique le long de la rivière Trois-Pistoles, appartenant à la MRC des Basques.
- Les terrains appartenant à la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges le long de la rivière Trois-Pistoles, secteur du sault McKenzie.
- Les terrains publics du quai de Trois-Pistoles à l'embouchure de la rivière du même nom.
- Les terrains récréatifs de la grève Morency appartenant à la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges.
- Les terrains municipaux du secteur du camping municipal de Trois-Pistoles incluant les terrains du Parc de l'aventure basque en Amérique.
- Les terrains des étangs aérés à Trois-Pistoles.
- Le territoire public intra-municipal à Saint-Simon (Porc-Pic).
- Le parc du Mont-Saint-Mathieu.
- Le territoire public du TNO Lac-Boisbouscache.
- La portion du territoire de la réserve faunique Duchénier comprise sur le territoire de la MRC des Basques.
- Le territoire public intra-municipal autour du lac Saint-Jean.

Les territoires publics intra-municipaux doivent, dans le cadre de leur mise en valeur, respecter les orientations du Plan régional de

développement des territoires publics (PRDTP) du MRNFQ⁸. Ce document permet, autour du lac Saint-Jean, le développement de l'hébergement commercial ou communautaire et des activités récréatives, et non la villégiature privée. La dernière année de l'échéancier de réalisation du PRDTP est 2009. À terme, l'intégration du potentiel de la villégiature privée, en plus de l'hébergement commercial, autour du lac Saint-Jean pourrait améliorer les retombées économiques dans le milieu. De même, à plus long terme, ce potentiel devrait être examiné pour le TPI de Porc-Pic. Le développement des potentiels à cet égard devrait a priori faire l'objet d'une analyse de la capacité d'accueil des sites, afin de ne pas entraîner une dépréciation de leurs attributs environnementaux fondamentaux (qualité de l'eau, faune, paysage).

4.1.2.3.1 AIRE COMMUNE 1127

Sur les terres du domaine public, comme l'aire commune 1127, le MRNFQ est propriétaire et gestionnaire des terrains. Le ministère accorde, entre autres, des droits d'exploitation forestière conformément à la Loi sur les forêts. Advenant le développement du potentiel de villégiature sur les plans d'eau de ce territoire, une attention devra être accordée afin de préserver les paysages forestiers autour des plans d'eau, la faune, les habitats ainsi que la qualité de l'eau. La MRC des Basques et ses partenaires devraient à cet égard être impliqués dans l'élaboration des PGAF et PQAF⁹ des entreprises possédant un CAAF, de façon à les inciter à intégrer des dispositions particulières de protection pour les plans d'eau, la faune et les paysages.

Avec la révision du régime forestier entrepris par le gouvernement du Québec à la suite du dépôt du Livre Vert sur la forêt¹⁰, une attention devra être accordée par les autorités de la MRC des Basques afin que les modalités d'affectation et de gestion applicables à ce territoire tiennent dorénavant compte des différents potentiels de mise en valeur (forêt, faune, paysage, villégiature, écotourisme) et assurent leur développement durable. Par exemple, il serait souhaitable que ce territoire soit désigné zone d'aménagement écosystémique, où une planification intégrée des interventions serait mise en place, particulièrement autour des plans d'eau à potentiel de villégiature. Des objectifs de protection et de mise en valeur de l'ensemble des ressources du milieu forestier devraient être définis dans ces zones.

DOSSIER CLUB APPALACHES

Par ailleurs, la question des droits exclusifs de chasse et de pêche reconnus par les tribunaux au Club Appalaches nécessite la mise en place d'une stratégie afin d'améliorer le potentiel de mise en valeur de ce territoire. Considérant l'importance de ce territoire pour le développement du potentiel de villégiature ainsi que l'historique de ce

⁸ *Plan régional de développement du territoire public, Région du Bas-Saint-Laurent, MRNFQ, 2004.*

⁹ PGAF : Plan général d'aménagement forestier.
PQAF : Plan quinquennal d'aménagement forestier.
PAIF : Plan annuel d'interventions forestières.
CAAF : Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

¹⁰ Source : *La forêt, pour construire le Québec de demain*, Gouvernement du Québec, 2008.

dossier, il conviendrait, de la part des représentants politiques et économiques du milieu, de maintenir une politique claire à l'égard de ce territoire, afin qu'il puisse faire partie intégrante de la stratégie de développement de séjours touristiques des Basques.

À cet effet, il est recommandé d'adopter une stratégie en quatre volets :

- Continuer à exiger du gouvernement que les droits exclusifs de chasse et de pêche soient retirés au Club Appalaches, et que ce territoire devienne un territoire public, doté d'un statut de protection et de mise en valeur des ressources fauniques et récréatives, autorisant des développements privés de villégiature.
- Demander au MRNFQ d'inclure le TNO Lac-Boisbouscache dans les territoires publics intra-municipaux (TPI) gérés par la MRC des Basques.
- Demander au MRNFQ que le PRDTP, lors de sa révision quinquennale en 2009, soit amendé afin de permettre la villégiature privée en bordure des plans d'eau du TNO qui possède un potentiel à cet égard.
- Élaborer, en partenariat avec le MRNFQ et les industriels forestiers, un plan d'aménagement intégré multi-ressources visant une mise en valeur optimale des ressources de ce territoire.

Il est important de rappeler que le développement du potentiel de villégiature et d'écotourisme que possède ce territoire public serait susceptible d'augmenter significativement les retombées économiques et sociales pour les communautés limitrophes (ex. Saint-Médard, Saint-Mathieu, MRC), que ce soit avec les revenus fonciers supplémentaires générés ou par la création d'emplois, tant pour la construction que l'exploitation. La mise en valeur de ce potentiel s'avère stratégique dans la stratégie de développement du séjour dans les Basques, en mettant à profit plus du quart de son territoire pour la villégiature en milieu lacustre et naturel. Dans cette optique, le maintien du statu quo nuirait à l'atteinte des objectifs poursuivis par la stratégie de développement, pour le volet lacustre et le milieu forestier surtout, en amputant une bonne partie des ressources du territoire rural et forestier du haut pays actuellement en voie de dévitalisation, et qui possède justement des forces à ce chapitre.

5. PRÉFAISABILITÉ FINANCIÈRE

5.1 SCÉNARIO DE RÉALISATION

Dans la foulée des efforts à prévoir pour la mise en place de la stratégie de développement de séjours touristiques de la MRC des Basques qui est présentée précédemment, ce chapitre expose un plan d'action à réaliser pour le concrétiser. Ce plan d'action doit considérer les disponibilités actuelles et potentielles des acteurs du développement. Il doit également tenir compte du type d'efforts à fournir en lien avec l'énergie nécessaire pour les réaliser.

Les efforts nécessaires à la mise en place de la stratégie suggérée et leur étalement pour les trois premières années du plan peuvent être résumés comme suit :

Année 1 : Phase de promotion, planification et structuration

- Mise en place de la structure de gestion : recrutement des membres de la Commission touristique des Basques
- Mise en oeuvre du processus d'acceptation sociale (consultation et concertation)
- Protection des ressources communes : révision des vocations et des affectations (section 5.1.2)
- Représentation et recrutement pour le financement
 - Gouvernements
 - Promoteurs privés
 - Organismes communautaires
- Animation et recrutement de partenaires porteurs de projets
 - Pour les stations touristiques et les lieux de villégiature
 - Pour la mise à niveau des ressources communes comme l'amélioration des réseaux et des circuits récréatifs et le développement de l'accueil
 - Pour la mise en place et le soutien d'initiatives privées et communautaires
 - Pour l'harmonisation des planifications territoriales, municipales et gouvernementales
- Planification de projets

Année 2 : Phase de mise en oeuvre de la programmation

- Construction des deux stations touristiques (Bord de mer et Village Scott)
- Commencement de la mise en valeur du secteur du quai de Trois-Pistoles (accueil, information, détente, observation, exploration)
- Mise en valeur du littoral maritime du cap Marteau à la rivière Trois-Pistoles
- Mise en valeur des attraits et des circuits

- Réaliser les travaux de mise à niveau et de développement au lac Saint-Jean
- Achèvement des réseaux de sentiers récréatifs dans toute la MRC

Année 3 : Phase de consolidation et d'expansion

- Achèvement de la mise en valeur du quai de Trois-Pistoles
- Complémentation des aménagements du secteur Porc-Pic

Le scénario de réalisation proposé exigera également un suivi constant de la part de la commission responsable, qui se traduira par l'exécution continue de certaines activités de gestion et de promotion, avec des tâches permanentes et constantes débutant dès la première année et se poursuivant sans interruption, comme :

- la forfaitisation et la promotion de séjours et d'activités touristiques;
- la constitution d'une banque et la mise en marché d'hébergements locatifs;
- la promotion des Basques comme destination de villégiature par excellence;
- l'entretien de sections de sentiers et de sites;
- la recherche et le recrutement de promoteurs touristiques.

5.2 ESTIMATION DES COÛTS DE RÉALISATION

La réalisation de la stratégie implique des investissements qui sont présentés dans les deux tableaux suivants, selon les types de promoteurs envisagés, qui seront les porteurs de projets, la communauté ou le secteur privé.

TABLEAU 7
COÛTS ESTIMÉS DES PROJETS COMMUNAUTAIRES PROPOSÉS

ÉLÉMENTS PROPOSÉS	DÉTAILS	COÛTS	COMMENTAIRES
Compléter la piste cyclable en bord de mer	Asphaltage 6 km	450 000	Réparation des surfaces Ajout de matériel granulaire Asphaltage (50 mm)
	Nouvelle section de piste, 0,3 km	54 000	Largeur de 3 m
	Piste multifonctionnelle 2,5 km	600 000	Largeur de 4 m
	Marquage de la chaussée	10 000	
Compléter le sentier National en site propre	Sentier Porc-Pic, 200 m	350 000	Escalier et terrasse
	Sentiers Parc Bas-Saint-Laurent	59 000	Sentier circuit
	Tronçon sur les caps entre la grève de Fatima et Saint-Simon, 13 km	338 000	Largeur de 2 m ¹ Déboisement Mise en forme et matériau granulaire
	Sentier entre le quai de Trois-Pistoles et l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles, 5 km	80 000	Largeur de 2 m ¹

TABLEAU 7 (suite)
COÛTS ESTIMÉS DES PROJETS COMMUNAUTAIRES PROPOSÉS

ÉLÉMENT PROPOSÉ	DÉTAIL	COÛT	COMMENTAIRE
Aménager un réseau de points d'observation près de la mer et de la rivière Trois-Pistoles	Construction de 4 refuges rustiques	100 000	4 secteurs différents ¹
	Achèvement des terrasses d'observation	100 000	10 sites différents Étend le réseau existant à Porc-Pic
Aménager une piste de ski de fond en bord de mer	Boucle de 10 km	25 000	Dans l'emprise du sentier pédestre
Développer le potentiel d'accueil du lac Saint-Jean	Soutien des promoteurs actuels		Maillage possible
	Achèvement de la piste cyclable sur route jusqu'au terrain de camping	100 000	En partie sur une route d'accès existante
Développer les infrastructures récréotouristiques au mont Saint-Mathieu	Aménagement d'un circuit de ski de fond et de raquette	25 000	
Réaménager le quai de l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles	Création d'une promenade	100 000	Naturalisation des remblais et mobilier
Aménager les équipements récréatifs au lac Saint-Jean (projet Escapade nature basque)	Bureau d'accueil, camping, plage, rampe de mise à l'eau	100 000	Promoteurs impliqués
Réaménager le secteur du quai de Trois-Pistoles		7 237 500	Projet structurant Financement possible : Pêches et Océans Canada
TOTAL		9 728 500	

Les différents coûts présentés dans le cas des projets communautaires excluent cependant les montants pour l'acquisition de servitudes ou de terrains privés qui pourraient être nécessaires lors de la réalisation de certains projets. De même, ces coûts ne comprennent pas l'implication des municipalités ou des organismes locaux comme les MRC et le CLD des Basques.

TABLEAU 8
ESTIMATION BUDGÉTAIRE DES PROJETS PRIVÉS DES STATIONS TOURISTIQUES PROPOSÉES

ÉLÉMENT PROPOSÉ	DÉTAIL	COÛT	COMMENTAIRE
Construire une station touristique quatre-saisons à la plage Morency	60 unités haut de gamme	4 800 000	Estimation normative
Station touristique quatre-saisons au Village Scott	Capacité approximative de 40 personnes	600 000	Estimation du promoteur
Lac Saint-Jean	Camping 3 services, chalets locatifs et auberge	3 575 000	Estimation du promoteur
TOTAL		8 975 000	
TOTAL GLOBAL DES INVESTISSEMENTS		18 703 500	

Pour ce qui est du financement des activités de la Commission touristique des Basques, un budget annuel estimé à 150 000 \$ (en argent constant), voué à 50 % aux salaires et 50 % aux frais de fonctionnement et de promotion, devrait être prévu et financé par le Plan de relance, et ce, pendant une période minimale de quatre ans. Ce montant devrait être indexé annuellement. Par la suite, il est prévisible que les revenus provenant des commissions sur la location de chalets, les contributions des membres, les divers projets de partenariat à la promotion ainsi qu'au besoin un soutien local, devraient permettre d'assurer la pérennité financière de la Commission.

5.2.1 SCÉNARIO BUDGÉTAIRE PRÉLIMINAIRE

Compte tenu du plan d'action qui précède, les besoins financiers pour les trois premières années du plan peuvent se résumer comme suit :

TABLEAU 9
SCÉNARIO BUDGÉTAIRE PRÉLIMINAIRE

	RESSOURCES COMMUNES ET PROJETS COMMUNAUTAIRES	PROJETS PRIVÉS
Année 1		
Immobilisations		
Fonctionnement	150 000 \$	
Année 2		
Immobilisations	5 620 750 \$	8 975 000 \$
Fonctionnement	155 000 \$	
Année 3		
Immobilisations	4 107 750 \$	
Fonctionnement	160 000 \$	

5.3 SOURCES ET CONDITIONS DE FINANCEMENT

La MRC des Basques ne dispose pas des ressources financières pour réaliser les travaux et assumer l'ensemble des tâches liées à la promotion et à la mise en œuvre de la stratégie de développement proposée. Considérant la nécessité d'une aide financière significative pour réaliser cette stratégie, il est évident que des fonds publics seront mis à profit pour permettre une relance significative et durable.

À la lumière des intentions gouvernementales exprimées au cours des dernières années, les fonds de relance que la MRC pourrait obtenir devraient servir à défrayer la totalité des frais de gestion, de la promotion et du suivi des efforts de développement (permanence à la CTB) ainsi qu'une proportion très élevée des coûts de mise en valeur des ressources communes (90 %), la contribution du milieu pouvant être en services communautaires (personnel, équipements, etc.).

Développement Économique Canada peut également être impliqué pour compléter les divers montages financiers destinés à réaliser les projets. Il serait souhaitable d'envisager un partenariat entre le CLD et d'éventuels investisseurs qui désireraient implanter une des deux stations

touristiques quatre-saisons envisagées. Il serait possible de constituer des sociétés en commandite dans lesquelles le CLD, à l'aide des fonds de relance, pourrait détenir jusqu'à 49 % des actions. Cette façon de soutenir le développement local a déjà été expérimentée avec succès dans des communautés dévitalisées au Québec (Essipit, Côte-Nord). Au plan international, le développement des stations touristiques de Cuba a également été rendu possible grâce à des maillages dans lesquels les investisseurs externes pouvaient détenir jusqu'à 49 % des actions.

L'aménagement des différents segments de sentiers récréatifs peut être en partie financé grâce à la participation du MRNFQ dans le cadre du volet 2 du Programme de mise en valeur du milieu forestier. La responsabilité de ces travaux devrait relever des divers clubs d'utilisateurs qui, pour certains, ont accès à d'autres sources de financement. Les fonds de relance alloués au développement économique des Basques pourraient être aussi utilisés par les organismes comme contribution du milieu dans le cadre des programmes réguliers de développement.

Dans le cadre de l'utilisation des fonds de relance, chaque projet doit être soumis aux instances gouvernementales pour approbation. Il apparaît primordial dans la stratégie de développement proposée que les décideurs locaux aient un pouvoir décisionnel très important en regard du choix des orientations et des actions de développement, afin de permettre un maximum d'implication locale, de cohérence et de durabilité.

En somme, la réalisation de l'ensemble des actions décrites dans ce plan repose d'abord sur une implication financière importante de la part des gouvernements supérieurs dans le cadre des programmes réguliers et des fonds de relance. Les retombées attendues s'avèrent cruciales pour les communautés des Basques, pour la région et tout le Québec. S'il a été démontré que la MRC des Basques pouvait disposer de potentiels de développement touristique importants, il s'avère également essentiel qu'une aide financière directe et substantielle des gouvernements soit allouée pour, d'une part, préserver les acquis et la vitalité du territoire et, d'autre part, permettre son développement. Sans cette implication directe de la part des gouvernements, les communautés des Basques sont appelées à devenir de plus en plus vulnérables aux aléas économiques et sociaux qui désavantagent les régions, avec l'ensemble des conséquences sociales et économiques que cela entraîne.

6. EFFETS ANTICIPÉS DE LA STRATÉGIE

La réalisation de la stratégie de développement touristique proposée vise globalement à aider à la relance et la revitalisation des communautés de la MRC des Basques grâce à une augmentation significative des effets positifs de l'activité touristique sur le territoire, et ce, par différents moyens :

- Le développement de la villégiature privée et locative est susceptible d'entraîner des impacts positifs sur l'occupation du territoire des Basques, sur les valeurs foncières, la création d'emplois, les services à la communauté et le patrimoine bâti de la collectivité.

Occupation du territoire :

Les principaux effets anticipés renvoient au ralentissement et éventuellement au renversement de la tendance à la dévitalisation des municipalités du territoire grâce à la venue de nouveaux occupants (certains saisonniers, d'autres permanents). Dans la situation actuelle de l'économie forestière, la villégiature s'avère la solution la plus simple, applicable rapidement, et la plus durable, pour soutenir l'occupation du territoire des municipalités agroforestières et forestières de la MRC. Actuellement, chaque année, une partie des maisons de villégiature est transformée en résidences permanentes. Dans la mesure où les municipalités et la MRC maintiennent un niveau acceptable de services publics sur le territoire, cette tendance devrait être accentuée par la stratégie de développement.

Valeur foncière :

L'intensification de la villégiature privée entraînera une augmentation de la valeur de l'assiette fiscale et des revenus provenant de la taxe foncière et de la taxe scolaire. En supposant un taux de taxation moyen approximatif de 1,50 \$/100 \$ d'évaluation¹¹ et de 0,35 \$ en taxe scolaire, et une valeur d'évaluation municipale moyenne de 130 000 \$ pour toute construction de villégiature, des revenus annuels de 2 400 \$ pour chaque nouvelle unité sont à prévoir. Avec un objectif d'environ 30 nouvelles unités de villégiature par année, plus de 70 000 \$ annuellement (210 000 \$ sur 3 ans) s'additionneraient aux revenus des municipalités. Pour leur part, les stations touristiques rapporteraient environ 152 000 \$ annuellement en taxes foncières et scolaires. Ces apports de revenus permettraient de contribuer à des services collectifs de qualité et d'encourager l'occupation permanente du territoire.

Création d'emplois :

Le développement de la villégiature encourage la création et le soutien d'emplois dans les domaines de la construction et de la rénovation résidentielle. En 2004, chaque 127 000 \$ de

¹¹ Taux moyen approximatif calculé à partir des taux de taxation 2008 donnés par la MRC des Basques.

dépenses en construction créait un emploi direct dans ce secteur¹². En ciblant un objectif annuel d'une trentaine d'unités construites, ce sont autant d'emplois de créés ou de soutenus sur le territoire, pouvant contribuer grandement à la revitalisation des Basques.

Services publics :

L'occupation du territoire et l'achalandage accru avec la villégiature aideraient à maintenir, voire mettre en place des services publics et des commerces de proximité sur le territoire.

Patrimoine bâti :

Encourager et accentuer la villégiature privée locative favoriseraient des investissements dans l'entretien et la mise à niveau du patrimoine bâti résidentiel et de villégiature de l'ensemble des municipalités du territoire.

- Le développement de la villégiature commerciale et en camping est susceptible d'entraîner la création d'emploi :

Création d'emplois :

La création d'emplois liés à la construction et à l'exploitation des deux stations de villégiature et des développements au lac Saint-Jean est estimée à environ 70 emplois-année.

Sur le plan de l'exploitation, les emplois permanents créés par ces nouveaux établissements pourraient atteindre à terme 30 emplois directs dans la MRC des Basques, en plus d'une dizaine d'emplois indirects¹³. Cette estimation, en supposant un taux d'occupation de 50 % et des dépenses quotidiennes moyennes de 150 \$, est basée sur le fait que chaque 80 000 \$ de dépenses en tourisme en 2005 créait un emploi direct.

- Le développement des ressources communes :
 - Le développement des réseaux récréatifs et des attraits entraînerait une augmentation de l'attractivité du territoire pour la villégiature privée et commerciale, en améliorant l'image de marque touristique du territoire. Cette dernière, associée à une offre d'expériences de gamme supérieure, risquerait à son tour d'attirer plus de touristes à budget plus élevé, entraînant des effets positifs sur l'emploi et l'économie locale.
 - De meilleurs réseaux et des attraits davantage mis en valeur et d'une façon plus efficace entraîneraient une programmation plus diversifiée et de meilleure qualité, favorisant la promotion de séjours d'une durée de plus en plus longue, en toute saison.

¹² Commission de la construction du Québec, 2004.

¹³ Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Étude d'impact économique pour le Québec des dépenses touristiques pour l'année 2005 et ministère du Tourisme.

CONCLUSION

La MRC et le CLD des Basques et leurs partenaires ont entrepris de mettre en place les ingrédients afin d'assurer la revitalisation des communautés des Basques. Pour ce faire, différents projets ont été identifiés dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de relance.

Parmi ceux-ci, le développement d'un parc régional, regroupant des équipements et des attraits récréatifs et touristiques du territoire, a été proposé. Dans cette optique, le comité du parc régional des Basques a confié à Del Degan, Massé et Associés (DDM) le mandat d'élaborer un plan directeur de développement pour le parc régional envisagé.

L'équipe de DDM a amorcé le travail par un examen des forces et des faiblesses du territoire, afin de définir des orientations préliminaires. Deux croissants fondamentaux d'attraits et de potentiels, « Mer, terre et monde » et « Terre et monde », ont été identifiés. À la suite de consultations dans le milieu, une orientation stratégique misant sur le développement du potentiel du séjour touristique a été retenue, afin de maximiser le niveau de retombées dans les collectivités. Conséquemment aux analyses et à l'orientation retenue, l'élaboration d'une stratégie de développement de séjour touristique est apparue plus appropriée que celle d'un parc régional éclaté.

Sur la base des potentiels identifiés, la stratégie de développement proposée met de l'avant le développement des expériences de villégiature, particulièrement en bord de mer et de lac. Parallèlement, l'expérience du séjour s'appuie sur la possibilité de pratiquer diverses activités d'exploration à même les réseaux récréatifs en place ou à compléter ainsi que sur la programmation d'activités basées sur le potentiel humain du territoire. Différentes initiatives d'aménagement ou de développement accompagnent la stratégie proposée afin de structurer des pôles d'accueil et d'activités sur l'ensemble du territoire. À cet égard, une mise en valeur récréotouristique du quai de Trois-Pistoles comme aire d'accueil centrale est proposée.

Différentes mesures de gestion et d'harmonisation proposées visent à faciliter la mise en œuvre de la stratégie. À l'intérieur de celle-ci, les terrains du domaine public aident à structurer des aires de conservation et de récréation et participent à la mise en valeur du potentiel de séjour touristique dans les Basques. Un scénario de réalisation étalé sur trois années vise à recruter des partenaires, réunir le financement, initier et soutenir les projets de développement.

Des investissements de l'ordre de 18 millions de dollars, répartis entre les secteurs public et privé (promoteurs), sont nécessaires pour la mise en œuvre du plan. L'ampleur du financement nécessaire exige la mise à contribution des fonds de relance et des programmes réguliers des gouvernements supérieurs et des organismes locaux ainsi que l'implication des promoteurs privés. L'aide financière des gouvernements supérieurs est stratégique afin, en bout de ligne, de préserver la vitalité des communautés des Basques et permettre leur développement.

Jocelyn Guimont,
Spécialiste en tourisme

Claude Gagné, urbaniste, OUQ MICU
Directeur de l'aménagement du territoire

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT, 1999. *Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée de la MRC des Basques, 1- Document de connaissance et 11- Stratégie de protection et de mise en valeur des ressources.*
- ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS-SAINT-LAURENT, 2004. *Plan stratégique de développement de l'offre touristique (2004-2009), Région du Bas-Saint-Laurent, Tome 2.*
- Carte motoneige 2007 Bas-Saint-Laurent, 2007.
- Carte régionale – Réseau cyclable Bas-Saint-Laurent, 2007.
- CLD DES BASQUES, 2006. *Plan stratégique de développement touristique du territoire de la MRC des Basques 2007-2012.*
- CLD DES BASQUES, 2007. *Guide touristique 2007, Trois-Pistoles et les Basques, L'Isle-Verte et l'Île Verte, Destination nature-culture.*
- CLD DES BASQUES, 2007. *La Route des attraits et des artistes-artisans des Basques.*
- CORPORATION PARC BAS-SAINT-LAURENT, 2006. *Étude d'aménagement – Planification des travaux préliminaires visant l'aménagement d'un parc régional sur le territoire de Porc-Pic.*
- ESCAPADES NATURE BASQUES DU LAC SAINT-JEAN, 2007. *Développement d'une base récréotouristique sur les berges ouest du lac Saint-Jean à Sainte-Rita.*
- FAUNE-EXPERTS, MARC FLEURY ET ÉRIC DUCHESNE, 2005. *Plan de mise en valeur récréotouristique du futur parc régional de Porc-Pic situé dans la municipalité de Saint-Simon de la MRC des Basques.*
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS, Sentiers VTT Quad, carte provinciale 2006-2007.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2008. *La forêt, pour construire le Québec de demain.*
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Profil comparatif des MRC, Bas-Saint-Laurent*, à partir du site Web :
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_01/region_01_00.htm
- LA VITRINE DU BAS-SAINT-LAURENT, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, à partir du site Web :
<http://www.bas-saint-laurent.org/texte.asp?id=387>
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2005. *Portrait agricole de la MRC des Basques*, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent.

- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2005. *Portrait agroalimentaire de la MRC des Basques*, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS DU QUÉBEC, 2007. *Répertoire des municipalités*.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, 1998. *Paysages régionaux du Québec méridional*, Direction de la gestion des stocks forestiers, André Robitaille et Jean-Pierre Saucier.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, 1999. *Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est*, Direction des inventaires forestiers, P. Grondin, J. Blouin et P. Racine.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, 2004. *Plan régional de développement du territoire public, Bas-Saint-Laurent*, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- MRC DES BASQUES, 1996. *Étude préliminaire des ressources de la partie nord-ouest de l'aire commune publique 1108-B*, Service de l'aménagement.
- MRC DES BASQUES, 2001. *Premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR-1)*.
- MRC DES BASQUES, 2006. *Plan de développement 2006-2008*.
- MRC DES BASQUES, 2006. *Règlement de contrôle intérimaire n° 163 sur la protection des rives, des littoraux, des plaines inondables et des prises d'eau souterraines municipales et sur les odeurs liées à certaines pratiques*.
- MRC DES BASQUES, 2007. *La relance des Basques, non pas une nécessité, une obligation*, Table de concertation de la MRC des Basques.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, 2001. *Évaluation du potentiel d'exploitation faunique du territoire du Club Appalaches*, Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent.
- STATISTIQUE CANADA, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, TOURISME QUÉBEC, 2005. *Étude d'impact économique pour le Québec des dépenses touristiques pour l'année*.
- STATISTIQUES CANADA, 2001. *Enquête sur les activités et les préférences en matière de voyages*.
- TOURISME DU QUÉBEC, 2005. *Étude prospective sur la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec*.
- TOURISME QUÉBEC, 2007. *Le Québec de la villégiature, Plan intégré de l'expérience, Diagnostic et orientations*.

ANNEXE 1

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT – PLANIFICATION DES TRAVAUX
PRÉLIMINAIRES VISANT L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC
RÉGIONAL SUR LE TERRITOIRE DE PORC-PIC

CORPORATION PARC BAS-SAINT-LAURENT

ANNEXE 2

STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SÉJOURS
TOURISTIQUES DANS LA MRC DES BASQUES
RAPPORT D'ÉTAPE 1, CONNAISSANCE ET OPPORTUNITÉS

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET
D'AMÉNAGEMENT DU PARC RÉGIONAL
ÉCLATÉ DES BASQUES
RAPPORT D'ÉTAPE 1

Présentée à la :
CORPORATION DU PARC RÉGIONAL ÉCLATÉ DES BASQUES

Déposée par :
DEL DEGAN, MASSÉ ET ASSOCIÉS INC. (DDM)

Septembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES FIGURES	ii
LISTE DES PLANCHES CARTOGRAPHIQUES	ii
1. AVANT-PROPOS.....	1
2. CONNAISSANCE ET OPPORTUNITÉS	2
2.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
2.1.1 IMPORTANCE ET PORTÉE.....	3
2.2 COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	4
2.2.1 MILIEU PHYSIQUE.....	4
2.2.1.1 LOCALISATION	4
2.2.1.2 CLIMAT	6
2.2.1.3 RELIEF ET PAYSAGE	7
2.2.1.4 COMPOSANTES HYDRIQUES	10
2.2.1.5 COUVERT FORESTIER ET VÉGÉTATION	12
2.2.1.6 RESSOURCES FAUNIQUES.....	14
2.2.1.7 CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES....	18
2.2.2 MILIEU HUMAIN	21
2.2.2.1 COMPOSANTES TERRITORIALES ET ADMINISTRATIVES	21
2.2.2.2 INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE ET RÉCRÉATIVE	23
2.2.2.3 PLANIFICATIONS RÉGIONALE ET LOCALE	27
2.2.2.4 POPULATION ET ÉCONOMIE	30
2.2.2.5 ACTIVITÉS ET SERVICES	31
2.2.2.6 PATRIMOINE CULTUREL	33
2.2.2.7 ENVIRONNEMENT LIMITROPHE.....	34
2.3 COMPOSANTES D'INTÉRÊT.....	35
2.3.1 ATTRAITS NATURELS ET CULTURELS.....	36
2.3.2 ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	39
2.3.3 PRODUITS, POSITIONNEMENT ET MARCHÉS	40
2.3.4 ACHALANDAGE ET SAISONNALITÉ	40
2.3.5 ACTEURS-CLÉS ET ORGANISATIONS, PROPRIÉTÉS, GESTION	41
2.3.6 BILAN SYNTHÈSE : FORCES ET FAIBLESSES.....	41
2.4 COMPARABLES ET TENDANCES.....	42
2.4.1 TENDANCES DE LA DEMANDE	43

2.4.2	APPROCHE DE L'EXPÉRIENCE	45
2.5	SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS	48
2.6	POTENTIELS, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS.....	49
3.	SCÉNARIOS STRATÉGIQUES PRÉLIMINAIRES.....	51
4.	CONCLUSION	55

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES, MOYENNES 1961-1990.....	7
TABLEAU 2	PRINCIPAUX LACS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES BASQUES	11
TABLEAU 3	COTES D'INONDATION AU FLEUVE SAINT-LAURENT.....	19
TABLEAU 4	COMPOSANTES TERRITORIALES DE LA MRC DES BASQUES	21
TABLEAU 5	AFFECTATIONS PAR MUNICIPALITÉS	28
TABLEAU 6	LISTE DES TERRAINS DE CAMPING	33
TABLEAU 7	ATTRAITES NATURELS ET CULTURELS	36
TABLEAU 8	ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	39
TABLEAU 9	CARACTÉRISTIQUES DES TYPES D'ÉCONOMIES.....	46
TABLEAU 10	MATRICE DÉCISIONNELLE DES OPPORTUNITÉS	54

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	LOCALISATION DE LA MRC LES BASQUES	5
FIGURE 2	ILLUSTRATION CARTOGRAPHIQUE DES PLUS IMPORTANTES CONTRAINTEs	19

LISTE DES PLANCHES CARTOGRAPHIQUES

PLANCHE CARTOGRAPHIQUE 1	AFFECTATIONS DU TERRITOIRE	25
PLANCHE CARTOGRAPHIQUE 2	ATTRAITES ET ÉQUIPEMENTS.....	37

1. AVANT-PROPOS

Le plan de développement et d'aménagement du parc régional éclaté des Basques constitue un des jalons identifiés dans le processus de revitalisation des communautés des Basques. La réalisation du plan est parrainée par la Corporation du parc régional éclaté des Basques.

La démarche de création du parc régional poursuit des objectifs de développement touristique des attraits naturels des Basques dans le prolongement des planifications stratégiques en tourisme produites depuis quelques années par les responsables locaux. Le territoire des Basques possède des attraits naturels et culturels dont la mise en valeur nécessite la mise en œuvre d'une stratégie concertée et intégrée. La réussite du parc dépendra de la volonté collective des intervenants et du degré d'intégration des efforts et des initiatives dans la mise en valeur réfléchie du territoire. Le contexte socio-économique de la MRC nécessite une approche qui maximise l'implication de l'ensemble des partenaires publics et privés afin de contrer les effets d'une dévitalisation des communautés.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent le résultat de la première phase des travaux pour la réalisation du plan, dont une présentation des composantes du territoire, des attraits naturels et culturels et des opportunités préliminaires de stratégies conséquentes avec le milieu.

2. CONNAISSANCE ET OPPORTUNITÉS

2.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Situé au cœur de la région du Bas-Saint-Laurent, le territoire des Basques comprend de nombreux éléments naturels et culturels d'intérêt. La villégiature, l'agrotourisme, l'agriculture, l'élevage, l'acériculture, la foresterie, le tourisme sont des activités qui alimentent l'économie. Au cours des dernières années, des initiatives ont été entreprises par les municipalités, la MRC des Basques et des partenaires du milieu, afin de mettre en valeur les attraits de la région et d'accroître la contribution du tourisme à son économie.

Les collectivités de la MRC font face à des enjeux socio-démographiques et socio-économiques importants pour leur avenir, avec un vieillissement marqué des populations, un exode des jeunes, un fort taux de chômage et un taux de dépendance économique élevé. Confrontées à des problématiques de dévitalisation et d'affaiblissement, les communautés des Basques ont réalisé, à partir des années 90, des exercices de concertation et de planification stratégique, afin de regrouper les forces vives du milieu et identifier des pistes de solution qui mettent à profit des programmes d'aide gouvernementaux (Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2000-2002 (Palée)). Malgré de nombreuses réalisations, les difficultés socio-économiques conjuguées à la crise de l'industrie forestière en 2006 ont continué de détériorer la situation des Basques en entraînant, de plus, l'essoufflement et une démobilisation des intervenants et des promoteurs.

Sur la base de ce constat, la Table de concertation de la MRC des Basques a produit, en avril 2007, un plan de relance¹⁴ visant, sur un horizon de dix ans, une amélioration majeure de la performance socio-économique des Basques. Requérant des investissements gouvernementaux évalués à 30 000 000 \$ sur 10 ans, le plan propose, entre autres, la mise en œuvre de plans de développement pour différents secteurs d'activités, dont le tourisme et le parc régional éclaté des Basques, qui sont considérés porteurs pour l'avenir du territoire.

Dans cette perspective et dans la foulée du Plan stratégique de développement touristique du territoire de la MRC des Basques 2007-2012 et du Plan de développement de la MRC des Basques 2005-2008, la MRC et ses partenaires ont poursuivi les démarches en vue de la création du parc régional éclaté des Basques.

Le comité du parc régional éclaté des Basques est mandaté pour mettre en œuvre le parc sur le territoire de la MRC. Elle est composée de représentants de la MRC des Basques, du CLD des Basques, de la SADC des Basques, de la CRÉBSL et de Tourisme Bas-Saint-Laurent. Le

¹⁴La Relance des Basques « Non pas une nécessité, mais une obligation! », Table de concertation de la MRC des Basques, avril 2007, 25 pages.

comité entreprend d'élaborer un plan de développement et d'aménagement du parc régional éclaté afin de :

- structurer les composantes du parc;
- optimiser la mise en valeur des infrastructures et des aménagements récréotouristiques;
- développer les attraits significatifs;
- promouvoir une intégration harmonieuse des composantes touristiques;
- former une image touristique concrète, claire et englobante misant, entre autres, sur l'unicité, l'homogénéité et la complémentarité des créneaux et des produits touristiques du parc;
- augmenter les possibilités de séjours quatre saisons;
- voir à la protection du paysage et à un encadrement visuel de qualité sur le territoire du parc régional;
- favoriser la mise en valeur, à des fins de développement récréotouristique et sur une base permanente, des espaces naturels dotés d'un potentiel récréatif reconnu, tout en assurant une utilisation harmonieuse des ressources, qu'elles soient forestières, agricoles, aquatiques, fauniques, minérales ou autres.

Pour ce faire, à la suite d'un appel d'offres, elle confie, à Del Degan, Massé, experts-conseils (DDM), le mandat d'élaborer le plan de développement et d'aménagement du parc.

Ultimement, le parc régional éclaté des Basques devrait permettre :

- d'améliorer le cadre de vie des populations de la MRC des Basques;
- de contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des Basques en favorisant, entre autres, la création d'emplois;
- de contribuer à la croissance du tourisme quatre saisons;
- de mettre en valeur les ressources naturelles de la MRC dans un contexte de développement durable;
- de rendre de nouveaux espaces naturels protégés plus accessibles pour la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques.

2.1.1 IMPORTANCE ET PORTÉE

Le plan de développement et d'aménagement du parc régional éclaté des Basques s'insère en continuité avec les réflexions et les initiatives des dernières années réalisées par les membres du comité et ses partenaires. Le territoire des Basques comprend de nombreux atouts naturels et culturels qui contribuent à son développement. Les autorités misent sur ces attraits pour améliorer le cadre de vie, susciter des investissements en tourisme et améliorer la vitalité économique des Basques.

Le plan prend une importance stratégique en donnant une direction et un positionnement global visant la mise en valeur des attraits et des infrastructures, en continuité avec les plans stratégiques de développement déjà réalisés. De plus, il permet de dégager une image unifiée des produits récréotouristiques des Basques, identifie les complémentarités avec les produits des autres territoires du Bas-Saint-Laurent, tout en donnant des priorités et des actions concrètes pour la mise en œuvre du parc.

Le plan identifie et structure des opportunités d'investissement qui amènent une valeur ajoutée aux infrastructures et aux attraits récréotouristiques, et qui positionnent le territoire comme une destination de séjour originale, axée sur la découverte du cachet des environnements naturel et culturel. Ces opportunités sont, du même coup, traduites en termes d'aménagement pour concrétiser les pôles d'activités, étayer la faisabilité des investissements et établir les priorités des actions à entreprendre.

Dans cette optique, le plan dessine les premières phases de réalisation du parc régional et permet d'établir une signature aux aménagements proposés, de prioriser les investissements, avant de réaliser, ultérieurement les plans et devis des développements retenus.

2.2 COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

Ce chapitre présente sommairement les composantes de la communauté qui sont à considérer pour le parc régional éclaté des Basques.

2.2.1 MILIEU PHYSIQUE

2.2.1.1 LOCALISATION

Situé au cœur de la région du Bas-Saint-Laurent, dans l'est du Québec, la MRC des Basques occupe, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, un territoire de 1 132 km², inséré entre Rivière-du-Loup à l'ouest (50 km de Trois-Pistoles) et Rimouski à l'est (65 km de Trois-Pistoles), les deux plus importants pôles de services de cette région. La superficie du fleuve Saint-Laurent comprise à l'intérieur des limites du territoire de la MRC des Basques correspond à environ 445 km², mais n'est pas incluse dans les 1 132 km².

Par le réseau routier, les villes de Québec et Montréal sont situées respectivement à 260 km et 486 km à l'ouest de Trois-Pistoles, tandis qu'à l'est, Matane et Gaspé se trouvent à 200 km et 535 km. La route nationale 132, le principal accès routier au nord de la MRC, permet de relier les parties les plus habitées le long du fleuve, tandis que la route régionale 293 relie, à partir de Trois-Pistoles, les portions plus rurales au sud et le lac Témiscouata (Cabano) dans la MRC voisine du même nom. Le prolongement de l'autoroute Jean-Lesage (20) jusqu'à la hauteur de Trois-Pistoles et, ultérieurement, jusqu'au Bic est projeté dans les prochaines années.

FIGURE 1
LOCALISATION DE LA MRC LES BASQUES

2.2.1.2 CLIMAT

Le chapitre 1 du PSAR-1 de la MRC des Basques présente un portrait climatique qui exprime concrètement l'effet du climat sur le territoire des Basques. À partir d'observations échelonnées sur 25 ans, l'auteur compare le climat des Basques avec celui des régions de Québec et Montréal (Saint-Hyacinthe), et différencie le climat des basses terres côtières observé à Notre-Dame-des-Neiges, à une altitude de 58 m de celui des hautes terres appalachiennes relevé à Saint-Clément et Saint-Guy, lesquelles municipalités sont situées à une élévation de 300 m environ.

Les données révèlent les observations suivantes :

- Les températures mensuelles maximales tournent autour de 23 °C en été (juillet), que ce soit près du fleuve ou dans les hautes terres, et sont inférieures aux maximums observés à Québec (25 °C) et Saint-Hyacinthe (27 °C).
- En hiver, les maximums mensuels observés sont plus élevés d'environ 2 °C À 3 °C dans les basses terres que dans les hautes terres (octobre à avril). Les températures hivernales sont plus froides dans les hautes terres que près du fleuve et qu'à Québec ou Saint-Hyacinthe.
- Les températures minimales les plus froides sont observées dans les hautes terres des Basques, toutes saisons confondues. En été, les minimums sont moindres dans les basses terres qu'à Québec ou Saint-Hyacinthe, alors qu'en hiver (novembre à avril), ces deux derniers endroits ont des températures minimales mensuelles aussi ou sinon plus froides que près du fleuve dans les Basques. Le fleuve y tempère les écarts durant la nuit et l'hiver faisant en sorte que le printemps est plus hâtif et l'automne plus tardif, allongeant la saison de croissance des végétaux.

Il est également à noter que le fleuve influence les vents dominants qui sont en majorité en provenance du sud-ouest ou du nord-est lors des tempêtes. En termes de pluie, entre mai et octobre, le même document révèle que les basses terres reçoivent une quantité moindre de pluie que les hautes terres, Québec et Saint-Hyacinthe. Pour ce secteur des Basques, les précipitations de pluie sont d'environ 95 mm en septembre, entre 85 mm et 90 mm en août, juillet, mai, octobre, et 75 mm en juin. Dans les hautes terres, le secteur de Saint-Guy reçoit jusqu'à 120 mm en juillet, août, septembre, et près de 100 mm les autres mois, tandis que dans le secteur de Saint-Clément, les précipitations gravitent autour de 100 mm pour juillet, août, septembre, et 85 mm pour mai, juin, octobre.

En ce qui concerne la neige, les hautes terres, particulièrement dans le secteur de Saint-Guy, possèdent, de décembre à mars, un couvert continu au sol (plus de 50 mm) qui devient épais de janvier à mars, équivalent à celui de la région de Québec. Par ailleurs, ce couvert au sol demeure épais plus longtemps en mars et apparaît plus tôt en décembre comparativement à la région de Québec et aux basses terres des

Basques. En novembre et avril, près de 20 mm de neige au sol sont observés dans les hautes terres.

Par ailleurs, le PPMV de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, 1998, présente les données météorologiques moyennes suivantes pour la période 1961-1990 :

TABLEAU 1
DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES, MOYENNES 1961-1990

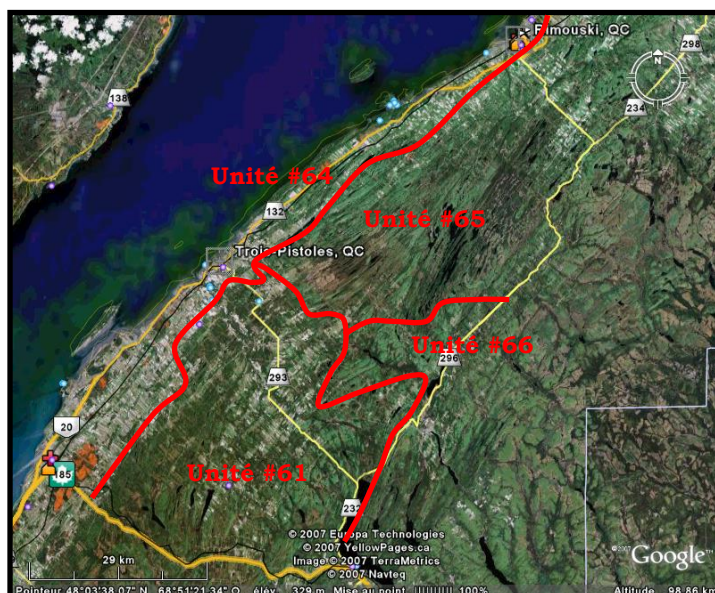
DONNÉES	TROIS-PISTOLES	SAINT-CLÉMENT
Température moyenne annuelle	3,7 °C	2,2 °C
Moyenne pour janvier	-11,5 °C	-14,1 °C
Moyenne pour juillet	17,7 °C	17,3 °C
Précipitation moyenne annuelle totale	956,3 mm	1 005,3 mm
Chute de neige annuelle	294,2 mm	303 mm
Nombre de jours sans gel	130	100

Source : PPMV, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas Saint-Laurent


Ce portrait en termes de climat pourrait cependant être modifié au cours des prochaines décennies avec les changements climatiques observés qui risquent d'amener une modification des patrons climatiques et des volumes de précipitation sur le Québec.

2.2.1.3 RELIEF ET PAYSAGE

L'observation de l'image satellitaire (Google) et des cartes topographiques de l'endroit indique, le long de l'estuaire, un relief marqué au nord par



Légende

 Interprétation approximative des limites des unités de paysage régional du MRNFQ

les basses terres côtières et les terrasses agricoles près du fleuve Saint-Laurent (160 m altitude) et, au sud, par les plateaux agroforestiers (160 à 300 m d'élévation) et les collines forestières des Appalaches (300 m et plus). L'altitude générale varie du niveau de la mer jusqu'à environ 500 m dans le TNO Lac-Boisbouscache.

La vallée de la rivière Trois-Pistoles traverse perpendiculairement ou presque la partie ouest de la MRC, en s'encaissant dans les dépôts meubles et dans les formations rocheuses, prenant dans ses parties en amont un aspect de canyon aux versants escarpés avec un profil accidenté parsemé de chutes, cascades et rapides.

En fonction des facteurs écologiques permanents du milieu (hydrographie, relief, dépôt de surface, climat, etc.), la

cartographie des paysages régionaux¹⁵ du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec distingue principalement trois unités de paysage régional qui recourent le territoire de la MRC des Basques, soit :

1. L'unité de paysage 64 « Rimouski » correspondant à la frange littorale s'étirant entre les villes de Matane et Kamouraska, associée à l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Le paysage de cette unité est dominé par un relief doux formé de plaines et coteaux d'une altitude moyenne de moins de 100 m, sauf entre Trois-Pistoles et Rimouski où d'étroites collines de roc allongées, parallèles au fleuve, atteignent parfois plus de 300 m d'élévation et donnent un aspect accidenté à la côte. Cette unité comprend également le chapelet d'îles qui émergent dans l'estuaire comme, l'île aux Basques, l'îlets D'Amours, les Rasades, etc. dans la MRC des Basques.

Les dépôts marins et littoraux (sable, argile, limon, gravier) de même que les paysages estuariens et agricoles dominent l'unité comparativement aux parties sud du territoire. L'estuaire et la partie aval de la rivière Trois-Pistoles sont situés dans cette unité. Cette dernière traverse d'ouest en est la portion nord de la MRC en incluant une grande partie des territoires municipaux de Saint-Éloi, Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles et Saint-Simon, ainsi que le nord de Saint-Mathieu-de-Rieux. Cette unité comprend les principales portions habitées et les principaux paysages culturels de la MRC.

2. L'unité de paysage 65 « Lac des Baies » comprend les hautes terres situées entre les villes de Trois-Pistoles et Rimouski. Le relief dans cette unité se caractérise par un regroupement de coteaux, collines et crêtes plissés, d'origine sédimentaire et calcaire, nettement alignés dans un axe sud-ouest-nord-est, avec des sommets pouvant atteindre près de 500 m dans le TNO Lac-Boisbouscache. Ces collines portent généralement des sols provenant de l'altération de la roche en place et de colluvionnement avec des dépôts d'origine glaciaire, minces sur les versants et plus épais dans les dépressions. La proportion de pentes accidentées et de sols minces est importante. Le réseau hydrographique, fortement associé au relief, comprend de nombreux lacs de forme échanquée dont, dans la MRC des Basques, les lacs des Grosses-Truites et Boisbouscache. Les paysages de nature forestière dominent les perspectives visuelles. Cette unité englobe les territoires municipaux de Saint-Guy, Saint-Médard et la partie sud de Saint-Mathieu-de-Rieux ainsi que le TNO Lac-Boisbouscache, où le Club Appalaches exerce ses activités de chasse et pêche.

3. L'unité de paysage 61 « Lac Morin », qui englobe le secteur sud-ouest de la MRC, regroupe des vallons, quelques plaines et des coteaux peu accidentés de moins de 300 m d'altitude, alignés dans l'axe du fleuve entre Rivière-du-Loup et la partie nord du lac Témiscouata. Les sols dans cette unité sont généralement

¹⁵Source : *Paysages régionaux du Québec méridional*, Direction de la gestion des stocks forestiers, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, André Robitaille et Jean-Pierre Saucier, 1998, 213 p. plus cartes.

d'origine glaciaire ou marine dans les secteurs de moins de 180 m d'altitude. Les principaux représentants du réseau hydrographique comprennent, dans le secteur des Basques, une grande partie du bassin versant de la rivière Trois-Pistoles. Les paysages sont en général de nature agroforestière et englobent le territoire des municipalités de Sainte-Rita, Saint-Clément, Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Françoise et la partie sud de Saint-Éloi.

Une quatrième unité de paysage régional, l'unité 66 « Lac des Aigles », vient chercher une petite partie de l'extrémité centre-sud du territoire de la MRC dans le secteur du lac Saint-Jean, dans les limites de Saint-Guy et Sainte-Rita. Cette unité présente un relief de collines accidentées portant principalement des sols d'origine glaciaire ou de colluvionnement. Les paysages sont de nature forestière. Fait particulier à noter, les eaux dans cette partie se déversent en direction de l'Atlantique.

SITES ET CORRIDORS D'INTÉRÊT VISUEL

La morphologie et le relief du territoire de la MRC offrent de multiples opportunités pour des perspectives visuelles d'intérêt. Dans la frange du littoral, le panorama de l'estuaire domine en donnant plusieurs percées visuelles d'intérêt, embrassant le fleuve et sa rive nord avec les Laurentides. La topographie de vallons et de collines qui caractérise l'intérieur du territoire de la MRC offre, de son côté, une panoplie de perspectives visuelles de qualité sur les Appalaches, le paysage agroforestier ou, le fleuve Saint-Laurent, les îles de l'estuaire ou les Laurentides au nord.





Entre Saint-Éloi et Porc-Pic, que ce soit à partir de la grève ou des collines rocheuses, de nombreuses percées visuelles de grande amplitude s'offrent vers le fleuve Saint-Laurent, comme à partir du segment de la Route Verte aménagé sur les hauteurs à Port-Pic (photo ci-contre), du réseau routier (route 132) ou des équipements et des infrastructures. Dans un axe nord-sud, l'encaissement des rivières Trois-Pistoles et Sénescoupé donne également, sur une échelle plus rapprochée, de nombreuses opportunités de points de vue variés (plongée et contre-plongée) en milieu naturel. Aidés par le relief, les clochers et les éléments bâtis d'intérêt sont des repères culturels qui se laissent apprécier sur de longues distances à partir du réseau routier (routes 293, 296, 295, 132).



La vallée du lac Saint-Mathieu et les territoires avoisinants offrent également des panoramas visuels intéressants. Mentionnons finalement quelques perspectives visuelles d'intérêt qui s'offrent le long de la route 293 (côte des Beaulieu), entre les 6^e Rang et 7^e Rang sur la 296 (coulée bleue, Saint-Guy), dans le 2^e Rang Est à Notre-Dame-des-Neiges, le 2^e Rang Ouest à Saint-Simon, les 2^e Rang, 3^e Rang et 4^e Rang à Saint-Éloi, ainsi que le 5^e Rang Est de Sainte-Françoise et Saint-Mathieu.

2.2.1.4 COMPOSANTES HYDRIQUES



Rivière Trois-Pistoles

Le milieu hydrique du territoire se caractérise par la présence de tributaires de deux des principaux bassins versants du Québec, le fleuve Saint-Laurent et l'Atlantique. La ligne de partage des eaux se dessine à l'extrémité sud du territoire, à la hauteur des Sept Lacs, à la tête de la rivière Trois-Pistoles, et rejoint l'extrémité nord du lac Saint-Jean pour ensuite se diriger vers la réserve faunique de Rimouski.

Hormis le fleuve Saint-Laurent, la MRC comprend de nombreux plans et cours d'eau qui font partie de plusieurs bassins versants importants de la région¹⁶ :

- La rivière Trois-Pistoles traverse du sud au nord (environ 40 km) le territoire de la MRC pour se jeter dans le fleuve à Trois-Pistoles. Son bassin versant, le plus important en termes de superficie dans la MRC des Basques, comprend les rivières Sénescoupé et Boisbouscache, et s'étend jusqu'aux territoires des MRC Témiscouata et Rivière-du-Loup. Il couvre une superficie¹⁷ d'environ 950 km² dont 533 km² sont

¹⁶Informations soutirées du Premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR-1) de la MRC des Basques, 2001.

¹⁷Source : PSAR-1, MRC des Basques, 2001. Le PPMV de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent donne une superficie de 508 km² au bassin.

dans la MRC des Basques (MAPAQ, 2005). Il n'existerait pas de problématique de déboisement dans le bassin mais les activités agricoles entraîneraient une certaine sédimentation dans le cours d'eau¹⁸. Dans le passé, le détournement d'un cours d'eau (Bonhomme Morency) par le gouvernement, en vue de régler une problématique d'inondation, a entraîné une sédimentation importante dans la rivière.



Lac Rimouski dans le TNO Lac-Boisbouscache

- La rivière du Sud-Ouest, qui inclue le lac Saint-Mathieu, possède un bassin versant de 200 km² et se déverse à la hauteur du parc national du Bic dans la MRC Rimouski-Neigette.
- Les tributaires et plans d'eau situés dans le TNO Lac-Boisbouscache et la réserve Duchénier alimentent le bassin de la rivière Rimouski dont la superficie atteint 270 km².
- Le lac Saint-Jean et les Sept Lacs se drainent vers le lac Témiscouata et appartiennent au bassin versant de l'Atlantique.

Une vingtaine de lacs de plus de 20 ha, localisés principalement sur le plateau appalachien dans le secteur sud-est de la MRC, sont relevés. Le tableau 2 présente ces principaux plans d'eau avec leur superficie et la tenure des berges adjacentes.

TABLEAU 2
PRINCIPAUX LACS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES BASQUES

DÉSIGNATION DU PLAN D'EAU	SUPERFICIE (HA)	MUNICIPALITÉ	TENURE RIVE ADJACENTE
Lac Saint-Mathieu	451	Saint-Mathieu	Privée
Lac Saint-Jean	166	Sainte-Rita, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Guy	Est, St-Jean-de-Dieu : publique (TPI) Ouest : privée
Petit lac Saint-Mathieu	117	Saint-Mathieu	Privée
Lac Boisbouscache (Carré)	75	TNO	Publique, Club Appalaches
Lac McLean	62	Sainte-Rita	Privée
Lac des Îles (Désilets)	54	TNO	Publique, Club Appalaches
Lac Lâche	52	Saint-Guy	Publique, réserve Duchénier
Lac aux Cèdres	41	Saint-Guy	Publique, réserve Duchénier
Lac des Trois-Pistoles	39	Sainte-Rita	Privée
Lac des Grosses-Truites (n° 1)	39	Saint-Guy	Publique, réserve Duchénier

¹⁸PPMV, 1998

TABLEAU 2 (suite)
PRINCIPAUX LACS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES BASQUES

DÉSIGNATION DU PLAN D'EAU	SUPERFICIE (HA)	MUNICIPALITÉ	TENURE RIVE ADJACENTE
Étang de la Boisbouscache	39	Saint-Médard et TNO	Publique, Club Appalaches
Grand Lac Neigette	36	Saint-Mathieu	Publique
Lac Bellavance (Nemdinegam)	34	Saint-Guy	Publique
Lac Croche	31	Saint-Guy	Publique, réserve Duchénier
Lac Rimouski	28	TNO	Publique, Club Appalaches
Lac à la Truite	28	TNO	Publique, Club Appalaches
Lac Long	28	TNO	Publique, Club Appalaches
Lac de l'Est	28	Sainte-Rita	Privée
Lac des Grosses truites (n° 2)	26	Saint-Guy	Publique, réserve Duchénier
Lac de Saint-Guy	26	Saint-Guy	Privée
Grand lac Sac à Plomb (Bédard)	21	Saint-Guy	Publique

Source : PSAR-1, MRC des Basques, 2001.

Le lac Saint-Mathieu est le plus grand de la MRC. Il est à souligner qu'une problématique d'algues bleues est apparue en 2007 dans le petit lac Saint-Mathieu qui fait partie de l'écosystème aquatique du grand lac du même nom. Localisé dans le secteur de Sainte-Rita, à l'extrémité sud de la MRC, le lac Saint-Jean, qui se déverse vers le lac Témiscouata dans le bassin de l'Atlantique, est le deuxième plan d'eau d'importance de la MRC.

2.2.1.5 COUVERT FORESTIER ET VÉGÉTATION

Selon les données du PSAR-1 qui proviennent du MRNFQ (1996), 75 % du territoire des Basques, en excluant la superficie du fleuve, est occupé par la forêt. Une grande partie des superficies forestières des Basques, soit 70 % (591 km²), appartient au domaine privé. Environ 24 % (207 km²) des terrains forestiers relèvent du domaine public et sont couverts par un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), alors que 6 % (48 km²) sont situés sur un territoire public intramunicipal (TPI) ou sur un lot épars. En corollaire, près de 70 % des terrains forestiers qui appartiennent au domaine privé sont considérés accessibles et productifs d'un point de vue industriel.

La forêt des Basques traduit les caractères permanents du climat et du relief ainsi que l'historique des interventions sur le territoire forestier. Selon la cartographie écologique du MRNFQ, le territoire des Basques fait partie du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est, auquel appartient la région écologique 4f « Collines des

moyennes Appalaches » qui caractérise tout le Bas-Saint-Laurent et le Témiscouata¹⁹. Les unités de paysage régional dans le secteur des Basques réfèrent à la sous-région écologique 4f-T « Collines et coteaux du lac Pohénégamook ».

La végétation de la région écologique montre un paysage majoritairement de forêts mixtes, où dominent principalement les types écologiques associés à la sapinière à bouleau jaune et l'érablière à bouleau jaune, accompagnés de la sapinière à épinette rouge, la sapinière à thuja, la cédrière à sapin, la sapinière à érable rouge, la pessière noire à sphaignes (sol organique mal drainé), la sapinière à bouleau blanc, la frênaie noire à sapin et leurs variantes selon les caractères du drainage, du sol et de l'exposition.

Dans la région, les érablières sucrières, comprenant à différents degrés l'érable à sucre, le hêtre à grandes feuilles, l'érable rouge, le bouleau jaune, l'épinette blanche, accompagnés parfois du sapin baumier et des espèces de transition comme le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble, colonisent généralement la partie supérieure des versants des



collines et les sommets bien à moyennement drainés à moins de 500 m d'altitude. Dans les sols très humides, le cèdre de l'Est, l'épinette noire, le frêne noir et même l'orme d'Amérique, accompagnés du sapin baumier et de l'érable rouge, peuvent se rencontrer. Dans les versants moyennement ou imparfaitement drainés, le bouleau jaune, accompagnés du sapin baumier, de l'érable rouge ou de l'érable à sucre, de l'épinette blanche et des espèces de transition habituelles (bouleau, peuplier), se rencontrent. Les sapinières à bouleau blanc et les sapinières à épinette rouge vont apprécier les sols de texture grossière bien à moyennement drainés. Sur les sols rocheux à

conditions extrêmes le long du fleuve, comme à Porc-Pic à Saint-Simon, des pessières à épinette rouge ou des pinèdes à pin gris et épinette rouge avec un tapis de lichens constituent des écosystèmes particuliers à cette latitude.

Cet amalgame d'espèces révèle un paysage forestier diversifié, doté d'une variété d'écosystèmes, dévoilant, d'un point de vue paysage, un éventail de teintes de vert, jaune et rouge avec de forts contrastes dépendant des saisons. Les municipalités les plus déboisées (et les plus agricoles avec Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Simon) sont Trois-Pistoles (81 %, la plus urbanisée), Notre-Dame-des-Neiges (62 %), Saint-Éloi (56 %) et Saint-Clément (51 %), tandis que Saint-Guy, Sainte-Rita et Saint-Médard, sans compter le TNO, comptent le plus grand nombre de surfaces boisées (PPMV, 1998).

¹⁹Source : *Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Direction des inventaires forestiers, 1999, P. Grondin, J. Blouin et P. Racine, 177 pages et annexes.

2.2.1.6 RESSOURCES FAUNIQUES

Les informations disponibles dans le cadre de la pratique des activités de chasse et de pêche permettent de tracer un portrait sommaire pour les espèces les plus convoitées sur le territoire de la MRC, telles que l'orignal, le cerf de Virginie, l'ours noir, le lièvre, la gélinotte huppée, la bécasse d'Amérique, la sauvagine et l'omble de fontaine. Quelques autres espèces fauniques sont décrites succinctement, en relation avec leur type d'exploitation. Par ailleurs, hormis les blocs de territoires publics comme la Réserve Duchénier et le TNO Lac-Boisbouscache, le restant des terrains de nature privée n'est soumis à aucun contrôle ni aucune gestion d'exploitation faunique (sauf les législations gouvernementales de pêche et de chasse), exception faite pour certains terrains comme l'île aux Basques où la Société Provancher poursuit des objectifs de conservation. Les données sur ces territoires ne sont pas disponibles.

CHASSE ET PIÈGEAGE

Gros gibier

La MRC des Basques fait partie de la zone de chasse 2 qui couvre la majeure partie du Bas-Saint-Laurent. Trois espèces de gros gibier sont exploitées par la chasse sportive dans cette zone : l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir. Le TNO Lac-Boisbouscache et la réserve faunique Duchénier semblent être le secteur privilégié pour la chasse au gros gibier en raison des densités en présence et des activités du Club Appalaches dans le TNO. La réserve Duchénier est d'ailleurs reconnue comme un territoire à haut potentiel pour le cerf de Virginie. Les terres privées, plus morcelées, semblent être moins favorables au gros gibier. Aucun habitat faunique pour le cerf et l'orignal protégé légalement par le Règlement sur les habitats fauniques du Québec n'est présent sur le territoire de la MRC (vasière pour l'orignal et aire de confinement du cerf de Virginie).

Orignal

La chasse à l'orignal est sans aucun doute l'une des activités de prélèvement de la faune la plus reconnue dans le Bas-Saint-Laurent. Le dernier inventaire aérien réalisé hors réserve dans la zone 2 remonte à l'hiver 1997 avec une densité estimée à 1,8 orignal/10 km², similaire à celle de l'hiver 1991, soit un cheptel estimé à 120 individus sur le territoire de la MRC (territoire potentiel de 668 km² en terres privées et publiques; Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, 1998). Cependant, cet inventaire a révélé que la population était devenue plus productive. Ce paramètre laissait présager une augmentation future de la population, une tendance qui s'est d'ailleurs confirmée dans les statistiques de chasse au cours des années suivantes. Les indicateurs d'exploitation sont donc à la hausse, ce qui dénote un accroissement soutenu de cette population. Les inventaires réalisés sur certaines parties du territoire montrent partout un taux d'augmentation des densités variant entre 5 % et 11 % (Lamontagne et Lefort, 2004). Le nombre de chasseurs dans la zone augmente à raison de 7 % par année et leur nombre fluctue suivant la modalité de chasse en vigueur. Le succès de chasse est également en hausse constante et le taux d'exploitation varie de 18 % à 35 % selon la réglementation en

vigueur. En moyenne, le nombre d'orignaux récoltés annuellement sur le territoire de la MRC était de 27 individus au cours des années 1990.

Dans la réserve faunique Duchénier, la population, estimée au moyen d'une simulation depuis le dernier inventaire en 1995, serait de 245 orignaux, soit 9 orignaux/10 km². Le taux d'exploitation serait de l'ordre de 10 %. Le nombre de groupes de chasseurs a passablement varié, dû au redécoupage des zones de chasse et au contingent qui est passé d'un orignal par deux chasseurs à un orignal par trois ou quatre chasseurs.

L'habitat n'est pas considéré comme un facteur limitant pour l'orignal dans la zone. Le rajeunissement de la forêt, à la suite des coupes forestières réalisées au cours des deux dernières décennies, a plutôt créé des conditions favorables à l'espèce.

Cerf de Virginie

Le cerf de Virginie était en situation précaire dans le Bas-Saint-Laurent en 1993, avec une population estimée à 3 000 et une densité de 0,24 cerf/km² d'habitat. Le déclin de la population dans cette période est survenu à la suite de la conjonction de trois facteurs : une série d'hivers rigoureux, la prédation par le coyote qui était relativement abondante et, finalement, la détérioration du couvert forestier dans les ravages occasionnée par la dernière épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. La chasse du cerf de Virginie a été interdite à compter de l'automne 1993 dans toute la zone et le moratoire a été maintenu jusqu'en 1996. Dans la MRC des Basques, 129 cerfs ont été récoltés à l'automne 1996.

La population de cerfs s'est rétablie de façon remarquable entre 1993 et 1996, à la faveur des hivers cléments et des résultats du moratoire. La population de cerfs de la zone a triplé pour passer de 3 000 à l'hiver 1993 à 9 100 à l'hiver 1999. Depuis, on estime que la population de la zone s'est légèrement accrue pour atteindre 11 300 cerfs après chasse en 2000, ce qui correspond à une densité de 0,95 cerf/km² d'habitat. Le taux d'exploitation par la chasse, incluant les cerfs blessés ou ceux abattus par erreur, a été estimé à 17 % annuellement entre 1996 et 1998 (Huot et coll., 2002).

Bien que les caractéristiques de l'habitat puissent être favorables à l'espèce, l'épaisseur du couvert de neige et la prédation par le coyote constituent un facteur limitant la croissance de la population lors des hivers rigoureux.

Ours noir

La dernière épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette survenue au début des années 1980 et l'exploitation forestière ont conduit à la création de parterres de coupes en régénération. Cette évolution rapide de la forêt au cours des 30 dernières années a rendu l'habitat plus propice à l'ours noir. Toutefois, l'aménagement intensif de la forêt à la fin des années 90, soit l'augmentation des superficies reboisées et traitées en éclaircie précommerciale, devrait inverser cette tendance en ramenant les peuplements vers une dominance résineuse au cours des prochaines décennies, ce qui aura des répercussions sur la qualité de l'habitat de cette espèce.

La zone 2 compte peu de secteurs où l'ours noir n'est pas exploité par la chasse ou le piégeage. L'habitat de l'ours est majoritairement situé sur le territoire libre non structuré pour la chasse, le reste est partagé entre les zecs, les réserves fauniques, les pourvoiries avec droits exclusifs et les territoires protégés.

Le nombre de permis de chasse à l'ours noir vendus au Bas-Saint-Laurent est passé de 750 en 1990 à 525 en 1997, pour diminuer drastiquement à 212 lors de l'entrée en vigueur du plan de gestion en 1998. Depuis, le nombre de permis vendus a augmenté pour revenir au niveau antérieur à 1998. Cette augmentation est due aux chasseurs résidents alors que le nombre de permis vendus à des non-résidents est demeuré relativement stable. Seulement 11 % des permis vendus au Bas-Saint-Laurent sont achetés par les chasseurs non-résidents. Ainsi, en 2003, il s'est vendu 560 permis dans cette région administrative, laquelle couvre un territoire plus vaste que le territoire de la zone 2.

Après avoir connu un sommet en 1995 avec 254 ours, la récolte totale d'ours dans la zone 2 a chuté de moitié avec l'entrée en vigueur du plan de gestion en 1998. L'imposition de quotas aux piégeurs, l'abolition de la chasse d'automne, mais surtout l'interdiction du commerce de la vésicule biliaire, ont eu un impact certain sur la pression de chasse et de piégeage sur cette espèce. La récolte s'est maintenue à un faible niveau en 1998 et en 1999, soit autour de 120 ours par année pour augmenter significativement les années suivantes et même dépasser, à partir de 2001, la récolte potentielle identifiée au plan de gestion (270 ours). Le prélèvement exprimé en nombre d'ours par 10 km² d'habitat est donc passé d'aussi peu que 0,10 ours au début du plan de gestion en 1998, à 0,26 ours en 2003. Cette hausse significative peut s'expliquer par le développement de la chasse printanière et un intérêt accru des piégeurs pour cette fourrure à la suite d'une hausse substantielle du prix moyen de la peau d'ours sur le marché de la fourrure. La proportion des ours récoltés par la chasse est de 53 %, comparativement à 47 % pour le piégeage. Les résidents récoltent en moyenne 66 % et les non-résidents 34 % des ours abattus à la chasse dans la zone (Lamontagne et coll., 2006).

Petit gibier

Les principales espèces de petit gibier recherchées pour la chasse sont le lièvre, la gélinotte huppée et la bécasse d'Amérique. Tout comme pour le gros gibier, les activités de prélèvement se démarquent sur le TNO Lac-Boisbouscache et la réserve faunique Duchénier. Bien que les terres privées puissent présenter un potentiel pour ce type de chasse, aucune information n'est disponible sur l'exploitation de cette ressource sur ces terrains.

Au Québec, la chasse au petit gibier est une activité très populaire. Elle constitue d'ailleurs l'activité qui génère le plus de retombées économiques. Le petit gibier est généralement très prolifique et relativement résistant à une exploitation intensive. Les cycles naturels de population et les conditions climatiques peuvent aussi influencer le niveau des populations. Outre ces facteurs, le maintien des populations nécessite un habitat adéquat afin de répondre aux besoins de ces espèces.

Sauvagine

La chasse à la sauvagine est assez répandue dans la MRC. Étant donné la relative abondance de la ressource, les chasseurs exploitent les différents milieux propices à la sauvagine sur le territoire que sont la bordure du fleuve, les milieux aquatiques et humides (lac, rivière, étang, marais, etc.) et les terres agricoles. Très peu de données sont disponibles sur l'exploitation et l'effort de chasse, d'autant plus qu'aucun club structuré de chasse à la sauvagine n'est répertorié sur le territoire de la MRC (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, 1998). Le littoral du fleuve Saint-Laurent comprend des habitats fauniques pour la sauvagine protégés légalement. Ces aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) s'étendent de la pointe de Tobin à l'ouest jusqu'à Port-Pic, incluant le marais de Trois-Pistoles à proximité du quai.

Le PPMV (1998) mentionnait que la MRC des Basques comprend un des meilleurs habitats du Bas-Saint-Laurent pour la bécasse.

Animaux à fourrure

Étant donné le faible intérêt économique que représente aujourd'hui la vente des fourrures, le piégeage constitue essentiellement une activité récréative. La dizaine de permis de piégeage vendus annuellement pour le territoire de la MRC reflète cette tendance. Les principaux animaux à fourrure concernés sont l'hermine, le castor, le coyote, la loutre, le lynx du Canada, la martre, l'ours noir, le pékan, le rat musqué, le raton laveur, le renard roux et le vison. Deux habitats fauniques protégés légalement pour le rat musqué sont répertoriés sur le territoire de la MRC. L'un au lac McLean et l'autre au petit lac de l'Est.

Pêche

L'omble de fontaine est l'espèce de poisson indigène la plus sollicitée dans la région. La rivière des Trois-Pistoles est reconnue comme un lieu privilégié pour cette espèce. Elle bénéficie d'ailleurs d'un programme d'ensemencement. La pêche à la truite est mise en valeur en aval du saut Mackenzie. Malgré des tentatives d'ensemencement, la rivière Trois-Pistoles, identifiée comme une rivière à saumon, ne semble plus aussi propice pour cette espèce que par le passé. La pêche contingentée au saumon y est malgré tout encore pratiquée au mois de septembre. Le territoire de la réserve faunique Duchénier regroupe la plus forte concentration de plans d'eau à haut potentiel halieutique sur la rive sud du Saint-Laurent. L'espèce sportive dominante est l'omble de fontaine, quoique la présence de l'omble chevalier dans quelques plans d'eau soit relevée. La truite mouchetée est ensemencée et abondante dans les lacs et les cours d'eau du territoire du Club Appalaches (Service d'aménagement de la MRC des Basques, 1996). D'autres lacs et cours d'eau peuvent être fréquentés pour la pêche sur les terres privées.

Milieux marins d'intérêt faunique



L'île aux Basques

La MRC des Basques est choyée par la présence du fleuve Saint-Laurent, avec son littoral et ses îles à fort potentiel écologique, tout particulièrement pour la reproduction d'oiseaux, comme l'île aux Basques, les îles Razades, les îlets D'Amours. Plusieurs d'entre elles possèdent un statut de protection. Propriétés de la Société Provancher, l'île aux Basques et les îles Razades sont des refuges d'oiseaux migrateurs qui abritent des sites de nidification de l'eider à duvet ainsi que des colonies de goélands et de cormorans à aigrettes. L'île aux Basques abrite également une héronnière qui constitue, au même titre que les colonies d'oiseaux sur les îles Razades, des habitats fauniques protégés légalement.

Sur la vingtaine d'espèces de mammifères marins observées dans les eaux de l'estuaire et du golfe du fleuve Saint-Laurent, seules deux espèces y résident à l'année, soit le béluga et le phoque commun. Toutes les autres espèces migrent et ne sont présentes qu'une partie de l'année. Même si les îles aux Basques et Razades ne sont pas situées dans une zone très fréquentée par les cétacés et les pinnipèdes, deux espèces de pinnipèdes, le phoque commun et le phoque gris, deux espèces d'odontocètes (cétacés à dents), le marsouin commun et le béluga, ainsi qu'une espèce de mysticètes (cétacés à fanons), le petit rorqual (Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, 2007), y sont présentes.

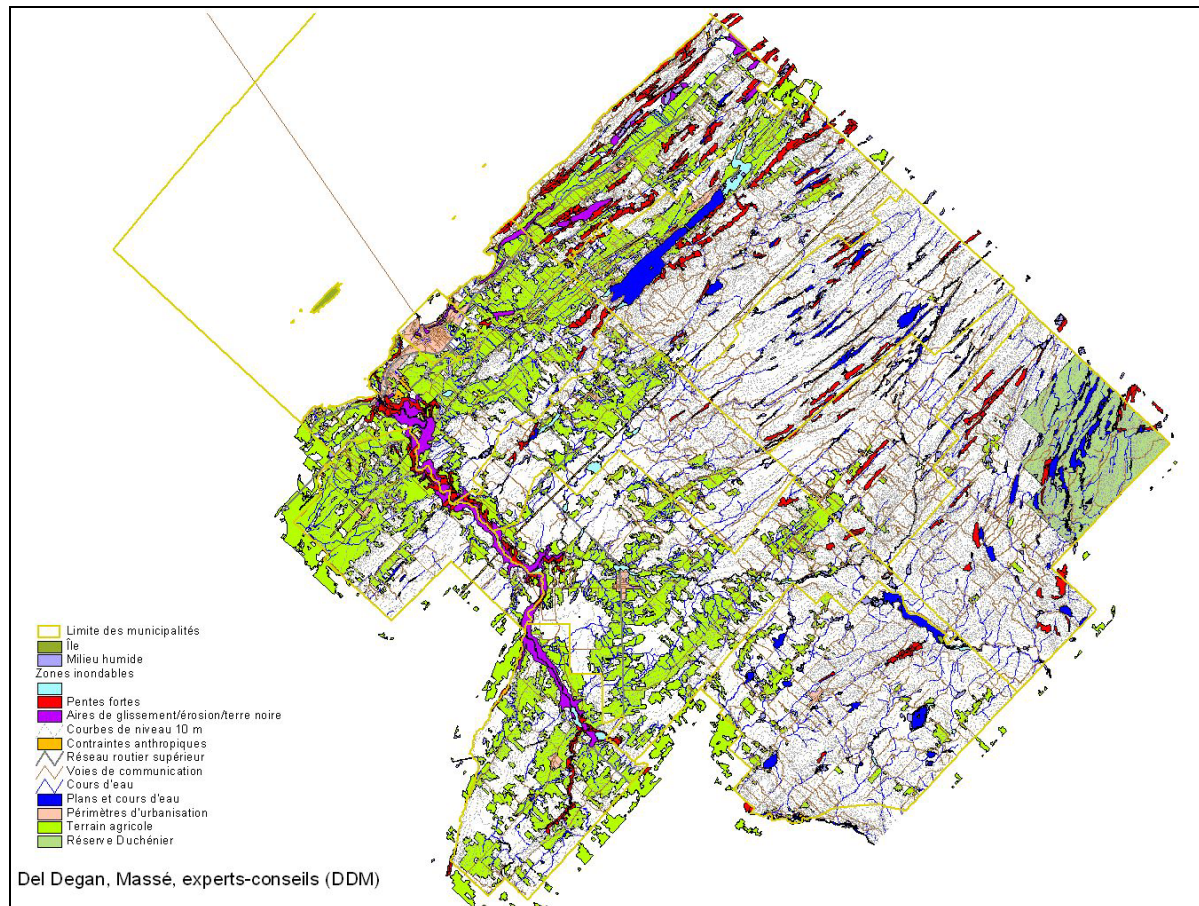
Par ailleurs, la pêche à l'éperlan est pratiquée à partir du quai de Trois-Pistoles tandis que les récoltes d'oursins faites dans le fleuve sont déchargées au même quai.

En 1998, le PPMV estimait les retombées des activités consommatrices de faune dans la MRC à 1 500 000 \$/année et prévoyait une augmentation des aménagements fauniques.

2.2.1.7 CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES

Les contraintes naturelles sont des éléments pouvant en quelque sorte introduire des limitations à la mise en valeur du territoire et à l'aménagement des infrastructures. Les sols présentant des risques de glissement ou d'érosion, les zones inondables et les sols de faible capacité portante comme les sols organiques font partie de ce groupe. Le PSAR-1 de la MRC des Basques montre à son annexe 2, parmi les zones de contraintes naturelles sur le territoire des Basques, les sols à risque de glissement et d'érosion. La figure 2 illustre les éléments naturels et anthropiques les plus significatifs du territoire de la MRC.

FIGURE 2
ILLUSTRATION CARTOGRAPHIQUE DES PLUS IMPORTANTES CONTRAINTES



Note : Les limites cartographiques des municipalités qui ne coïncident pas avec celles de la cartographie écoforestière expliquent le dépassement du cadre territorial de la MRC par des unités cartographiées.

Source de compilation : Carte écoforestière amendée par la MRC des Basques

Par ailleurs, il est à souligner que la berge du fleuve est soumise à un régime de marées qui amène la présence de cote d'inondation. Le tableau suivant montre les cotes d'inondations à récurrence 20 et 100 ans tel qu'identifiées par le Règlement de contrôle intérimaire no 163 de la MRC des Basques adopté en 2006.

TABLEAU 3
COTES D'INONDATION AU FLEUVE SAINT-LAURENT

SITUATIONS	RÉCURRENCE 20 ANS	RÉCURRENCE 100 ANS
Ouest de Trois-Pistoles dans Notre-Dame-des-Neiges	3,30 m	3,37 m
Au droit de Trois-Pistoles	3,27 m	3,34 m
Est de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges	3,26 m	3,33 m
Saint-Simon	3,23 m	3,31 m

Lors des grandes marées, il peut arriver que l'eau recouvre le quai de Trois-Pistoles. Les autres zones inondables sont limitées à des endroits ponctuels le long des rivières Trois-Pistoles, Boisbouscache et de quelques-uns de leurs tributaires ainsi qu'en amont et en aval du lac Saint-Jean. Il est à souligner que, dans l'anse jouxtant le quai de Trois-Pistoles, l'accumulation de sédiments combinée aux processus des marées limite à cet endroit le potentiel pour le nautisme commercial.

En termes de contraintes naturelles, les terrains forestiers dotés d'une pente de plus de 30 %, les affleurements rocheux, les sols organiques mal drainés sont reconnus avoir une sensibilité élevée pour les impacts potentiels sur les sols (érosion des sols) lorsque leur habitat est perturbé par l'activité humaine. Les sols rocheux des collines de Porc-Pic sur le bord de la mer et les terres noires des dépôts lagunaires au nord de la 132 sont des exemples de contraintes naturelles qui entraînent des limitations sur la construction des infrastructures. De même, les rives forestières d'un cours ou un plan d'eau possèdent des fonctions écologiques importantes qui accroissent leur sensibilité aux activités de déboisement.

CONTRAINTES ANTHROPIQUES

Les contraintes anthropiques réfèrent à des utilisations humaines qui peuvent entraîner des impacts non compatibles avec l'orientation touristique du parc régional des Basques en matière de paysages et de qualité de l'environnement. Elles comprennent surtout les sites d'enfouissement de matières résiduelles (existant et désaffecté), les bassins d'épuration des eaux usées, les dépôts de neiges usées, les sablières et carrières et tout autre usage susceptible de nuire à la qualité paysagère du parc comme un poste de distribution et des lignes de transport d'électricité. Les activités qui génèrent un niveau de bruit élevé sont également une source de contrainte pour la mise en valeur touristique d'un site.

Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner les coupes forestières de grande envergure qui sont susceptibles de modifier radicalement le paysage et le caractère naturel d'un site. À cet égard, sur les territoires publics du TNO et de la réserve Duchénier, des plans généraux, quinquennaux et annuels d'intervention (PGAF, PQAF, PAIF) déterminent la programmation des activités forestières des détenteurs d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Ces plans, en vertu de la Loi sur les forêts, sont soumis à un processus de consultation avec les intervenants du milieu lors de leur réalisation.

Les activités agricoles sont des usages qui peuvent avoir des incidences sur la qualité de l'air lors des activités d'épandage des fumiers et, selon leur degré d'intégration des bonnes pratiques environnementales, influencer l'érosion des sols particulièrement le long des cours d'eau. L'impact des activités agricoles sur la qualité de l'eau des rivières Trois-Pistoles, Sènescoupé et Boisbouscache demeure à surveiller. A contrario, les paysages agricoles permettent des points de vue dégagés sur les éléments distinctifs comme le fleuve Saint-Laurent et les Appalaches.

2.2.2 MILIEU HUMAIN

2.2.2.1 COMPOSANTES TERRITORIALES ET ADMINISTRATIVES

La MRC des Basques fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Les MRC de Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Témiscouata sont ses voisines respectives immédiatement localisées à l'est, à l'ouest et au sud. La MRC des Basques est comprise dans la circonscription électorale québécoise de Rivière-du-Loup et, au niveau fédéral, elle chevauche Rivière-du-Loup/Montmagny et Rimouski-Témiscouata.

La MRC est le lieu de résidence de 9 634 personnes (MAMR, 2007) réparties dans une ville et dix municipalités rurales auxquelles s'ajoute un TNO²⁰. La MRC des Basques est la municipalité régionale de comté la moins peuplée de la région Bas-Saint-Laurent, avec un écart d'effectifs de plus de 50 % avec la 2^e moins peuplée (Mitis), et en occupe la plus petite superficie. La ville de Trois-Pistoles est le principal centre urbain de la MRC avec près de 40 % de sa population totale. Le tableau suivant présente les composantes territoriales de la MRC des Basques.

TABLEAU 4
COMPOSANTES TERRITORIALES DE LA MRC DES BASQUES

COMPOSANTES TERRITORIALES	DÉNOMINATIONS	POPULATION		SUPERFICIE	
		(nombre)	%	(km ²)	%
Ville	Trois-Pistoles	3 575	37,1	7,7	0,7
Municipalités	Notre-Dame-des-Neiges	1 181	12,3	92,9	8,2
	Saint-Clément	529	5,5	80,4	7,1
	Sainte-Françoise	442	4,6	88,5	7,8
	Saint-Éloi	345	3,6	67,7	6,0
	Sainte-Rita	351	3,6	142,9	12,6
	Saint-Guy	89	1	140,1	12,4
	Saint-Jean-de-Dieu	1 749	18,2	151,3	13,4
	Saint-Mathieu-de-Rieux	634	6,6	102,4	9,0
	Saint-Médard	271	2,8	67,6	6,0
	Saint-Simon	468	4,9	75,6	6,7
TNO ¹	Lac-Boisbouscache			115,6	10,2
TOTAL		9 634		1 132,7	

Note 1 : Territoire non organisé

Source : Répertoire des municipalités, ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, 2007

²⁰ Territoire non organisé

Les municipalités sont responsables des territoires situés à l'intérieur de leurs limites, tandis que la MRC exerce les compétences municipales sur le TNO.

TENURE ET GESTION

À l'intérieur de ces subdivisions, les terres du domaine privé représentent environ 75 % (866 km²) du territoire alors que les terres de la couronne, excluant les lots intramunicipaux sous convention ou bail, mais incluant les terrains du MAPAQ, touchent près de 20 % (219 km²). Les 5 % restants, environ 50 km², concernent les lots publics intramunicipaux²¹.

Hormis les terrains appartenant aux municipalités (infrastructures municipales) ainsi que l'emprise des routes et des autoroutes, les territoires publics comprennent les terrains de la réserve Duchénier, dont l'extrémité ouest se situe à l'intérieur des limites des Basques, le TNO Lac-Boisbouscache et les territoires publics intramunicipaux (TPI), pour lesquels la gestion a été déléguée à la MRC par le MRNFQ. Outre le TNO, les terres publiques sont concentrées dans les secteurs de Saint-Guy, Saint-Médard, Saint-Mathieu et Saint-Simon dans la partie est de la MRC. Il est à noter que le Club Appalaches détient des droits exclusifs de chasse et de pêche sur le TNO Lac-Boisbouscache, une exception au Québec. Les droits dudit club s'étendraient aussi aux TPI, mais ne seraient pas exercés par le club.



Poste d'accueil Club Appalaches

À part le Club Appalaches, d'autres organismes détiennent des droits sur les terres publiques de la MRC, dont les clubs de motoneige (emprise sous bail) et les compagnies forestières, par l'entremise des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

Au niveau du parc régional, hormis les individus et les organismes locaux et régionaux impliqués dans le développement (CLD des Basques, SADC des Basques, MRC des Basques, ATR Bas-Saint-Laurent, CRÉ Bas-Saint-Laurent, etc.), les organisations suivantes pourraient être plus particulièrement impliquées par les compétences et les droits qu'ils détiennent :

- la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada qui est propriétaire de l'île aux Basques, et le Territoire populaire Chénier inc. qui gère la réserve faunique Duchénier;
- les municipalités de la MRC des Basques et des MRC immédiatement limitrophes;
- les ministères, principalement au niveau québécois, le MRNFQ, le MAPAQ, le MTQ.

Les terrains en bordure du fleuve et le long de la rivière Trois-Pistoles et de ses tributaires sont en majorité privés. Le chapitre présentant les

²¹ Informations tirées du Document de connaissance, PPMV, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, 1998.

composantes hydriques identifie la nature des propriétés riveraines des principaux plans d'eau.

2.2.2.2 INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE ET RÉCRÉATIVE

ACCÈS ROUTIER ET FERROVIAIRE

Le territoire de la MRC est traversé d'est en ouest par la route nationale 132 qui longe, sur une distance variant d'une centaine de mètres à son extrémité ouest à quelques deux kilomètres à Saint-Simon, le littoral du fleuve Saint-Laurent. Cet axe rejoint plus à l'ouest l'autoroute 20 qui se termine actuellement à Cacouna. Les plans et devis pour son prolongement jusqu'à la hauteur de Trois-Pistoles sont maintenant terminés et les travaux de construction devraient débuter dans les prochains mois.

Les routes régionales n^{os} 295, 293 et 296 donnent accès en direction sud à l'intérieur des terres et rejoignent le territoire de la MRC Témiscouata. Le parcours des routes régionales est généralement ponctué de pentes et de courbes accentuées qui donnent parfois des perspectives visuelles saisissantes sur le paysage. Les routes de rang, les rues locales dans le périmètre urbanisé des municipalités, les routes d'accès aux ressources dans les secteurs forestiers (TNO Lac-Boisbouscache, réserve Duchénier, TPI) complètent en grande partie les accès routiers au territoire.

Le lien ferroviaire transcanadien de Via Rail qui arrête à la gare de Trois-Pistoles constitue un autre accès important à souligner et une porte d'entrée.

ACCÈS MARIN

Hormis le réseau routier, le traversier Les Escoumins-Trois-Pistoles, qui sera prochainement remis en service, permet de relier la Côte-Nord et la MRC des Basques depuis près de 100 ans à partir du quai de Trois-Pistoles. Il s'agit de la plus ancienne traverse du fleuve à l'est de Québec (Politique soutenant l'industrie touristique, PSAR-1, MRC des Basques). L'horaire du traversier est établi en fonction du régime des marées. Cet équipement s'avère stratégique dans le cadre de la mise en valeur touristique du territoire des Basques pour l'achalandage qu'il peut apporter aux divers commerces et équipements, particulièrement le long du littoral et à Trois-Pistoles. Outre le traversier, des excursions aux baleines, à l'île aux Basques et des bateaux de pêche partent du quai.

La Route Bleue, consistant en un parcours non balisé de nautisme léger (kayak, canot, voile) le long de la côte du fleuve, est un autre accès marin possible

ROUTES VERTE, BLANCHE ET BRUNE

Les sentiers de motoneige, de motoquad, cyclables et pédestres peuvent constituer une porte d'entrée sur le territoire. Les sentiers de motoneige comprennent la piste provinciale no 5 dont le parcours traverse d'est en ouest le territoire de la MRC suivant une trajectoire parallèle au fleuve sur une piste aménagée entre Sainte-Françoise et Saint-Jean-de-Dieu. À

celle-ci s'ajoute les pistes régionales n° 571, qui relie Trois-Pistoles à la MRC Témiscouata, en passant par Saint-Jean-de-Dieu et Sainte-Rita, et n° 518, qui fait une loupe à partir de Trois-Pistoles pour rejoindre le lac Saint-Mathieu et la route 5 non loin de Saint-Fabien. D'autres sentiers locaux sont aménagés entre Trois-Pistoles et la rivière Trois-Pistoles, à



Route verte chaussée désignée



Route verte, site propre,
Saint-Simon

Saint-Éloi, entre Saint-Jean-de-Dieu et Sainte-Rita en passant par Saint-Médard et à Saint-Clément, sans oublier un tronçon empruntant la réserve Duchénier non loin du village Scott faisant partie du circuit mont Notre-Dame. Les clubs de motoneige Les Pistolets, les Verlois et l'Association des motoneigistes du Témiscouata membres de la Fédération des clubs de motoneiges du Québec entretiennent le réseau.

Par ailleurs, un sentier quatre-saisons pour motoquadistes suit approximativement le parcours de la rivière Trois-Pistoles et de la route 293 en direction sud vers le lac Témiscouata. Hormis les circuits empruntant les routes régionales et locales, le réseau cyclable comprend un parcours de la Route Verte aménagé en site propre et alternativement sur chaussée désignée le long du fleuve entre Saint-Simon-sur-Mer et l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles à Notre-Dame-des-Neiges. Le parcours en site propre à l'extrémité est de Saint-Simon s'adresse à une clientèle expérimentée et permet une expérience saisissante du littoral à partir des sommets qui bordent le fleuve.

Pour la randonnée pédestre, un tronçon du Sentier National de difficulté intermédiaire est aménagé sur environ 57 km le long de la rivière Trois-Pistoles entre Saint-Éloi, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément, Sainte-Rita et Saint-Cyprien pour se diriger ensuite vers le lac Témiscouata. À partir de Trois-Pistoles jusqu'à la région Témiscouata, le sentier totalise 144 km divisés en 12 tronçons d'une longueur variant entre 8 et 15 km. Des passerelles permettent d'enjamber la rivière Trois-Pistoles offrant des vues en plongée d'intérêt sur les canyons du cours d'eau. Quatre refuges sont aménagés le long du parcours pour des activités hivernales. Le sentier est accessible par de nombreux accès aménagés auxquels se greffent des aires de stationnement. Le sentier Sénescoupé le long de la rivière du même nom se connecte au sentier national dans le secteur de Saint-Clément. À terme, le circuit de randonnée pédestre pourrait permettre de relier le parc national du Bic le long du fleuve au futur parc national du Témiscouata sur la rive est du lac du même nom.

PLANCHE CARTOGRAPHIQUE 1
AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

2.2.2.3 PLANIFICATIONS RÉGIONALE ET LOCALE

La MRC des Basques a défini dans le PSAR-1 les grandes affectations du territoire, lesquelles déterminent les vocations que les municipalités devront respecter dans leurs plans et règlementations d'urbanisme à l'égard de leur territoire. Le tableau 5 montre la répartition en hectares des différentes affectations. Les principales affectations délimitées sont les suivantes :

- Agricole. Cette affectation couvre une grande partie de Saint-Simon, Saint-Mathieu-de-Rioux, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Françoise, Saint-Éloi, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément et comprend la très grande partie du bassin et des rives des rivières Trois-Pistoles et Sènescoupé. La superficie de cette affectation (485 km²) et de l'affectation agroforestière qui correspond à la zone agricole protégée atteint près de 600 km² soit 54 % du territoire terrestre de la MRC.
- Agroforestière. Cette affectation constitue une extension de l'affectation agricole avec une plus grande proportion de massifs forestiers et des sols de moindre productivité. Sa superficie atteint 110 km².
- Récréation (incluant la villégiature). Cette affectation compte les seuls secteurs suivants sur le territoire des Basques (PSAR-1, MRC des Basques, 1996) :
 - Grèves de la Pointe et Leclerc (Notre-Dame-des-Neiges)
 - Grèves Morency, Rioux et D'Amours (Notre-Dame-des-Neiges)
 - Grève Centrale (Trois-Pistoles)
 - Grève Fatima et du chemin des Islets (Notre-Dame-des-Neiges et Trois-Pistoles)
 - Cap Marteau (Notre-Dame-des-Neiges)
 - Secteur littoral de Saint-Simon et Saint-Simon-sur-Mer
 - Secteur sud du petit lac Saint-Mathieu (Saint-Mathieu-de-Rioux)
 - Secteur du lac Saint-Mathieu incluant le parc régional de la Station de ski du Mont Saint-Mathieu (Saint-Mathieu-de-Rioux)
 - Secteur ouest du lac Saint-Jean (Sainte-Rita)
Une partie des secteurs des grèves Morency, Rioux et D'Amours est situé en zone agricole protégée (emprise du chemin de la Plage et bande du côté nord) soit les lots 283, 290, 292, 295, 299, 301, 302, 306, 307, 313, 315 et 316 (rang 1) pour une superficie totale de 7,1 ha. Le schéma d'aménagement prescrit des dispositions particulières pour ces affectations en plus de contrôler les usages permis et d'interdire d'autres zones récréatives ailleurs dans la MRC.
La superficie de cette affectation atteint 14,8 km²;

TABLEAU 5
AFFECTATIONS PAR MUNICIPALITÉS

MUNICIPALITÉ	AFFECTATION	HECTARES	
Lac Boisbouscache	Forestière	10 111,14	10 111,14
Notre-Dame-des-Neiges	Agricole	8 390,47	
	Agroforestière	177,62	
	Conservation	62,01	
	Forestière	347,98	
	Périmètre d'urbanisation	304,04	
	Récréative	127,43	9 379,55
Saint-Éloi	Agricole	4 785,81	
	Agroforestière	1 116,97	
	Forestière	688,88	
	Périmètre d'urbanisation	26,46	6 618,12
Saint-Clément	Agricole	7 457,75	
	Agroforestière	543,14	
	Périmètre d'urbanisation	39,09	8 039,98
Sainte-Françoise	Agricole	5 084,44	
	Agroforestière	1 332,33	
	Forestière	2 572,26	
	Périmètre d'urbanisation	26,24	9 015,27
Sainte-Rita	Agricole	939,41	
	Agroforestière	3 021,16	
	Conservation	11,18	
	Forestière	8 787,90	
	Périmètre d'urbanisation	43,44	
	Récréative	64,09	12 867,18
Saint-Guy	Agroforestière	507,41	
	Forestière	13 895,29	
	Périmètre d'urbanisation	21,89	14 424,59
Saint-Jean-de-Dieu	Agricole	11 794,18	
	Agroforestière	735,44	
	Forestière	2 574,15	
	Périmètre d'urbanisation	107,80	15 211,56
Saint-Mathieu-de-Rieux	Agricole	3 779,26	
	Agroforestière	2 378,37	
	Conservation	1,06	
	Forestière	4 227,35	
	Périmètre d'urbanisation	75,36	
	Récréative	402,10	10 863,50
Saint-Médard	Agricole	137,05	
	Agroforestière	1 270,12	
	Forestière	6 200,72	
	Périmètre d'urbanisation	36,97	7 644,85
Saint-Simon	Agricole	5 827,70	
	Conservation	0,58	
	Forestière	737,05	
	Périmètre d'urbanisation	55,98	
	Récréative	867,56	7 488,87
Trois-Pistoles	Agricole	310,77	
	Conservation	6,45	
	Périmètre d'urbanisation	423,36	
	Récréative	16,00	756,58
TOTAL			112 421,20

- Forestière. Cette affectation touche des terrains forestiers concentrés en majorité au sud et à l'est de la MRC et possède une superficie totale de 501 km².

La Loi sur les forêts et le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public (RNI) encadrent les activités d'exploitation forestière sur les terres publiques. En forêt privée, le schéma détermine des normes minimales d'abattage d'arbres applicables dans les grandes affectations forestières, agroforestières et agricoles, entre autres, dans l'environnement immédiat de certaines routes et de certains secteurs d'intérêt esthétique.

- Urbaine ou industrielle. Cette affectation correspond en majorité au périmètre urbanisé pour une superficie totale de 11,6 km².
- Conservation. Les îles du fleuve possèdent cette affectation vouée à la préservation des habitats. La superficie est 0,8 km².

L'établissement du parc devrait idéalement favoriser une localisation de ses activités dans les affectations compatibles pour maximiser son intégration avec la planification en cours.

TOURISME

La MRC a élaboré un plan de développement 2006-2008 qui identifie des objectifs et des actions, entre autres, pour la consolidation de l'industrie récréotouristique et le tourisme culturel, pour le développement du potentiel acéricole et les produits forestiers non ligneux et pour la promotion du territoire. La vision d'avenir définie dans le plan 2006-2008 s'exprime par cet énoncé :

« En 2020, la MRC des Basques est un territoire avec de nombreux horizons bâtis aux couleurs des forces et des passions des gens d'ici. Elle est également reconnue pour sa vitalité, son maillage intégré nature-culture et son esprit entrepreneurial et innovateur. On y vient pour y vivre, pour y grandir, pour y vieillir, pour développer le territoire et pour se plonger dans l'unique et l'authentique culture rurale québécoise. »

D'autres études chapeautées par des organismes de développement économique ont conduit à l'élaboration d'un Plan stratégique de développement touristique du territoire de la MRC des Basques, 2007-2012. En termes de pratiques de gestion et de développement touristique, les valeurs de fierté d'appartenance, qualité de vie, concertation, satisfaction du client, efficacité, efficience et respect de l'environnement se veulent dominantes dans la vision d'avenir du tourisme. Le plan stratégique confirme également que ce dernier et le positionnement nature-culture sont porteurs pour l'avenir des Basques. Les interventions ciblées incluent en priorité :

- le tourisme de plein air ou milieu naturel comme les sentiers, le fleuve et le littoral, le territoire et sa diversité, les circuits;
- le tourisme culturel : les attraits, les activités, les fêtes et événements, le patrimoine;

- le tourisme maritime : les activités nautiques sur le fleuve, les lacs et les rivières, la pêche, les excursions, le littoral;
- le tourisme de séjour et de destination : les pourvoiries, les chalets en bordure des lacs et du fleuve, les campings, la villégiature, l'apprentissage.

En termes d'objectifs à poursuivre, hormis la définition de l'image touristique, soulignons celui de faire du plein air le secteur porteur de l'offre touristique d'ici trois ans, le développement du produit nature-culture sur trois saisons, l'ajustement des infrastructures et des services au positionnement, la consolidation de l'offre estivale et le positionnement du produit hiver et automne.

Par ailleurs, le Plan stratégique de développement de l'offre touristique (2004-2009), Région du Bas-Saint-Laurent, Tome 2, souligne, entre autres, le développement de l'axe fluvial comme pôle touristique.

Le MRNFQ a élaboré, de son côté, le Plan régional de développement des terres publiques (PRDTP) du Bas-Saint-Laurent qui encadre la villégiature sur les terres publiques dont sur l'aire commune 1127 qui comprend le TNO Lac-Boisbouscache, la réserve Duchénier et quelques autres terrains du domaine public.

2.2.2.4 POPULATION ET ÉCONOMIE

D'après les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)²², la densité de population de la MRC des Basques, avec un taux de 8,5 hab./km², est légèrement sous la moyenne de la région du Bas-Saint-Laurent (11,1 hab./km²), mais semblable à la MRC Mitis et supérieure à plusieurs MRC comme Témiscouata (5,6), Matane (6,8) et Matapédia (3,6). Il demeure que cette densité est faible et se reflète dans l'occupation humaine clairsemée à l'intérieur des terres.

En matière de projection démographique comparativement à 2006, l'organisme prévoit en 2011 et 2016 une diminution de près de 3 % et 5 % respectivement, soit des taux qui ressemblent à plusieurs MRC de la région du Bas-Saint-Laurent sauf celles de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup. La diminution constante de la population en termes absolus se conjugue avec un accroissement des cohortes des 55 ans et plus et une diminution des 15-44 ans entraînant à court terme une perte nette des forces vives de la communauté. De plus, la MRC des Basques est celle qui subit la plus grande perte relative de population de la région par la migration interrégionale. En fait, moins de 85 % des personnes occupées sur le marché du travail dans la population active travaillent dans la MRC comparativement à des taux de 85 % et plus pour les autres MRC.

Au niveau socio-économique, le revenu d'emploi moyen des Basques est le plus faible de la région (26 600 \$/an) alors que la MRC compte le montant de transfert de l'État le plus élevé par habitant, avec une

²²Source : Institut de la statistique du Québec à partir du site web; profil comparatif des MRC, Bas-Saint-Laurent 01, adresse du site web : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_01/region_01_00.htm

variation positive de près de 20 % entre 2002 et 2006, un des plus hauts de la région. Mentionnons en terminant que la valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales est de 56 697 \$, la plus faible du Bas-Saint-Laurent. Ce portrait démontre le processus de dévitalisation en cours sur le territoire de la MRC des Basques et la nécessité du plan de relance initié par les autorités.

2.2.2.5 ACTIVITÉS ET SERVICES

Les principales activités économiques sur le territoire comprennent :

- l'agriculture et l'élevage;
- les activités forestières (exploitation et transformation);
- le tourisme et la villégiature

AGRICULTURE

L'agriculture constitue la principale activité économique de la MRC. Selon la cartographie de la MRC, le territoire des Basques comprend près de 600 km² en zone agricole protégée²³ dont 169 km² de terrains sont cultivés lesquels sont concentrés dans les basses terres côtières, sur les premiers plateaux appalachiens et au centre ouest de la MRC. Les basses terres possèdent les meilleurs potentiels agricoles de la MRC, de classes 2 et 3 selon l'échelle ARDA, alors que les plateaux et les secteurs de Saint-Clément et Saint-Jean-de-Dieu ont surtout des sols



Plaine agricole côtière

agricoles de potentiel 4 et 5. En 2004, le MAPAQ a dénombré 214 entreprises agricoles, dont 65 % réparties dans les municipalités de Saint-Jean-de-Dieu (47), Notre-Dame-des-Neiges (33), Saint-Éloi (28) et Saint-Clément (26), essentiellement des fermes laitières et des producteurs bovins. La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec assure la pérennité des terrains zonés agricoles (zone verte) par le biais des dispositions minimales du schéma d'aménagement de la MRC visant le territoire agricole. L'agriculture crée dans les Basques 707 emplois directs et 80 emplois connexes. Le nombre d'entreprises agricoles diminue, mais les productions se diversifient alors que des entreprises agroalimentaires se démarquent.

En termes d'acériculture, la MRC a connu une forte augmentation depuis les années 90 passant de 58 à 65 entreprises acéricoles avec un nombre d'entailles atteignant 655 000 en 2004 comparativement à 165 700 en 1990. Une quinzaine d'entreprises comptent plus de 15 000 entailles alors que la moyenne s'établit à 10 000²⁴.

²³ Source : Portrait agricole de la MRC des Basques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, 2005.

²⁴ Portrait agroalimentaire de la MRC des Basques, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ, 2005.

ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Une proportion de 6,4 % des emplois dans la MRC et 34 % des emplois du secteur primaire proviennent de la forêt. Sept entreprises de sciage, une de charbon de bois et deux de sciage de cèdre et de bardeaux sont dénombrées dans la MRC en plus de 14 entreprises de deuxième transformation (PPMV, 1999).

Les activités forestières les plus importantes se concentrent dans l'aire commune 1127 du domaine public, qui chevauche les territoires de Saint-Mathieu-de-Rioux, du TNO Lac-Boisbouscache, de Saint-Médard et Saint-Guy. Cette aire fait l'objet d'un CAAF alloué à un industriel forestier. Une grande proportion du bois coupé sur des terres publiques est transformée à l'extérieur de la MRC (PSAR-1). Néanmoins, deux industriels bénéficiaires d'un CAAF se localisent dans la MRC, dont Les Cèdres Basques inc. à Sainte-Françoise et Charbon de bois franc basque à Saint-Mathieu.

En forêt privée, selon le PSAR-1, trois organismes chapeautés par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent offrent les services d'aide aux producteurs forestiers soit la Société d'exploitation des ressources des Basques (SER) basée à Saint-Mathieu, le Groupement forestier et agricole Taché à Saint-Cyprien et la Coopérative forestière Haut plant vert de Lac-des-Aigles. Les prélèvements de matière ligneuse touchent les essences résineuses (sapin-épinette) et le feuillu dur pour le bois de chauffage. Près de 60 % de la superficie forestière privée est sous aménagement.

TOURISME ET VILLÉGIATURE

Les activités touristiques s'appuient sur les équipements récréatifs et les services d'hébergement comme la villégiature et le camping. Les différents infrastructures et services présents dans la MRC permettent une panoplie d'activités récréatives comme les randonnées quatre-saisons de toutes sortes (vélo, pédestre, motoquad, motoneige, kayak, etc.), l'excursion en mer et sur les îles, la chasse, la pêche, l'observation, l'interprétation, le ski (mont Saint-Mathieu), la baignade (plage publique du lac Mathieu, plage publique Morency à Notre-Dame-des-Neiges et plage du lac Saint-Jean), la voile (lac Mathieu).



Plage publique Morency

Les activités de villégiature privée (chalet) se concentrent le long du fleuve (Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon et Trois-Pistoles) et des principaux plans d'eau à Saint-Mathieu et Sainte-Rita (lacs Saint-Mathieu et Saint-Jean).

Le TNO Lac-Boisbouscache comprend, quant à lui, une douzaine de chalets privés, propriétés du Club Appalaches alors que la réserve Duchénier offre quelques chalets (village Scott) sur les terres publiques gérés par l'organisme Territoire populaire Duchénier.

En 1996, selon le rôle d'évaluation, la MRC comptait alors près de 1200 propriétés foncières de type villégiature pour une valeur foncière totale de 28 000 000 \$ (PSAR-1) et une valeur moyenne de 23 333 \$/unité. Entre 2003 et 2007, les chalets et maisons de villégiature, au nombre de

942 en baisse de près de 15 %, ont atteint une valeur foncière moyenne de 46 341 \$ en hausse de 48 % par rapport à 2003 et légèrement au-dessus de la moyenne de la région (43 402 \$) en 2007²⁵. Le long du fleuve et au lac Saint-Mathieu, une tendance observée de la transformation des chalets privés en résidence permanente semblerait avoir entraîné une augmentation de la population à Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Mathieu-de-Rioux et Saint-Simon (1996).



Auberge Village Scott, réserve Duchénier

Selon le Guide touristique 2007 des Basques, l'hébergement commercial comprend une quinzaine d'établissements comprenant principalement des auberges avec quelques motels et hôtels situés principalement à Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, Saint-Éloi, Saint-Simon, Saint-Mathieu et Saint-Jean-de-Dieu. Hormis quelques auberges de qualité comme la Rose des Vents, l'hébergement nécessite des améliorations et une mise à jour de la capacité d'accueil, des services et du design des installations. Des locations de chalets en bord de mer sont possibles à Saint-Simon et Trois-Pistoles tandis

que Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément regroupent des familles faisant partie du réseau de villages d'accueil. Huit terrains de camping sont présents, dont le plus important demeure le camping municipal, de grande qualité, de Trois-Pistoles. Le tableau 6 présente la liste des campings.

TABLEAU 6
Liste des terrains de camping

MUNICIPALITÉS	NOM
Notre-Dame-des-Neiges	Camping Plage Trois-Pistoles Motel des flots bleus-sur-mer
Trois-Pistoles	Camping municipal
Saint-Clément	Camping municipal
Sainte-Rita	Camping Les vacanciers
Saint-Jean-de-Dieu	Camping municipal Saint-Jean
Saint-Mathieu-de-Rioux	Camping 4-saisons Camping Saint-Mathieu

2.2.2.6 PATRIMOINE CULTUREL

Outre les églises et autres bâtiments historiques situés dans les villages et à Trois-Pistoles, le patrimoine culturel des Basques s'exprime par un patrimoine industriel et seigneurial comme les moulins Beaulieu sur la rivière Trois-Pistoles à Saint-Clément, le moulin Harton le long de la rivière du même nom, le Manoir Rioux-Belzile à Notre-Dame-des-Neiges. Le parc de l'aventure basque à Trois-Pistoles aménagé non loin du quai

²⁵ Portrait agroalimentaire de la MRC des Basques, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ, 2005.

se veut un lieu remémorant l'histoire basque en Amérique avec un centre d'interprétation et un terrain où se tiennent des compétitions de pelotes basques.



Moulin Beaulieu, Saint-Clément

L'île aux Basques, en plus d'être considérée comme une aire de concentration d'oiseaux aquatiques légalement protégée, possède un statut « lieu historique national » de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. L'île, qui illustre l'époque des chasseurs de baleines dans le fleuve avant l'arrivée des premiers colons français, fut un carrefour d'échanges pour les peuples amérindiens de l'Est du Canada. Des excursions guidées d'une durée de trois heures sont offertes vers l'île durant l'été en partance du quai de Trois-Pistoles. La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada gère l'île depuis 1919.



Roche fossilifère rivière
Trois-Pistoles

La rivière Trois-Pistoles, en plus de ses attraits naturels (paysage, chute, cascades, pêche, baignade) et du sentier aménagé sur ses rives, possède également un aspect culturel d'intérêt. La rivière a autrefois constitué une voie de circulation amérindienne entre le Témiscouata et le fleuve. Des vestiges d'anciens ouvrages hydroélectriques se rencontrent de même que des roches fossilifères (paléontologie) témoignant de l'histoire géologique du lieu.

Soulignons en terminant que des événements comme le Défi des îles (compétition de kayak et rallye sur mer), la fête Couleurs et Saveurs, les festivals de l'érable et du bœuf, des activités culturelles (théâtre à Trois-Pistoles, lieux de tournage des téléseries Bouscotte et L'Héritage), un musée et des circuits (légendes, insolites, patrimonial, route des attraits et des artistes-artisans) s'ajoutent aux activités culturelles possibles.

2.2.2.7 ENVIRONNEMENT LIMITROPHE

La MRC des Basques est encerclée par les territoires des MRC Rimouski-Neigette immédiatement à l'est, Rivière-du-Loup à l'ouest et Témiscouata au sud. Sur la rive nord du fleuve, la MRC La Haute-Côte-Nord occupe l'ensemble des rives du Saint-Laurent entre Tadoussac et Colombier avec son centre administratif basé à Les Escoumins situé en face de Trois-Pistoles.

Dans la partie ouest de la MRC Rimouski-Neigette, les municipalités de Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière bordent immédiatement la limite est des Basques alors que Le Bic, une dizaine de kilomètres plus à l'est près du fleuve, comprend le parc national du Bic. Ce dernier, qui est géré par la Société des établissements plein air du Québec (SÉPAQ), offre, sur une superficie de 33 km² en bordure de mer, sur des îles, le littoral et le fleuve, une panoplie de services et d'activités récréotouristiques (randonnées pédestres, vélo, raquette, ski de fond, kayak, excursion, nautisme, interprétation faune terrestre et marine,

flore) avec un hébergement possible en camping, yourte, igloo, refuge (hiver). La MRC Rimouski abrite aussi la plus grande partie de la réserve Duchénier qui va rejoindre la rivière Rimouski non loin de Saint-Narcisse-de-Rimouski. La réserve est un territoire faunique protégé de 272 km² géré par un organisme du milieu, le Territoire populaire Duchénier inc., qui offre des séjours de chasse et pêche, de la villégiature et de l'écotourisme.

Dans la MRC Rivière-du-Loup, les municipalités de Saint-Cyprien, Saint-Paul-de-la-Croix et L'Isle-Verte bordent la limite ouest des Basques. L'île Verte en face de la municipalité du même nom souligne la fin de la batture. Plusieurs cours d'eau tributaires de la rivière Trois-Pistoles coulent sur le territoire de ces municipalités qui sont essentiellement agricoles.

Les municipalités de Lac-des-Aigles, cette dernière principalement agricole, et Saint-Michel-du-Squatec, plus forestière, de la MRC Témiscouata bordent la limite sud des Basques et des municipalités de Sainte-Rita et Saint-Guy. Le futur parc national du Témiscouata occupera la rive est du lac du même nom sur le territoire de la municipalité Squatec non loin des Basques.

2.3 COMPOSANTES D'INTÉRÊT

Quelques visites et séjours ont permis de constater les divers attraits, équipements et infrastructures présents sur le territoire ainsi que divers potentiels qui pourraient être mis en valeur. Une attention particulière a été accordée aux aménagements existants ainsi qu'aux organisations qui en assurent les opérations.

La structuration d'une stratégie de développement implique la mise en valeur des attraits naturels et culturels possédant un potentiel d'attraction sur les visiteurs. Elle commande également que des organisations responsables, dynamiques et dotées de moyens suffisants en assurent la mise en valeur et le fonctionnement. Les deux tableaux suivants résument les informations qui découlent des relevés du territoire ainsi que des intervenants interrogés. Une appréciation sur le potentiel touristique a été portée sur chaque composante en regard d'une éventuelle exploitation touristique. Par exemple, certains potentiels observés peuvent avoir une portée suprarégionale du point de vue de l'attraction des visiteurs sans pour autant être une garantie d'autonomie financière au niveau du fonctionnement.

2.3.1 ATTRAITS NATURELS ET CULTURELS

Les attraits naturels et culturels comprennent les composantes du territoire possédant un intérêt intrinsèque susceptible d'attirer des visiteurs et de susciter une dépense touristique. Les principales composantes ont été évaluées en fonction de divers paramètres afin de mesurer leur potentiel et leur portée.

TABLEAU 7
ATTRAITS NATURELS ET CULTURELS

COMPOSANTES	ACCESSIBILITÉ	POTENTIEL ATTRACTIF	PORTÉE	ÉTAT DE MISE EN VALEUR	INVESTISSEMENT REQUIS	RENTABILITÉ DIRECTE POTENTIELLE*	GESTIONNAIRE ACTUEL	COMMENTAIRE
Secteur Porc-Pic	Terrestre facile, littoral difficile	Élevé	Supra-régionale	Partiel	Moyen	Faible	MRC	Secteur isolé des services publics
Littoral	Partielle (plusieurs accès publics)	Moyen, élevé pour la randonnée	Supra-régionale	Faible	Moyen à important	Nulle	Principalement de tenure privée	Secteur du quai et de la plage à privilégier
Île aux Basques	Limitée	Élevé	Supra-régionale	Élevé	Aucun	Bonne	Société Provancher	Territoire protégé à accès contrôlé (places disponibles)
Île aux Pommes	Interdite						Gaston Déry	Réserve écologique privée
Rasades	Interdite						SCF	Réserve écologique
Îlets D'Amours	Interdite							Propriété privée
Rivière Trois-Pistoles	Facile (sentier riverain)	Moyen à élevé	Supra-régionale	Moyen	Moyen	Faible	MRC (mandate PARC BSL)	Bon potentiel pour pêche sportive, non navigable
Rivière Sènescoupé	Facile (sentier)	Moyen à élevé pour la randonnée	Régionale	Moyen	Moyen	Faible		Pas de boucle, faible potentiel pour la pêche sportive
Rivière Boisbouscache	Faible	Faible	Locale	Faible	Faible	Nulle	-	Pas de potentiel distinctif
Lac Saint-Mathieu	Moyenne	Moyen	Régionale	Moyen	Moyen	Faible	Propriétés privées	Plage et hôtel avec camping en vente
Parc Saint-Mathieu	Élevée	Moyen (portée régionale)	Régionale	Moyen	Élevé	Moyenne à faible	Régie inter-municipale	Pas d'accès au lac. Organisation précaire.
Patrimoine bâti	Facile	Faible	Locale	Faible	-	Faible		Pas un élément distinctif significatif
Ethnologie			?					Pas de communautés distinctives offrant une opportunité
Archéologie et paléontologie	Difficile	Moyen	Supra-régionale	Nul	Moyen à élevé (recherche à faire)	Faible	Aucun	Présence de sites archéologiques amérindiens et paléontologiques à documenter

* Rentabilité directe potentielle faible : signifie qu'il est peu probable que les revenus directs provenant des usagers puissent couvrir les frais d'exploitation. Cela ne signifie cependant pas que les attraits concernés devraient être abandonnés, mais qu'ils devront être supportés par d'autres sources de financement s'ils sont jugés nécessaires dans la programmation touristique du parc.

PLANCHE CARTOGRAPHIQUE 2
ATTRAITES ET ÉQUIPEMENTS

2.3.2 ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Les équipements et les infrastructures renvoient à des initiatives d'aménagement consenties par la communauté des Basques comme des aménagements récréatifs, des sites touristiques ou communautaires qui sont susceptibles de faire partie de la stratégie de développement.

TABLEAU 8
ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

COMPOSANTE	ACCESSIBILITÉ	POTENTIEL ATTRACTIF	PORTÉE	ÉTAT DE MISE EN VALEUR	INVESTISSEMENT REQUIS	RENTABILITÉ DIRECTE POTENTIELLE*	GESTIONNAIRE ACTUEL	COMMENTAIRE
Route Verte	Élevée	Moyen à élevé	Supra-régionale	Moyen	Moyen	Faible	MRC qui mandate pour l'entretien	Secteur Porc-Pic trop difficile (50 % des frais d'exploitation proviennent du MTQ et 50 % de la MRC)
Route Bleue	Moyenne	Faible	Supra-régionale	Faible	Faible	Faible	Corporation	Pas de clubs d'utilisateurs sur le territoire, mais présence de la Coop Kayak
Sentier National	Moyenne	Moyen	Supra-régionale	Partiel (secteur est à développer)	Moyen à élevé	Faible	PARC Bas-St-Laurent mandaté	Plan stratégique en voie d'application
Sentier Sénéscoupé	Moyenne	Moyen	Régionale	Moyen	Moyen	Faible	Comité de développement St-Clément	Sentier linéaire, aller-retour nécessaire.
Camping municipal Trois-Pistoles	Élevée	Élevé	Supra-régionale	Élevé	Faible	Bonne	Association de chasse et pêche des Basques	Un des plus beaux au Québec. Pourrait augmenter le nombre de sites saisonniers.
Plage Morency	Élevée	Moyen	Régionale	Faible	Moyen	Nulle	Municipalité	Localisation stratégique exceptionnelle pour un développement touristique majeur
Route Brune	Bonne Spécifique	Moyen	Supra-régionale	nd	nd	Faible	Clubs d'utilisateurs	En développement et dynamique
Route Blanche	Bonne Spécifique	Moyen	Supra-régionale	nd	nd	Faible	Clubs d'utilisateurs	Produit mature
Golf Saint-Mathieu	Élevée	Faible	Régionale	n/a	n/a	nd	Privé	
Village Scott	Moyenne	Élevé	Supra-régionale	Moyen	Élevé	Bonne	Corporation	Le promoteur a un projet de mise en valeur

* Rentabilité directe potentielle faible : signifie qu'il est peu probable que les revenus directs provenant des usagers puissent couvrir les frais d'exploitation. Cela ne signifie pas qu'ils devraient être abandonnés, mais que, s'ils sont jugés nécessaires pour supporter la programmation touristique, ils devront être supportés par d'autres sources de financement.

2.3.3 PRODUITS, POSITIONNEMENT ET MARCHÉS

Comme mentionné auparavant, le positionnement touristique actuel de la MRC des Basques – Destination nature culture – s'avère cohérent avec celui du Québec sur les marchés touristiques internationaux. Force est de constater que ce positionnement est davantage le reflet d'un désir que d'une réalité pour le territoire à l'étude. Dans les faits, avec sa faible capacité d'accueil en hébergement commercial et ses aménagements récréotouristiques actuels, le territoire est davantage une zone propice aux excursions qu'aux séjours, ce qui a pour effet d'en faire une zone de transit. Du point de vue du caractère naturel de la destination, nul doute que cet élément de positionnement peut être cohérent et distinctif et servir de motivation à d'éventuels visiteurs pour des séjours thématiques. Quant au caractère culturel de la destination, sans enlever le mérite des éléments distinctifs du territoire (école de langue, PABA, Île aux Basques, Maison du notaire, Théâtre, Maison VLB), il faut admettre que la MRC des Basques peut difficilement concurrencer des destinations à potentiel élevé situées dans sa propre région d'appartenance (ex. Kamouraska). Le potentiel humain (contes et légendes, théâtre, école de langues) semble être une force sur laquelle il serait possible de miser davantage en termes de positionnement.

De manière générale, mis à part la villégiature et les séjours linguistiques qui sont les produits touristiques locaux traditionnels, la MRC des Basques est actuellement davantage une zone de transit propice aux excursions qu'un territoire de destination pour des séjours. Il est possible de transiter par différents moyens de locomotion : à pied, en vélo, en automobile, en motoneige, en motoquad et en embarcation nautique.

Ce caractère de zone propice aux excursions peut expliquer la faiblesse relative de l'achalandage des attraits et services touristiques du territoire. Par définition, un excursionniste est un visiteur qui réalise un déplacement aller-retour dans la même journée; le marché des excursionnistes est conséquemment limité au territoire régional (le Bas-Saint-Laurent et, au mieux, une partie de Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie). Dans un territoire aussi faiblement peuplé, ce marché est forcément faible.

2.3.4 ACHALANDAGE ET SAISONNALITÉ

Bien que le mandat ne soit pas d'effectuer un diagnostic des entreprises touristiques du territoire, il a été mentionné par plusieurs répondants que les équipements touristiques du territoire sont en général faiblement achalandés à l'exception des terrains campings qui affichent de bonnes performances à ce chapitre. Cette situation, qui découle du caractère transitoire actuel, n'est pas surprenante et permet de comprendre que les entrepreneurs n'aient pas de motivation pour ouvrir leurs commerces et attraits aux visiteurs en basse saison. C'est ainsi que le touriste est pratiquement absent du territoire entre septembre et mai.

2.3.5 ACTEURS-CLÉS ET ORGANISATIONS, PROPRIÉTÉS, GESTION

Retenons que les organisations liées au tourisme dans la MRC des Basques sont généralement de petite envergure, qu'elles ont des moyens limités (certaines vivent une situation de précarité importante), que leur fréquentation ne permet pas d'envisager des investissements importants et que les organismes communautaires présentent des signes d'essoufflement. Retenons également que, malgré ce portrait plutôt pessimiste, ces organisations peuvent se distinguer par leur ténacité, leur volonté de progresser et leur relative longévité. Dans ce contexte, il apparaît important de rechercher les moyens les plus efficaces pour les soutenir et faciliter leur existence et leur croissance.

Une liste des acteurs-clés figure à la suite de ce document.

2.3.6 BILAN SYNTHÈSE : FORCES ET FAIBLESSES

Le bilan synthèse des attraits et équipements en place a pour objectif de comprendre les forces et les faiblesses du territoire du parc régional dans une perspective de mise en valeur touristique durable et générateur de retombées pour les promoteurs et la collectivité.

FORCES :

- La présence du fleuve Saint-Laurent
- Les aménagements existants permettant d'attirer et de retenir des visiteurs
- La volonté de développement des agents de développement et de gestion du territoire
- La disponibilité d'un réseau de sentiers destinés à des utilisateurs variés
- Des organisations structurées pour la gestion et la pérennité d'une majorité des sentiers en place
- La perspective de réouverture du service de traversier en 2008
- La présence de promoteurs existants et potentiels pour le produit villégiature
- Les zones de villégiature de grand potentiel distinctes des zones de peuplement, réduisant le risque d'impact négatif du développement intensif de la villégiature
- La qualité des paysages maritimes et terrestres avec des points de vue exceptionnels
- La proximité d'équipements nationaux en récréotourisme
- L'existence du quai de Trois-Pistoles
- Le prolongement de l'autoroute 20 jusqu'à Trois-Pistoles à venir

FAIBLESSES :

- La forte saisonnalité
- La précarité des organisations communautaires et privées liées au tourisme et à la gestion des équipements et aménagements
- L'achalandage insuffisant aux divers équipements touristiques
- La période d'insécurité des opérateurs et des développeurs exacerbée par l'absence du service de traversier
- Le parc hôtelier de faible capacité, de faible qualité et de forte saisonnalité
- Le positionnement faible du territoire
- La concurrence accrue dans le positionnement nature-culture au Québec, dans la région et chez les MRC voisines
- L'essoufflement des ressources du milieu et du leadership
- Le manque de financement
- Le manque d'intégration des initiatives de mise en valeur
- Le manque de capacité de rétention
- Le caractère non navigable de la rivière Trois-Pistoles à l'exception de son embouchure

2.4 COMPARABLES ET TENDANCES

Un plus grand nombre d'expériences de parcs régionaux sont en cours au Québec. Les quelques exemples suivants permettent de comprendre les motivations des décideurs, les contextes ainsi que les retombées attendues à la suite de la mise en valeur des territoires visés.

- Formant un bloc d'un seul tenant et de grande superficie, le parc régional du Massif-du-Sud (Chaudière-Appalaches), le parc régional des Lacs Long et Montauban (Portneuf) et le parc régional du Lac Taureau (Lanaudière) offrent une gamme d'activités qui reposent sur des aménagements extensifs tels que des sentiers pédestres, cyclables, parcours canotables, sites et terrains de camping, plages, etc.
- Formant un bloc d'un seul tenant et de faible superficie, le parc des Chutes Monte-à-Peine, le parc régional Dufresne (50 ha), le parc régional de la rivière Gentilly, le parc régional de Longueuil et le parc régional Bois de Belle-Rivière, à Mirabel sont destinés à protéger et à mettre en valeur un milieu naturel spécifique, surtout des attraits naturels (chute). Certains, comme à Longueuil, servent à réserver un espace vert à proximité des zones résidentielles et à l'aménager en vue de permettre la pratique d'activités de plein air intensives.
- Formé d'un seul tenant, le parc régional du Mont-Saint-Mathieu et le parc régional de Val-D'Irène constituant un équipement récréatif spécifique.
- Regroupant des pôles dispersés qui forment un parc régional éclaté, le parc régional des Appalaches (Montmagny) est composé de dix sites naturels dispersés dans la MRC.

- Formant un parc linéaire, le parc linéaire Le P'tit Train du Nord (Laurentides), le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger (ville de Québec), le parc linéaire des Bois-Francs, le parc linéaire interprovincial le Petit Témis ont permis, soit de réaffecter des tronçons désaffectés de voie ferrée à des fins récréatives (vélo, motoneige, motoquad), soit de protéger le corridor naturel d'un cours d'eau navigable avec des berges permettant la pratique d'activités en milieu naturel.

La stratégie de créer un parc naturel éclaté est, à notre connaissance, unique au parc régional des Appalaches alors que d'autres régions ont adopté une stratégie différente. Par exemple, la région de Lanaudière a créé pas moins de six parcs régionaux d'un seul tenant et de superficie variable. Deux sont de grande superficie, un de superficie moyenne et trois ont une petite superficie pour mettre en valeur des chutes et des cascades. La principale constante de ces équipements régionaux est qu'ils sont destinés à protéger et à mettre en valeur une ressource à des fins de développement récréotouristique. Aucune donnée ne permet actuellement d'évaluer les répercussions de ces équipements en termes de séjour touristique sur le territoire.

2.4.1 TENDANCES DE LA DEMANDE

Le texte suivant, tiré du Plan de marketing touristique du ministère du Tourisme du Québec, permet d'identifier les grandes tendances de la demande touristique ainsi que les implications qu'elles supposent pour les orientations de développement des expériences destinées aux touristes.

Sous l'impulsion des changements intervenus au cours des deux dernières décennies, aussi bien au chapitre de la démographie, de la géopolitique, des moyens de communication et des transports aériens que dans le système des valeurs, les segments de clientèles se sont multipliés. C'est ainsi que les phénomènes suivants seront à surveiller au cours des prochaines années.

- Le départ à la retraite des *baby-boomers* qui disposeront de plus de temps et plus d'argent pour voyager.
- Aux États-Unis, le poids démographique des minorités ethniques et raciales (Afro-Américains et hispanophones) est sans cesse croissant par rapport à la majorité blanche.
- La montée du tourisme gai constitue un segment de clientèle aux caractéristiques prometteuses pour l'industrie du voyage.
- La clientèle familiale, tant pour les voyages d'agrément que lors des voyages d'affaires, est en hausse constante et devient un facteur incontournable dans l'organisation de l'offre.
- La part grandissante des femmes comme clientèle d'affaires et de congrès exerce déjà un impact sur l'adaptation des produits et services leur étant destinés.
- Le désir d'apprendre favorise le tourisme culturel, les destinations authentiques, accueillantes et exotiques.

- Les intérêts à satisfaire se spécialisent amenant la croissance des voyages thématiques et la multiplication des produits et activités à offrir.

TOURISTES DE PLUS EN PLUS EXPÉRIMENTÉS ET EXIGEANTS

La généralisation des voyages a créé une nouvelle génération de touristes expérimentés et exigeants. C'est pourquoi l'existence d'infrastructures et de services touristiques s'avère un minimum requis, mais elle ne suffit pas à faire la différence entre les destinations touristiques. Le touriste recherche dorénavant le meilleur rapport qualité-prix ainsi que l'efficacité dans les services. En tant que consommateur averti, il s'attend à consommer un produit conforme à ce qui lui a été annoncé et vendu.

CONSOMMATEURS INFORMÉS

Le développement des technologies de l'information dans le domaine du tourisme facilite l'accès à une information exhaustive et instantanée sur un large éventail de destinations. Grâce à l'avènement du commerce électronique, les touristes potentiels ont une grande autonomie dans le processus de choix, voire d'achat. Les stratégies promotionnelles devront tenir compte de ces nouveaux outils de communication.

COMPORTEMENTS TOURISTIQUES DIVERSIFIÉS

La diversification des clientèles et l'augmentation de leurs exigences exercent déjà une grande influence sur les comportements touristiques. Parmi les plus significatifs, il faut mentionner :

- l'augmentation des voyages individuels au détriment des voyages de groupe;
- la priorité accordée aux vacances, comme le révèle le maintien, voire l'augmentation du budget de vacances des ménages;
- les décisions de voyage de plus en plus prises par les femmes;
- la clientèle des courts séjours en hausse au sein des marchés de proximité;
- la prédilection des touristes pour une diversité d'expériences de voyage telles qu'un voyage de ski une année, un voyage soleil une autre année, etc.;
- la croissance des voyages d'affaires alliant l'agrément.

RECHERCHE DE L'EXPÉRIENCE

L'industrie touristique se distingue par sa forte composante humaine. Alors que les produits et les services des autres secteurs d'activité économique demeurent extérieurs à l'acheteur, en tourisme, c'est l'individu qui fabrique sa propre expérience en même temps qu'il la consomme. En effet, l'expérience touristique n'existe que par l'implication physique, émotive et intellectuelle des individus dans sa réalisation¹².

À l'aube du XXI^e siècle, les sociétés développées sont de plus en plus individualistes. Le culte du moi exerce une influence capitale sur la consommation. Le besoin d'identification et d'épanouissement de la personnalité se traduit par la recherche :

- du bien-être et du plaisir;
- de l'harmonie et de l'authenticité;
- et paradoxalement, de l'ouverture sur le monde.

Les consommateurs s'attardent de plus en plus à la satisfaction « égoïste » de leurs attentes dans ce qu'ils achètent. Ils attendent des entreprises ou de la destination qu'elles les aident, par le biais des produits et services qu'elles offrent, à réaliser l'idée personnelle qu'ils se font du bonheur et non pas à atteindre un bonheur standardisé. Ils désirent vivre des expériences personnalisées et mémorables.

2.4.2 APPROCHE DE L'EXPÉRIENCE

L'économie des pays développés s'engage de plus en plus dans la révolution de l'expérience touristique. Pour demeurer compétitif et se démarquer de la concurrence, le Québec doit donc, lui aussi, organiser et vendre ses produits et ses activités sous forme d'expériences où le vécu personnalisé prime aux yeux des utilisateurs.

ÉCONOMIE DE L'EXPÉRIENCE OU CONSÉCRATION DU VIRAGE CLIENT

Le passage à l'économie de l'expérience s'appuie sur deux réalités incontournables :

- des consommateurs qui recherchent des produits adaptés à leurs attentes particulières et qui veulent être traités comme des invités;
- des entreprises ou des destinations qui, par une combinaison judicieuse des produits, des services, des environnements physique et humain, cherchent à se démarquer de la concurrence par l'organisation et l'expérience d'aventures touristiques mémorables.

TABLEAU 9
CARACTÉRISTIQUES DES TYPES D'ÉCONOMIES

TYPES D'ÉCONOMIES	INDUSTRIELLE	SERVICES	EXPÉRIENCE
Fonctions	Production	Livraison	Organisation
Nature de l'offre	Tangible	Intangible	Mémorable
Caractéristiques	Standardisée	Adaptée	Personnalisée
Disponibilité de l'offre	Entreposée	Livrée sur demande	Disponible immédiatement
Entreprises	Concepteur et entreprises manufacturières	Fournisseur	Organisateur
Acheteurs	Utilisateurs	Clients	Invités
Nature de la demande	Caractéristiques matérielles	Bénéfices	Sensations, émotions

Source : Pine, Joseph B. et James H. Gilmore, *Welcome to the Experience Economy*, 1998, p. 98.

APPROCHE DE L'EXPÉRIENCE : UNE BONIFICATION DU CONCEPT DE PRODUIT TOURISTIQUE

L'approche de l'expérience s'inscrit dans le prolongement de l'approche par produit touristique qui est au cœur de la stratégie de marketing touristique du Québec depuis 1989. Rappelons que cette dernière s'appuyait sur l'identification d'un produit d'appel, autour duquel gravitent un certain nombre d'activités et de services d'appoint concrétisés dans les infrastructures requises. Les produits prioritaires tirent leur appellation des activités principales qui suscitent le déplacement. L'approche par produit a permis de regrouper les entreprises, attraits et services qui visent les mêmes segments de clientèle dans des actions concertées de mise en marché. Le bilan, globalement positif, de l'évolution des produits, de la performance des marchés ainsi que du renforcement du partenariat avec l'industrie confirme la valeur de cette orientation.

DÉFI DE L'ORGANISATION D'EXPÉRIENCES TOURISTIQUES MÉMORABLES

Même si plusieurs conditions favorables, acquises ou en voie de consolidation, permettent déjà de positionner le Québec sur la carte des destinations touristiques de calibre international, l'organisation d'expériences touristiques mémorables comporte de nombreux défis.

L'organisation de l'offre consiste en un acte volontaire d'aménagement des lieux touristiques (villes, zones, sites, attraits, entreprises, etc.). L'aménagement de ces lieux vise à faire des espaces qui se distinguent du monde des produits et services standardisés et à favoriser la création d'expériences touristiques personnalisées et mémorables.

La transition qui conduira à une offre d'expériences inoubliables passe par le développement de thématiques fortes, la participation accrue du touriste dans la réalisation de l'acte touristique et la mise en marché de produits et activités personnalisés.

THÉMATISATION DE L'OFFRE : UN MOYEN DE SE DISTINGUER

Face à l'éventail croissant des destinations disponibles, le client veut savoir à quoi s'attendre. Il veut connaître à l'avance les particularités de la destination de nature à lui donner le goût de s'y rendre et d'y revenir.

Le ou les thèmes retenus doivent être simples et concis. De plus, ils doivent être compatibles avec les caractéristiques de la destination ou de l'entreprise qui en fait la promotion. Les domaines de prédilection qui inspirent le choix des thèmes sont variés, passant de l'histoire à la technologie, etc. Les forces intrinsèques de la destination québécoise à la base de l'élaboration de thématiques sont multiples, et souvent, originales : une culture et un patrimoine uniques en Amérique du Nord, une histoire riche et distinctive, des environnements sauvages et grandioses, une saison hivernale marquée, une population conviviale et accueillante, etc.

Le thème devient la ligne directrice qui relie les produits d'appel, les ressources des environnements naturel et culturel ainsi que les activités et les services. Sa mise en oeuvre doit tenir compte des différentes attentes de la clientèle :

- Lors d'un séjour touristique, les consommateurs sont particulièrement sensibles à l'harmonie ambiante (paysage, environnement, climat et végétation).
- Ils ont le souci du détail. C'est pourquoi l'aménagement des espaces de services, comme la décoration de la chambre, devient une exigence normale.
- Les visiteurs souhaitent être pris en charge par les prestataires et les partenaires locaux.
- Ils doivent avoir l'impression que les activités et les services utilisés, souvent disparates, sont soutenus par une logistique efficace et organisée de façon à éliminer tout ce qui pourrait entrer en contradiction avec le thème ou distraire de celui-ci.

PARTICIPATION DU TOURISTE : UN MOYEN DE RENFORCER LE CONTENU ÉMOTIF DE L'EXPÉRIENCE

L'intensité des émotions ressenties est sans contredit le gage d'une expérience touristique mémorable.

Le renforcement du contenu émotif de l'offre touristique passe par l'organisation d'expériences qui :

- répondent, d'une part, aux types de participation recherchée (active ou passive);
- accentuent l'intensité de la relation du participant avec l'environnement par la sollicitation de tous les sens. Celle-ci peut varier du simple intérêt à l'immersion totale.

Quelles que soient les grandes motivations de voyage (découverte, évasion, divertissement, etc.), les types de participation recherchée (active ou passive) varient selon les moments de la journée et les envies des touristes. C'est pourquoi l'offre doit être flexible et concilier les

diverses attentes. En outre, les motivations de voyage ne s'excluent pas l'une et l'autre. Les expériences les plus riches visent à satisfaire l'ensemble des besoins. C'est ainsi que les destinations ou les entreprises spécialisées cherchent à rendre l'environnement général plus esthétique, plus confortable et plus intéressant.

SUR-MESURE AU PRIX DU PRÊT-À-PORTER

Dans un contexte de segmentation croissante de la clientèle et à une époque où les clients se perçoivent comme des êtres uniques et veulent être traités comme tels, les offres touristiques gagnent à être spécifiques. Pour ce faire, les produits doivent correspondre exactement à ce que le consommateur désire. La seule multiplication des activités et des services ne suffit pas et risque plutôt de semer la confusion et l'insatisfaction. Le défi des entreprises et des destinations consiste donc à produire le « sur-mesure au prix du prêt-à-porter ». Vu la faible marge de profit d'une bonne partie des entreprises touristiques, il n'est pas nécessairement question d'augmenter le coût des facteurs de production tels que les infrastructures, la main-d'oeuvre, les équipements, etc. Par contre, les façons d'organiser et de présenter les différentes combinaisons d'environnements, d'activités et de services selon les goûts de la clientèle revêtent une importance considérable. Enfin, un autre facteur de succès est à retenir. Il s'agit des systèmes d'intelligence de marché qui apparaissent indispensables à une meilleure connaissance des clientèles ainsi qu'à l'adaptation maximale de l'offre à leurs besoins, et ce, au moindre coût.

2.5 SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

Deux consultations ont été tenues avec des organisations et des acteurs clés du milieu afin de faire ressortir les composantes, les problématiques et les enjeux pour le parc régional des Basques. Un rapport de consultation faisant le tour des rencontres et des résultats obtenus a été déposé à la Corporation.

Les principaux points qui en sont ressortis sont les suivants :

- Les intervenants de la MRC des Basques impliqués dans le développement du tourisme qui pourraient être associés à une stratégie de développement sont positifs à l'égard de ce projet et reconnaissent le potentiel des attraits.
- Le développement du séjour touristique sur le territoire apparaît une priorité pour favoriser des retombées économiques dans la communauté.
- Les organismes communautaires et privés impliqués dans le développement et la gestion touristiques du territoire sont précaires et ont des difficultés de recrutement.
- Les attraits et les infrastructures touristiques du domaine public capables d'attirer la clientèle devraient être sous la responsabilité du milieu et financés à même les programmes de financement relevant du domaine public.
- Toutefois, il semble que, même avec une acceptation sociale importante d'un projet global de développement touristique, il

sera très difficile d'obtenir du financement provenant de l'assiette fiscale des communautés de la MRC.

2.6 POTENTIELS, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

L'inventaire des composantes, des attraits et des équipements et la prise de connaissance des acteurs-clés permettent d'identifier des potentiels et des opportunités auxquels se rattachent divers enjeux qu'il s'avère important de comprendre.

POTENTIELS DISTINCTIFS :

- Un territoire offrant une gamme relativement complète de sentiers récréatifs permettant de le sillonner dans toutes ses composantes.
- Des sites panoramiques en bord de mer de grande valeur et accessibles au public en quelques endroits malgré la propriété privée des berges.
- Un littoral accessible en plusieurs endroits offrant des potentiels attractifs et récréatifs intéressants (plage Morency, Route Verte à Saint-Simon).
- Des projets de développement de sentiers récréatifs qui visent la complémentarité avec les MRC limitrophes malgré le besoin de compléter le Sentier National en direction est.
- Une situation géographique stratégique entre le parc national du Bic et le futur parc national du Témiscouata en termes de récréotourisme.
- Des plans d'eau présentant des potentiels de développement pour la villégiature, principalement sur la rive du fleuve, à Saint-Mathieu et Sainte-Rita.
- Le corridor naturel de la rivière Trois-Pistoles offrant une ambiance, des paysages et des aménagements porteurs d'un bon potentiel attractif.
- La disponibilité d'espaces de grande qualité pour l'implantation de stations touristiques en bord de mer.
- Le secteur du quai de Trois-Pistoles offrant un fort potentiel d'attraction et de positionnement de destination en tant que bord de mer.
- Le village Scott présentant un bon potentiel de développement d'une station de villégiature écologique et l'attitude du gestionnaire de la réserve Duchénier qui a exprimé son intérêt à développer le site en vue d'une exploitation quatre saisons.

ENJEUX :

- Des ressources financières limitées, principalement dans les petites communautés aux prises avec des enjeux de survie et des préoccupations à court terme (infrastructures, environnement, foresterie).
- Des organismes communautaires précaires et ayant des difficultés importantes en termes de recrutement et de financement.

- Un parc hôtelier relativement désuet, pas d'hébergement de gamme supérieure ou moyenne avec une capacité limitée en haute saison et très faible en basse saison.
- Des communautés rurales en voie de dévitalisation importante qui amène une rareté des ressources humaines et un besoin accru de leadership.
- Le secteur du quai de Trois-Pistoles peu mis en valeur et davantage orienté vers une utilisation locale, fonctionnelle (stationnement) plutôt que touristique.
- Le secteur du Club Appalaches présente un grand potentiel pour le développement de la villégiature en bord de lac, mais la limitation des droits de chasse et de pêche constitue une contrainte importante pour ce type de développement et pourrait nécessiter des négociations laborieuses.
- La quantité d'espaces publics pour le développement de la villégiature en bord de lac demeure limitée et aucune unité de villégiature n'y est prévue dans le PRDTP du MRNFQ.
- L'arrivée prochaine de l'autoroute 20 va amener une modification appréciable de la circulation et reléguer au second plan le bureau d'accueil touristique actuel le long de la route 138. Il est cependant pertinent de profiter de l'implantation de cette infrastructure de premier rang pour favoriser un meilleur positionnement touristique du territoire et de ses portes d'entrée.
- L'établissement d'une stratégie de développement pourrait impliquer des négociations avec de nombreux propriétaires privés pour l'implantation de divers aménagements nécessaires et stratégiques en termes de produits, de services et de visibilité.
- Des contingences hors de contrôle des responsables comme les soubresauts ou la concurrence du marché, la qualité de l'environnement et l'économie peuvent affecter les chances de réussite.

3. SCÉNARIOS STRATÉGIQUES PRÉLIMINAIRES

Afin de mieux articuler le positionnement du développement, quelques questions préalables méritent dans le milieu un minimum de réflexion avant de définir une orientation spécifique de développement.

- Doit-on favoriser et prioriser le développement touristique traditionnel (mettre en place des organisations et une programmation susceptibles d'attirer et de retenir des visiteurs pour des excursions et des séjours de courte et de moyenne durée)? Ce type de développement commande des ressources financières et humaines spécialisées importantes autant pour le développement que pour le fonctionnement.
- Peut-on privilégier une stratégie visant une occupation du territoire plus diffuse et plus intégrée par le biais de la villégiature privée et commerciale?
- Peut-on favoriser un développement visant simultanément les deux types de clientèle (touristes visiteurs et villégiateurs)?
- Sommes-nous en mesure de courir plusieurs lièvres à la fois?
- Faut-il un parc régional ou un bureau de concertation et de commercialisation (office de tourisme)?

Ce questionnement doit prendre en compte des objectifs et des qualités intrinsèques du milieu afin d'identifier les réelles opportunités :

- Poursuivre les efforts de développement dans le sens des produits existants, des projets en cours ou prévus et adopter des mesures incitatives pour attirer des promoteurs hôteliers d'envergure.
- Miser sur le recrutement de promoteurs de développement de la villégiature commerciale.
- Orienter un développement permettant de freiner la tendance à la dévitalisation des communautés rurales à court terme et de la renverser à moyen terme.
- Miser sur la force de l'image de marque auprès du public que le potentiel maritime peut offrir.
- Miser sur la position géographique du territoire par rapport au parc national du Bic et au futur parc national du Témiscouata.

Sur cette base et d'après les analyses faites, trois hypothèses de scénarios stratégiques peuvent être envisagées.

SCÉNARIO 1 : DESTINATION NATURE-CULTURE DANS LA POURSUITE DES EFFORTS ENTREPRIS

Un parc régional composé des éléments suivants :

- Le secteur Porc-Pic offrant la possibilité de camping rustique, de randonnée pédestre et cycliste, la détente, l'observation de phénomènes naturels et de la faune marine ainsi que de la flore locale (plan PARC Bas-Saint-Laurent).
- L'ensemble des sentiers dédiés : Route Verte, Route Bleue, Route Brune, Route Blanche, Sentier National et autres sentiers aménagés.
- Une station de villégiature en bord de mer (à proximité de la plage Morency) ainsi que des sentiers pédestres, cyclables, skiabiles, de raquettes, de motoneige, nautiques et de motoquad, en prenant soin de préserver l'usage public permanent du site.
- Une station de villégiature écologique en bord de lac au village Scott.
- L'aménagement du parc linéaire de la rivière Trois-Pistoles (plan PARC Bas-Saint-Laurent).
- La promotion des circuits ruraux et des réseaux de sentiers (réseau à compléter).

SCÉNARIO 2 : PARC RÉGIONAL, DESTINATION DE VILLÉGIATURE TOUTE NATURE

Une destination touristique comportant les caractéristiques suivantes :

- Des aménagements récréatifs permettant de sillonner le territoire en utilisant des moyens de locomotion variés sur des parcours qui mettent en valeur les potentiels naturels et culturels (ressources communes).
- Des zones de villégiature privée en bord de mer (résidences secondaires, chalets privés et chalets locatifs).
- Des zones de villégiature en bord de lac (chalets privés, chalets locatifs, campings traditionnels et rustiques en bordure de lacs et de sentiers, refuges sur les sentiers).
- Une station de villégiature en bord de mer (à proximité de la plage Morency) ainsi que des sentiers pédestres, cyclables, skiabiles, de raquettes, de motoneige, nautiques et de motoquad, en prenant soin de préserver l'usage public permanent du site.
- Une station de villégiature écologique au village Scott.
- Une banque de chalets et de maisons mises en location par une centrale de promotion et de réservations.
- Le réseau de sentiers actuels complété.

SCÉNARIO 3 : DESTINATION DE BORD DE MER

Une destination de bord de mer offrant les possibilités suivantes :

- Un espace d'accueil, de services et d'orientation des visiteurs au secteur du quai de Trois-Pistoles (mise en valeur optimale du site); un espace porteur d'une image de marque forte comparable à Étang-du-Nord, Bouctouche, Cavendish, Bar Harbour ou Percé.
- Une station de villégiature en bord de mer (à proximité de la plage Morency) ainsi que des sentiers pédestres, cyclables, skiabiles, de raquettes, de motoneige, nautiques et de motoquad, en prenant soin de préserver l'usage public permanent du site.
- L'aménagement du parc linéaire de la rivière Trois-Pistoles (plan PARC Bas-Saint-Laurent).
- Une station de villégiature écologique en bord de lac au village Scott.
- Des zones de villégiature privée en bord de mer (résidences secondaires, chalets privés et chalets locatifs).
- Un point de départ pour sillonner et occuper le territoire par divers moyens de locomotion.

Ces trois scénarios structurants peuvent être analysés en fonction de quelques critères qui traduisent les principaux objectifs. Cette analyse fait l'objet d'une matrice d'aide à la décision pour l'orientation de développement à privilégier.

TABLEAU 10
MATRICE DÉCISIONNELLE DES OPPORTUNITÉS

SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT CRITÈRES D'ANALYSE	DESTINATION NATURE- CULTURE	DESTINATION DE VILLÉGIATURE TOUTE NATURE	DESTINATION DE BORD DE MER	AUTRE
Optimiser la mise en valeur des infrastructures et des aménagements récréotouristiques	↑	↑	↑	
Développer les attraits significatifs	↑	↑	↑	
Promouvoir une intégration harmonieuse des composantes touristiques	↑	↑	↑	
Former une image touristique concrète, claire et englobante misant, entre autres, sur l'unicité, l'homogénéité et la complémentarité des créneaux et des produits touristiques du parc	↓	↓	↑	
Augmenter les possibilités de séjours quatre saisons	↑ ↔	↑ ↔	↑ ↔	
Voir à la protection du paysage et à un encadrement visuel de qualité sur le territoire du parc régional	↔	↔	↔	
Favoriser la mise en valeur des espaces naturels dotés d'un potentiel récréatif reconnu tout en assurant une utilisation harmonieuse	↔	↔	↔	
Unicité/Complémentarité	↓	↑ ↔	↑	
Coûts publics développement	↑	↓	↑	
Coûts publics fonctionnement	↑	↔	↔ ↑	
Impact sur l'emploi	↓	↑ ↔	↑	
Perspectives de retombées (\$) directes	↓	↑	↑	
Charge à la communauté	↑	↔	↑	
Effet sur la dévitalisation	↓	↑	↑	

4. CONCLUSION

Le comité du parc régional éclaté des Basques souhaite élaborer un plan directeur de développement et d'aménagement d'un parc régional sur le territoire de la MRC des Basques. Pour ce faire, elle a confié le mandat à Del Degan, Massé, experts-conseils (DDM) de faire les études nécessaires et de développer un plan qui favorise le développement touristique du territoire et maximise les retombées dans la collectivité.

En premier lieu, l'équipe de professionnels de DDM s'est employée à faire un inventaire des principaux attraits naturels et culturels qui pourraient faire partie du futur parc. Cette démarche a nécessité des visites du territoire, la prise de connaissance des projets antérieurs et des organisations et des rencontres de travail avec quelques acteurs clés du projet dans la communauté. Cette première étape avait pour but d'identifier des opportunités et des scénarios stratégiques de développement.

À ce stade de l'étude, trois scénarios de développement sont proposées aux décideurs de la Corporation. Le choix de scénario peut s'appuyer sur une matrice décisionnelle utilisant les principaux objectifs du milieu afin de cibler des orientations qui traduisent les préoccupations et les résultats attendus.

À la suite de cette étape, DDM entreprendra l'élaboration d'une programmation et d'un concept de développement en accord avec les orientations définies.

Jocelyn Guimont, M ès Arts, M dev. rég.

Claude Gagné, directeur de projet

ACTEURS-CLÉS DU MILIEU RENCONTRÉS
LORS DES CONSULTATIONS

ACTEURS-CLÉS DU MILIEU RENCONTRÉS LORS DES CONSULTATIONS

Mme Marcelle Bouchard-D'Amours, directrice générale, CLD des Basques

M. François Gosselin, directeur général, MRC des Basques

M. André Leblond, préfet, MRC des Basques

M. Pierre Laplante, directeur général, ATR Bas-Saint-Laurent

Mme Denise Rioux, conseillère en développement, secteur tourisme, CLD des Basques

Mme Geneviève Constencis, CRÉ du Bas-Saint-Laurent

M. Benoit Rhéault, aménagiste, MRC des Basques

M. Bruno Chabot, conseiller en gestion forestière

M. Gaston April, président CLD des Basques

M. Jean-Claude Riou, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNFQ), secteur Terres, également promoteur de développement de la villégiature à Saint-Simon

M. Jean-Pierre Rioux, maire de Trois-Pistoles, opérateur de la navette maritime qui transporte les visiteurs à l'île aux Basques à partir du quai de Trois-Pistoles, également administrateur de la marina de Trois-Pistoles et intervenant touristique depuis plus de 30 ans

M. Jérôme Caron, conseiller en économie sociale et agent de développement rural au Centre local de développement (CLD) des Basques, et membre de la Corporation touristique de Saint-Clément

Mme Christiane Bélanger, directrice adjointe, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) des Basques

Mme Martine Dubé et M. Henri Rousseau, propriétaires privés et promoteurs d'un développement récréotouristique sur les rives du lac Saint-Jean à Sainte-Rita

M. Alain Langlais, directeur général, réserve Duchénier

M. Robert Gagnon, directeur général, P.A.R.C. Bas-Saint-Laurent

